

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire d'étude / Mars 2018

Quelle place pour le prêt d'objets en bibliothèque ?

Justine Le Montagner

Sous la direction de Nicolas Beudon
Directeur – Bibliothèque municipale de Bayeux

Remerciements

Mes remerciements vont tout d'abord à mon directeur de mémoire, Nicolas Beudon, qui m'a inspiré ce sujet de réflexion et a accepté de diriger mon mémoire. Mes travaux de recherche et ses propres préoccupations professionnelles se sont nourris mutuellement, puisque l'encadrement de mon mémoire a déclenché l'idée d'intégrer le prêt d'objet au projet de l'établissement dont il est chargé de la préfiguration, la Médiathèque intercommunale de Bayeux. La mise en place de cette expérimentation m'a offert un terrain pratique précieux pour l'avancée de mes recherches. Je remercie également Birdie Bineau, chargée de la mise en place du prêt d'objets à Bayeux, pour nos échanges précieux et pour ses observations éclairées.

Je remercie les différentes personnes que j'ai rencontrées ou qui m'ont accueillie dans leurs établissements : Benoît Vallauri, responsable du Laboratoire régional d'innovation publique en Bretagne, Christelle Di Pietro, Sophie Cornière, Sophie Levasseur, Françoise Monnier, et Anaïs Leneutre qui m'ont accueillie dans les différentes bibliothèques de Rouen. Je remercie Cynthia Leive et Oscar Salazar Varela qui m'ont aidée dans mes recherches au Canada.

Je remercie tout autant les personnes avec qui j'ai pu échanger au téléphone ou par mail : Lionel Dujol, Annie Le Guern-Porchet, Stéphanie Dupuis, Catherine Faïs, Isabelle Diet, Lenaïk Le Duigou, Amandine Minnard, Alice Bernard, Raphaële Gilbert, Pauline Bosset, Hélène Brochard, Jessie Michel et Trevor Garcia.

Je remercie Nicolas Blondeau, de l'ACIM, et Raphaëlle Bats et Christophe Evans de l'Enssib qui m'ont orientée dans mes premières recherches et dans la conduite de mon enquête.

Merci enfin à Éric et Melissa pour leur relecture et leur patience.

Résumé :

En France, les bibliothèques, territoriales comme universitaires, sont de plus en plus nombreuses à proposer des services de prêt d'objets, qui peuvent se définir, en opposition aux livres et aux documents audio-visuels, par leur valeur d'usage. Ces services innovants, encore souvent expérimentaux, interrogent l'identité d'une institution en crise, et participent à la définition de la bibliothèque comme un lieu de vie et de création. En légitimant le prêt d'objets qui favorisent l'accès des citoyens à des pratiques et à des savoirs et savoir-faire, la bibliothèque fait évoluer son image et poursuit des enjeux sociétaux, renforçant ainsi sa place au sein d'une communauté.

Descripteurs :

Bibliothèques – Innovation

Bibliothèques – Expérimentation

Bibliothèques – Services aux publics

Prêt d'objets

Collections non-traditionnelles

Économie collaborative

Abstract :

There are an increasing number of French public and academic libraries lending items that, unlike books and audiovisual materials, can be defined by their use value. These innovative services, often experimental, raise questions about the identity of an institution in crisis, and help define the library as both a living space and a creative centre. By legitimizing the loan of non-traditional items which enable citizens to improve their practical skills and knowledge, libraries improve their image while exploring societal issues, thus reinforcing their role within a community.

Keywords :

Libraries – Innovation

Libraries – Experimentation

Libraries – services

Library of things

Non-traditional collections

Peer economy

Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :
« **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France** »
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr> ou par
courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco,
California 94105, USA.

Sommaire

SIGLES ET ABRÉVIATIONS	9
INTRODUCTION.....	11
I. UNE COLLECTION D’OBJETS ? PÉRIMÈTRE ET DÉFINITION	13
A. L’extension du domaine du prêt	14
1. <i>Une progressive extension du domaine du prêt</i>	<i>14</i>
2. <i>L’explosion actuelle du prêt d’objets : un état des lieux.....</i>	<i>18</i>
B. une collection - presque - comme une autre : aspects matériels et pratiques	24
1. <i>De l’acquisition à l’équipement.....</i>	<i>24</i>
2. <i>La gestion du prêt.....</i>	<i>28</i>
3. <i>Une présentation revisitée.....</i>	<i>31</i>
C. Une légitimité en question.....	34
1. <i>Regards sur le prêt d’objets par des professionnels des bibliothèques</i>	<i>34</i>
2. <i>Une vision élargie du rôle des bibliothèques.....</i>	<i>35</i>
II. PRÊTER DES OBJETS EN BIBLIOTHÈQUE : OBJECTIFS ET MISE EN PRATIQUE.....	38
A. Favoriser des apprentissages actifs.....	39
1. <i>L’objet comme support d’apprentissage</i>	<i>39</i>
2. <i>Accompagner l’usager dans l’appropriation des objets.....</i>	<i>41</i>
3. <i>Étude de cas. Le prêt d’instruments de musique : faciliter l’accès aux pratiques amateurs.....</i>	<i>43</i>
4. <i>Vers une émancipation du citoyen</i>	<i>46</i>
B. Aller à la rencontre des besoins et des attentes d’une communauté	48
1. <i>Du côté de l’usager : une stratégie d’emprunt</i>	<i>48</i>
2. <i>Du côté de la bibliothèque : anticiper les besoins et répondre à la demande.....</i>	<i>50</i>
3. <i>Associer les usagers : un « Instruremix » à la médiathèque de Vitré</i>	<i>51</i>
C. Changer l’image de la bibliothèque	52
1. <i>Attirer de nouveaux publics.....</i>	<i>52</i>
2. <i>Quelle stratégie de communication externe pour une collection d’objets ?.....</i>	<i>53</i>
3. <i>Deux ressorts de communication</i>	<i>55</i>
III. PERSPECTIVES POUR LES BIBLIOTHÈQUES : VERS UNE PLACE RENFORCÉE AU SEIN D’UNE COMMUNAUTÉ	58
A. Une bibliothèque rematérialisée	58
1. <i>À contre-courant du numérique, valoriser le lieu physique.....</i>	<i>58</i>

2. <i>Transformer la bibliothèque en un lieu de production et de création</i>	61
3. <i>Du Do-it-Yourself au Do-it-Together</i>	62
B. La bibliothèque actrice d'une économie de partage	64
1. <i>Envisager la bibliothèque comme une plate-forme de mise en relation</i>	64
2. <i>Une collection d'objets vue sous l'angle des communs</i>	66
C. Quelles perspectives professionnelles ?	68
1. <i>Quelle(s) posture(s) professionnelle(s) ?</i>	68
2. <i>Empirisme, souplesse et transversalité : des conditions favorables à un projet innovant</i>	70
3. <i>Quels terrains d'action pour la bibliothèque ?</i>	74
CONCLUSION	78
SOURCES	79
BIBLIOGRAPHIE	81
LES BIBLIOTHÈQUES : GÉNÉRALITÉS	81
PRÊT D'OBJETS EN BIBLIOTHÈQUE	81
LE MODÈLE DE BIBLIOTHÈQUE	82
DISCOTHÈQUES, ARTOTHÈQUES ET LUDOTHÈQUES	82
L'INNOVATION EN BIBLIOTHÈQUE	83
PRATIQUES AMATEURS	83
BIBLIOTHÈQUES ET SOCIÉTÉ	83
ÉCONOMIE DU PARTAGE ET ÉCONOMIE COLLABORATIVE	84
ANNEXES	85
TABLE DES ILLUSTRATIONS	91
TABLE DES MATIÈRES	93

Sigles et abréviations

ABF : Association des Bibliothécaires de France

ACIM : Association pour la Coopération des professionnels de l'Information Musicale

BAnQ : Bibliothèque et Archives nationales du Québec

BM : Bibliothèque Municipale

BU : Bibliothèque Universitaire

BUA : Bibliothèque Universitaire d'Angers

BUPMC : Bibliothèque universitaire Pierre-et-Marie-Curie

BYOD : Bring Your Own Device

CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale

DCB : Diplôme de Conservateur des Bibliothèques

DIY : Do-it-Yourself

IGB : Inspection générale des bibliothèques

MAO : Musique Assistée par Ordinateur

NYPL : New York Public Library

RDA : Resource Description and Access

RERS : Réseaux d'Échanges Réciproques des Savoirs

RFID : Radio Frequency Identification

SCD : Service commun de la documentation

SIGB : Système Informatisé de Gestion des Bibliothèques

UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

INTRODUCTION

« Rouen : les bibliothèques vont prêter des moules à gâteau »¹.

Cette manchette surprenante d'un quotidien normand, en octobre 2017, interpelle le piéton : quel est le lien entre la bibliothèque et un moule à gâteau ? En France, ce n'est que depuis quelques années que l'on observe l'émergence de services de prêt de collections d'objets, instruments de musique en première ligne. Encore peu courant, le prêt d'objets en bibliothèque surprend et interroge, et cette manchette de presse, qui isole le dispositif de son contexte, cristallise à sa manière les tensions qui existent autour de l'image de la bibliothèque et la façon dont l'institution évolue.

Le prêt d'objets en bibliothèque n'est pourtant pas un phénomène récent : les bibliothèques universitaires prêtent depuis longtemps des objets nécessaires à l'étude, et des bibliothèques d'outils existent aux États-Unis depuis la fin des années soixante-dix. Outre-Atlantique, depuis quelques années, des bibliothèques ont mis en place des services de prêt d'objets parfois surprenants : on peut y emprunter un télescope, une canne à pêche, un violon, une échelle ou encore un fauteuil roulant, pour ne citer que quelques exemples. Les bibliothèques, universitaires et publiques, prêtent donc de façon plus ou moins formalisée des objets, que nous définirons par leur valeur d'usage qui les distingue des livres et des collections audio-visuelles.

Simple effet de mode ou tendance plus profonde, il est difficile d'interpréter cette évolution encore naissante. Relayée sur les réseaux sociaux, elle est accueillie avec enthousiasme, intérêt ou encore ironie par les médias ou par les blogs professionnels. Souvent considéré comme anecdotique, le prêt de ces collections non-traditionnelles est un sujet qui a fait l'objet de peu de recherches dans le domaine des sciences de l'information et des bibliothèques. Nous citerons, dans les rares travaux concernant ce champ, ceux de Jonas Söderholm, doctorant à la Swedish School of Library and Information Science, qui mène depuis 2014 des recherches sur les bibliothèques de prêt d'outils aux États-Unis, dans une approche sociologique et économique, et celles de Katarina Michnik et Catarina Eriksson, qui étudient les objectifs et les discours construits autour des bibliothèques d'objets. En France, en 2016, la question des collections d'objets est au centre d'une intervention de Nicolas Beudon au 63^{ème} Congrès de l'Association des Bibliothécaires de France, consacré à l'innovation sociale, territoriale et technologique en bibliothèque.

À l'heure de la dématérialisation de l'information, les bibliothèques, concurrencées dans leur rôle d'accès à l'information, développent portails et bibliothèques numériques, et affirment leur présence sur le web. D'un autre côté, une réflexion se développe sur les espaces, les collections et les services que la bibliothèque peut offrir, qui s'incarne aujourd'hui autour de l'idée de « bibliothèque troisième lieu ». Les collections d'objets apparaissent donc dans un contexte qui voit la bibliothèque devenir un lieu de vie, alors qu'elle est encore, dans les représentations mentales, le lieu du livre. Il apparaît légitime de s'interroger sur un phénomène qui soulève, dans une institution en profonde mutation,

¹ Citation extraite de la photographie d'une manchette de presse. Source : Moules à gâteaux et vieux chignons. In : *Desperate librarian housewife* [en ligne], mis en ligne le 31 octobre 2017. Disponible sur : <http://sophiebib.blogspot.fr/2017/10/moules-gateaux-et-vieux-chignons.html> (Consulté le 02/03/2018)

d'importantes questions d'identités. Pourquoi les bibliothèques ont-elles choisi, dans un monde de plus en plus numérique, d'offrir des objets physiques² ? Une bibliothèque se définit-elle par le prêt, ou par ce que ses collections contiennent ? Est-ce que des services qui prêtent des objets doivent continuer à s'appeler « bibliothèques » ?

Au-delà de cette question d'identité, le prêt d'objets en bibliothèque est aujourd'hui un fait, qu'il s'agit d'appréhender en tant que tel. Trois points de vue différents peuvent être adoptés pour en cerner les enjeux. En premier lieu, le point de vue de l'institution et des professionnels invite à s'interroger sur la façon dont le prêt d'objets entre en cohérence avec l'offre globale de l'établissement. À la fois service et collection, il invite à une réflexion sur les aspects pratiques de la mise en place d'une collection peu traditionnelle. En second lieu, le point de vue de l'utilisateur permet de s'interroger sur l'image que la bibliothèque renvoie, mais aussi sur ce que représente, pour l'utilisateur, l'acte d'emprunter. Enfin, le prêt d'objets peut s'envisager d'un point de vue politique et social, à travers une réflexion sur l'influence de la bibliothèque sur la vie de ses usagers. Les réflexions actuelles autour de la mesure d'impact des bibliothèques³ visent à évaluer la façon dont la bibliothèque est bénéfique dans les domaines économique, social, éducatif et culturel : nous aborderons ici le prêt d'objet sous l'angle d'un service qui permet une amélioration de la vie quotidienne des membres d'une communauté.

Il nous a semblé intéressant de confronter les expériences menées dans les bibliothèques territoriales à celles menées en bibliothèque universitaire : si les deux types d'établissements répondent à des logiques différentes, les uns davantage tournés vers la lecture publique et les loisirs, et les autres vers l'apprentissage, ils partagent aujourd'hui une même réflexion sur leurs missions et leur positionnement au sein de leur communauté. Le périmètre de cette étude s'appliquera donc aux deux types d'établissement. D'autre part, le regard sur les expériences étrangères des dernières décennies permet d'apporter un éclairage sur les initiatives menées aujourd'hui en France. Nous nous attacherons alors à tenir compte des différences institutionnelles et culturelles pouvant exister entre les différents modèles.

Quelle est la place du prêt d'objets en bibliothèque ? En quoi est-il légitime par rapport aux missions de l'établissement, et quels en sont les enjeux pour les professionnels comme pour les usagers ? Ce service peut-il renouveler la place de la bibliothèque dans sa communauté, et au-delà dans la société ?

Nous nous intéresserons dans un premier temps à la nouveauté que constitue des collections d'objets et à leur place au sein des autres collections, et nous nous interrogerons sur leur légitimité. Une analyse des différents objectifs tournés vers les usagers permettra ensuite de voir en quoi le prêt d'objet est un moyen de remplir les missions des bibliothèques. Enfin, nous mènerons une réflexion sur les perspectives que le prêt d'objet ouvre pour les bibliothèques et en quoi il est un moyen de conforter la place de la bibliothèque au sein de sa communauté.

² MICHNIK, Katarina et ERIKSSON, Catarina. Non-traditional library collections – in digital and other worlds. *Interlending & Document Supply*. Novembre 2014, n° 4, p.165.

³ Voir l'ouvrage de Cécile Touitou : TOUITOU, Cécile (dir.). *La valeur sociétale des bibliothèques: construire un plaidoyer pour les décideurs*. Paris : éditions du Cercle de la Librairie, 2017. 214 p.

I. UNE COLLECTION D'OBJETS ? PÉRIMÈTRE ET DÉFINITION

Introduction : Inclassables, insolites, illégitimes : histoire des objets en bibliothèque

Des plus prestigieux aux plus inattendus, les objets font depuis longtemps partie des collections de certaines bibliothèques. Elsa Cherbuy, dans un mémoire consacré aux objets patrimoniaux en bibliothèque⁴, dresse un inventaire d'objets hétéroclites souvent arrivés dans les collections par le hasard des saisies révolutionnaires, par des dons ou des dépôts : objets prestigieux comme des globes ou des bustes, plus classiques comme les médailles et monnaies, ou encore insolites comme les jeux, jouets, textiles, accessoires, objets commémoratifs... Au XIX^e siècle, ce sont parfois les bibliothécaires eux-mêmes qui constituent ces collections, dans un objectif de documentation : les musées ne sont alors pas encore clairement distincts des bibliothèques, et ces collections insolites attirent les chercheurs et les curieux, prenant parfois la forme de cabinets de curiosité.

Elsa Cherbuy souligne qu'aujourd'hui, ces objets, encombrants ou volumineux, sont souvent perçus comme illégitimes en bibliothèque, y compris par les professionnels : si certains évoquent le « charme de l'inclassable », pour d'autres, ces collections sont avant tout caractérisées par les problèmes de conservation qu'elles posent : elles demandent un conditionnement et un stockage particulier, en raison de leur volume et parfois de leur fragilité. La catégorie « objet », dans les réserves, se définit alors comme un « fauteur de troubles », regroupant « tout ce qui demande un traitement spécifique ».

La présence d'objets, dans les bibliothèques, ne va donc pas de soi : par essence, ce sont les musées qui sont amenés à conserver les objets, tandis que le domaine légitime de la bibliothèque est le livre et la lecture⁵. Par leur caractère ancien, rare ou précieux, les objets conservent une place dans les fonds patrimoniaux, même en tant qu'anomalie ; en revanche, le prêt d'objet est une préoccupation plus récente, qui envisage l'objet comme une partie de la collection mise en circulation, dans ou à l'extérieur de la bibliothèque. À l'opposé de la conservation, l'objectif est de faire sortir les objets de la bibliothèque pour qu'ils puissent remplir l'usage auquel ils sont destinés.

⁴ CHERBUY, Elsa. *Les objets en bibliothèque*. Mémoire de Diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : Enssib, 2017 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/67421-les-objets-en-bibliotheque.pdf> (Consulté le 02/03/2018)

⁵ BEUDON, Nicolas. Le prêt d'objets : chant du cygne ou renouveau des bibliothèques publiques ? *Nectart*. Juin 2017, no 5, p. 90.

A. L'EXTENSION DU DOMAINE DU PRÊT ⁶

1. Une progressive extension du domaine du prêt

Par son étymologie, mais aussi dans l'imaginaire social, la bibliothèque est le lieu du livre. Le mot « bibliothèque » vient du grec *biblion*, « livre », et de *thèque*, « lieu de dépôt, coffre » ; il désigne un lieu où les livres sont rangés et conservés. La démocratisation du prêt est un phénomène relativement récent, lié à l'essor de la lecture publique dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle. À la fin des années soixante-dix, les bibliothèques se déclinent en médiathèques, et au cours de ces cinquante dernières années, les collections en prêt connaissent une progressive extension au-delà du livre et de l'imprimé, pour des raisons qui tiennent autant de l'évolution technologique que d'une réflexion sur les missions de la bibliothèque. Le nom de médiathèque signale cette diversité, mais accompagne aussi une évolution vers le libre-accès, la gratuité et l'animation culturelle. Pour Anne-Marie Bertrand, ce nouveau nom repose sur le présupposé que les bibliothèques ont un rôle social à jouer dans la société⁷ : offrir à tous les citoyens un service public, et non pas s'adresser au seul public lettré. Cette mutation interroge le modèle classique.

Nous retiendrons ici les extensions du prêt qui nous semblent les plus significatives. Quelles ont été les questions soulevées par ces ouvertures progressives de la circulation de documents à d'autres supports que le livre ? Quelle légitimité pour ces nouvelles collections ?

a. Le disque

Les discothèques se développent en France à partir des années soixante, et apparaissent progressivement comme une section à part entière des bibliothèques. Les partisans du disque se réfèrent aux missions culturelles des établissements pour justifier sa place aux côtés du livre : « Le livre reste le dispensateur initial des richesses culturelles, mais [il] touche toujours par quelque bord à d'autres moyens d'expression. Les uns et les autres devraient se compléter pour offrir à l'*uomo qualunque* les meilleures possibilités de culture »⁸. L'intitulé d'une enquête de 1967 est significatif : « les discothèques comme prolongement et enrichissement de l'action des bibliothèques »⁹. En septembre 1974, une option « discothèque » est intégrée à la formation du Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Bibliothécaire.

Mais le disque ne suscite pas une adhésion unanime : l'enquête établit un manque de moyens financiers, de place et de personnel, et met en lumière la nécessité d'une formation spécifique. En pratique, le disque nécessite de repenser le catalogage, le classement, l'entretien et la mise à disposition dans des bacs. Au fur

⁶ La formule est de Lionel Dujol, chargé du développement numérique, Médiathèques Valence Romans Agglo. Source : <https://www.slideshare.net/hulot/bibliothèques-innovantes-espaces-services-dispositifs>, slide 114 (Consulté le 02/03/2018)

⁷ BERTRAND, Anne-Marie. La médiathèque questionnée. *Bulletin des Bibliothèques de France (BBF)*. Mars 1994. Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1994-02-0008-001> (Consulté le 02/03/2018)

⁸ MORLOT, J. et DOUAN, Gérard. Les discothèques comme prolongement et comme enrichissement de l'action des bibliothèques. *Bulletin d'information de l'ABF*, 1968. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/52713-les-discothèques-comme-prolongement-et-enrichissement-de-l-action-des-bibliothèques> (Consulté le 02/03/2018)

⁹ SANZ, Pascal. Les discothèques dans les bibliothèques centrales de prêt [en ligne]. *Bulletin d'information de l'ABF*, 1977. Disponible sur : http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=55096 (Consulté le 02/03/2018)

et à mesure de la structuration de la profession de discothécaire, ces problèmes sont pensés collectivement. Pour Jean-Marie Daudrix, directeur de Discothèque de France, livres et disques relèvent d'une même identité professionnelle : « à long terme, il y a gros à parier que sous le seul vocable 'Bibliothèque Publique' on saura bien que des professionnels, 'bibliothécaires', offrent tout uniment [...] toutes sortes de documents : livres, disques, photos, films, etc... »¹⁰. En effet, des collections de disques, puis de compact discs à partir de 1982 se constituent progressivement, en calquant leur circuit sur celui du livre, même si les conditions de prêts diffèrent parfois.

b. Les œuvres d'art

Les artothèques, structures de prêt de collections d'œuvres d'art contemporain, ont d'abord été portées par les maisons de la Culture ; le modèle des artothèques intégrées à des bibliothèques municipales se développe à partir de 1983, encouragé par le ministère de la Culture¹¹. On en compte 16 en 2015. Ces collections ont un coût parfois élevé, et elles se distinguent par leur procédure d'acquisition qui demande de fréquenter galeries et artistes. Comment justifier alors la présence des artothèques en bibliothèque ?

Christelle Petit¹² évoque la spécialisation des bibliothèques dans le traitement et la gestion de collections : indexées et intégrées au catalogue, les œuvres gagnent en visibilité. D'autre part, les artothèques remplissent une mission éducative qui rencontre celle de la bibliothèque. Elles visent à construire une sensibilité artistique et à éduquer le regard, reposant sur « le principe élémentaire suivant : choisir une œuvre est le premier acte d'appropriation de l'art ». Prêter des œuvres d'art en bibliothèque, c'est leur donner une valeur d'usage, indispensable à une désacralisation qui rend l'œuvre plus accessible : « Entrer dans un processus de prêt, c'est accepter l'usure inévitable, la casse éventuelle, peut-être même le désherbage ». On peut insister d'autre part sur l'expérience vécue par l'emprunteur, qui rapporte l'œuvre chez lui et se l'approprie de façon matérielle, affective et intellectuelle.

c. Les jeux et les jouets

Les jeux et jouets sont également apparus aux côtés des livres dans les années 60 et 70. Les ludothèques se développent parallèlement en structures indépendantes, avec la création en 1979 de l'Association des Ludothèques Françaises, qui symbolise l'affirmation d'une identité professionnelle.

Le rapport sur le jeu en bibliothèque de 2016¹³ recommande le rapprochement des ludothèques et des bibliothèques, car jeux, jouets et jeux vidéo participent de l'évolution culturelle individuelle et collective. De plus, en médiathèque, la présence

¹⁰ DAUDRIX, Jean-Marie. À Propos Des Discothèques Publiques de Prêt. *Le Bulletin de l'ABF*. 1976. Disponible sur : http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=54692 (Consulté le 02/03/2018)

¹¹ PETIT, Christelle. Une artothèque à la bibliothèque. *Bulletin des Bibliothèques de France (BBF)*. Juillet 2015. Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2015-06-0104-011> (Consulté le 02/03/2018)

¹² PETIT, 2015, *op. cit.*

¹³ INSPECTION GÉNÉRALE DES BIBLIOTHÈQUES. *Jeu et Bibliothèques : Pour Une Conjugaison Fertile*. Rapport No 2015-009. Février 2015 [en ligne]. Disponible sur : http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2015/89/0/Le_jeu_dans_les_bibliothèques-igb_446890.pdf (Consulté le 02/03/2018)

de jeux favorise l'appropriation du lieu par le public et favorise les pratiques collectives.

Actuellement, de plus en plus de structures sont intégrées dans les politiques des collectivités territoriales, comme le montre la part croissante de ludothèques de statut municipal¹⁴. Mais la ludothèque pose certains problèmes aux bibliothécaires : la gestion matérielle du prêt et du retour peut être fastidieuse (taille, petits composants...), et la pratique du jeu se heurte au respect des autres usages plus silencieux de la médiathèque. Enfin, si l'arrivée du jeu en bibliothèque pose au départ un problème de légitimité qui tend à s'effacer aujourd'hui, elle introduit surtout de nouvelles postures professionnelles qui nécessitent un effort d'adaptation et de formation.

d. Les ordinateurs, tablettes et liseuses

Les bibliothèques universitaires sont précurseurs dans le domaine du prêt de matériel informatique, notamment le prêt d'ordinateurs sur place. La mise à disposition d'un outil informatique apparaît comme un corollaire de l'étude : il permet d'accéder à internet, de réaliser des travaux et d'utiliser des logiciels recommandés dans le cadre des enseignements. Depuis 2009, les services de prêt de tablettes et de liseuses se multiplient en BU comme en BM. Ces services offrent à tous les usagers un accès à des technologies nouvelles, et c'est souvent la dimension de test et de découverte d'un outil et d'applications qui ressort des usages. Les liseuses, souvent prêtées avec du contenu pré-chargé, sont assimilables à un support d'information.

Mais tablettes et liseuses restent des outils adaptés à un usage personnel, peu compatibles avec le caractère temporaire de l'emprunt : nous y stockons nos photos, y téléchargeons des applications relatives aux loisirs et à la vie quotidienne. En BU, passé l'engouement initial lié à la nouveauté de l'objet, certains constatent que les tablettes, peu adaptées au traitement de texte ou à la lecture prolongée, ne correspondent pas aux besoins pédagogiques des usagers¹⁵. Tablettes et liseuses impliquent, tout comme les disques ou les jeux, des contraintes de gestion quotidienne : ils demandent un effort de maintenance et de mise à jour constant. Leur poids rend la manipulation difficile, et leur coût oblige à des précautions de sécurité. Toutefois, cette gestion est facilitée par l'apparition d'armoires mobiles, et plus récemment de casiers automatiques pour l'emprunt autonome par l'utilisateur. Ces outils demandent enfin de repenser la médiation à l'utilisateur, à travers un accompagnement et une proposition de formation, et par la sélection d'applications et de contenus numériques adaptés.

Conclusion

À travers ces élargissements progressifs, il est tentant de voir le prêt comme une marque de fabrique de la bibliothèque, se déclinant sous toutes les formes. Il est même aujourd'hui possible d'« emprunter un(e) bibliothécaire » : derrière cette formule marquante, la bibliothèque propose un service de médiation et de recherche

¹⁴ INSPECTION GÉNÉRALE DES BIBLIOTHÈQUES, 2015, *op. cit.*, p. 38.

¹⁵ ROUX, Maïté. Ma BU pour une tablette. In : *L'Alambic numérique* [en ligne]. Mis en ligne le 03/01/2017. Disponible sur : <http://alambic.hypotheses.org/6309> (Consulté le 02/03/2018)

d'information lors d'un simple rendez-vous individuel avec un bibliothécaire. La référence au prêt est ici envisagée comme un angle de communication qui vise à valoriser les compétences du bibliothécaire et le conseil humain, dans une démarche qui touche à l'advocacy. Plus récemment, l'idée de « bibliothèque humaine » décline le même principe : les usagers peuvent « emprunter » un « livre humain », une personne qu'ils rencontrent dans le cadre de la bibliothèque, avec laquelle ils échangent pour en apprendre davantage sur une variété de sujets¹⁶. Il s'agit d'une animation ponctuelle, qui a lieu à l'intérieur de la bibliothèque ; mais on retrouve dans cette initiative l'idée d'un apprentissage par le dialogue, au-delà du livre.

Le prêt, tantôt « marque de fabrique », tantôt argument de communication, apparaît donc comme un élément identitaire fort pour la bibliothèque, chez les usagers comme chez les professionnels.

Mais les élargissements successifs du prêt montrent aussi que la bibliothèque ne se réduit pas à un lieu prêtant des « choses » : l'intégration des disques, d'œuvres d'art ou de tablettes aux collections se fait toujours en relation avec les missions de la bibliothèque dans le champ éducatif et culturel. Chaque élargissement soulève un ensemble de problématiques :

- Question de la gestion documentaire et matérielle de collection atypiques,
- Question de l'identité professionnelle et de l'adaptation de la posture à une nouvelle relation avec l'utilisateur. Jusqu'où doit aller la spécialisation d'un bibliothécaire chargé d'une collection de disques ou d'œuvres d'art ?
- Question de la complémentarité de la bibliothèque avec d'autres structures qui peuvent apparaître plus à même de gérer ces collections spécifiques pour des questions de compétences ou de métier,
- Question des pratiques collectives sur place et de la convivialité apportée par ces nouvelles collections.

Autant d'interrogations qui resurgissent face à l'arrivée de nouveaux objets dans les collections des bibliothèques.

¹⁶ Voir le mémoire de Mathilde Dumaine. *La bibliothèque vivante*. Mémoire de Master "Politique des bibliothèques et de la documentation". Villeurbanne : Esssib, 2014. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/65030-la-bibliotheque-vivante> (Consulté le 02/03/2018)

2. L'explosion actuelle du prêt d'objets : un état des lieux

a. Périmètre de l'étude et méthodologie de l'enquête

Périmètre de l'étude

Le dictionnaire Robert définit l'objet comme une « chose solide ayant unité et indépendance et répondant à une certaine destination », une « chose » qui est donc caractérisée à la fois par sa matérialité et par son usage. Les livres sont eux-mêmes des objets solides, en trois dimensions : c'est une évidence d'autant plus grande à l'heure de la dématérialisation de l'information.

Au-delà des disques, œuvres d'art ou matériel informatique, relativement fréquents, nous observons aujourd'hui l'apparition d'objets nouveaux dans les collections, qui prennent la suite de cette évolution. C'est sur ces objets que porte notre étude, à l'exception :

- Des documents imprimés et audiovisuels : livres, bandes dessinées et albums, périodiques, cartes et plans, CD, DVD, jeu vidéo,
- Des objets patrimoniaux, caractérisés par l'objectif d'une conservation dans le temps. Notre étude exclut donc les livres d'artistes,
- Des objets supports d'un contenu (CD-Rom ou clé USB par exemple),
- Les bibliothèques prêtant des ordinateurs, tablettes ou liseuses à l'exclusion de tout autre objet n'ont pas été retenues dans le corpus.

Nous excluons également de l'étude les collections formant des artothèques et des ludothèques, au motif que ces collections font déjà l'objet d'un champ d'étude spécifique. Enfin, le matériel mis à disposition des publics en situation de handicap n'est pas pris en compte, car il vise à rétablir une égalité d'accès aux collections et services.

La bibliothèque d'objets, au sens où nous l'entendons dans cette étude, rejoint la définition donnée par M. Robison et L. Shedd dans leur étude sur les Library of Things américaines¹⁷ :

« Une collection d'objets physiques qui sert un objectif utilitaire, comme des outils, des équipements ou des biens ; qui est mise en circulation hors des murs de la bibliothèque ; qui fait économiser de l'argent aux usagers en leur fournissant quelque chose dont ils ont besoin ; qui présente un attrait immédiat pour les usagers ; et qui remet en cause les procédures d'acquisition, d'équipement, de catalogage et de circulation standardisées ».

Méthodologie de l'enquête

Les bibliothèques sont-elles nombreuses à prêter des objets en 2018 ? Quels sont les types d'objets prêtés ? Nous avons effectué un travail de recherche et de recensement en plusieurs temps.

Un premier état des lieux à l'étranger et en France a d'abord été réalisé à partir d'une veille sur des articles issus de la presse professionnelle et grand public.

¹⁷ ROBISON, Mark et SHEDD, Lindley. *Audio Recorders to Zucchini Seeds: Building a Library of Things*. [S.I.] : ABC-Clio, 2017, p. 3.

Une enquête de Trevor Garcia¹⁸, datée de février 2017, a servi de point d'appui pour les recherches concernant les bibliothèques universitaires françaises. À partir de ces données, une carte interactive utilisant l'application MyMaps¹⁹ a permis de localiser ces bibliothèques en précisant le type d'objets prêtés et en indiquant un lien vers la source de l'information. Nous avons ensuite pris le parti de partager cette carte sur Twitter, en invitant à signaler des initiatives semblables.

Un corpus de vingt-six bibliothèques municipales et universitaires a ainsi pu être progressivement constitué²⁰. À partir de ce recensement, des échanges avec les professionnels impliqués dans les services, ou projets de services de prêt d'objet, ont permis d'approfondir l'état des lieux et d'analyser le sens des démarches de chacun.

b. Regards sur une pratique venue de l'étranger

À l'étranger, notamment dans les pays anglo-saxons et dans quelques pays d'Europe du Nord, de nombreuses bibliothèques prêtent des objets.

Aux États-Unis, ces collections d'objets ont déjà une longue tradition. M. Robison et L. Shedd soulignent le rôle précurseur des *Curriculum materials centers* (que l'on pourrait assimiler à des centres de documentation pédagogique), qui, dès 1920, prêtent aux futurs enseignants du matériel de classe, comprenant jeux et jouets, kits, objets à manipuler ou maquettes scientifiques. Mais l'emblème du mouvement des « *libraries of things* »²¹ est la bibliothèque d'outil, qui apparaît dans les années 1940. Ces premières collections d'objets ont un objectif utilitaire et social : elles visent à favoriser l'entretien de l'habitat urbain en facilitant la circulation des outils. L'utilisation du mot « *Libraries* » a créé une importante association dans les esprits avec les bibliothèques publiques de prêt. Ce lien est rarement effectif car ces établissements prennent la plupart du temps la forme d'un service municipal indépendant. Ces bibliothèques d'outils atteignent parfois une grande ampleur, comme à la Oakland Public Library : fondée en 2000, elle compte 5000 outils fin 2017.

Au-delà de ce cas précis, aujourd'hui, de plus en plus de bibliothèques américaines constituent des collections d'objets non plus spécialisées dans une thématique, mais caractérisées par leur étendue, « offrant un peu de tout ». On peut citer la Sacramento Public Library²² (Californie) qui a lancé sa *Library of things* en 2015, dont la collection apparaît « sans limites » : instruments de musique, matériel créatif comme des machines à coudre ou des plastifieuses, mais aussi de l'équipement pour l'entretien de la maison et du jardin, comme des tondeuses à gazon ou des nettoyeurs à haute pression. On peut également évoquer les collections

¹⁸ Échanges de mails avec Trevor Garcia, élève conservateur, promotion DCB 25, stagiaire au SCD de Brest de février à mai 2017, chargé d'étude concernant la mise en place d'un prêt d'objets.

¹⁹ Nous avons rendu cette carte publique. Disponible sur : <https://tinyurl.com/pretdobjets> (Consulté le 02/03/2018)

²⁰ Voir la liste des établissements en annexe 1.

²¹ « Library of things » peut être traduit par « bibliothèque de choses ».

²² GARRISON, Ellen. Borrow a Sewing Machine? Sacramento Public Library to Start Loaning More than Books. *The Sacramento Bee* [en ligne]. Mis en ligne le 01/02/2015. Disponible sur : <http://www.sacbee.com/news/local/education/article8920145.html> (Consulté le 02/03/2018)

éclectiques de la Ann Arbor Public Library²³ (Michigan) ou de la Wilkinson Public Library²⁴ à Telluride (Colorado) qui comprennent de très nombreux objets : appareils électroniques de mesure (détecteur de fuites thermique, thermomètre infrarouge, outil pour mesurer la qualité de l'air...), des outils scientifiques (télescopes, détecteur de métaux...) ou encore des instruments de musiques originaux et peu répandus comme de petits pianos électroniques de poche ou des synthétiseurs analogiques. Dernier exemple, aux Pays-Bas, la Dok de Delft²⁵ prête des kits de programmation et de robotique, des jumelles ou des accessoires de cirque. À cette variété des objets prêtés correspond souvent une volonté de servir une communauté et de s'adapter à ses besoins : les usagers peuvent être associés aux décisions d'achat, comme à la Sacramento Public Library.

²³ Voir le catalogue de la *Library of things* de la Ann Arbor Public Library : <http://www.aadl.org/catalog/browse/unusual> (Consulté le 02/03/2018)

²⁴ Voir le catalogue de la *Library of things* de la Wilkinson Public Library : <https://www.telluridlibrary.org/unusual-items-to-borrow/>

²⁵ Voir les résultats de la recherche mot = speelobjecten dans le catalogue de la DOK de Delft : <https://ct.dok.info/main.php?action=zoek&bibtiopen=speelobjecten&bibmanrint=MLPMYYX1>

c. Et en France ?

Bibliothèques municipales

Le prêt d'objets dans les bibliothèques françaises est-il une tendance marginale ou un mouvement naissant ? Il est difficile de tracer l'évolution des collections d'objets en raison du peu de sources disponibles à ce sujet. Toutefois, en février 2014, dans le cadre du projet de prêt d'instrument de musique de la Médiathèque José Cabanis à Toulouse, Amandine Minnard réalise une enquête sur le prêt d'instruments de musique en bibliothèque. L'enquête recense 6 bibliothèques municipales proposant un service de prêt d'instruments de musique. Fin 2017, nous dénombrons 13 projets, déjà en cours ou en élaboration.

Les instruments de musique sont les objets les plus souvent prêtés dans les bibliothèques. Une majorité d'entre elles a fait le choix de prêter des instruments à cordes, populaires et faciles à entretenir : à Angers et à Rouen, des guitares classiques, folk, basse et électriques sont mises en circulation. D'autres se sont orientées vers des instruments moins classiques : la médiathèque du Centre-Ville d'Issy-les-Moulineaux prête également un violon, une mandoline, un mélodica, un theremini et un accordéon enfant. D'autres enfin prêtent des instruments du monde : une kalimba ou une balalaïka à la médiathèque Marguerite Yourcenar (Paris), une derbouka et un djembé à la médiathèque Flora Tristan (Pierrefitte).

En dehors des collections d'instruments de musique, notre enquête a permis d'identifier trois services de prêt portant sur un seul type d'objets (parapluie, cadenas, moules à gâteau) et deux autres s'articulant autour d'une thématique : matériel de sport (yoga, fitness) et matériel de jeu vidéo (consoles, manettes et casques de réalité virtuelle) ; enfin, trois projets proposent une collection touchant à plusieurs domaines. À Bayeux notamment, la création d'une bibliothèque d'objets comprenant trente-sept objets différents en prêt (125 exemplaires en tout), ressortant des domaines des loisirs créatifs, de la musique, de la cuisine et de la science, fait partie du projet de la nouvelle bibliothèque intercommunale, qui ouvrira à l'horizon 2019.

La majorité des projets recensés a été mise en place très récemment, entre 2016 et février 2018. Ainsi, malgré le manque de données antérieures sur ce type de services, on peut souligner une amplification du phénomène sur la période des deux années écoulées.

Bibliothèques universitaires

Les bibliothèques universitaires ont développé depuis longtemps une tradition de prêt de petit matériel pour dépanner sur place :

- Matériel d'écriture : feutres pour tableau blanc, ardoises effaçable, pointeurs laser,
- Matériel informatique et électrique : chargeurs de téléphone portable, casques audio, claviers et souris à fil ou bluetooth, câbles réseau, adaptateurs, clés USB, cadenas d'ordinateur portable, multiprises...
- Objets plus coûteux pour le travail sur place : calculatrices, pico projecteurs...

Si ce petit matériel en prêt n'est pas toujours assimilé à un service en tant que tel, il répond néanmoins à un besoin immédiat des usagers, et peut correspondre à une dépense bien réelle, surtout dans le cas des fongibles. Ces objets prêtés sur place

sont complémentaires aux espaces de travail offerts et au prêt d'ordinateurs, et démontrent une prise en compte des besoins réels des étudiants qui travaillent sur place toute la journée.

À domicile, certaines bibliothèques universitaires prêtent du matériel audiovisuel qui répond à des besoins transversaux. Les BU d'Angers et de Poitiers prêtent ainsi des caméras, micros et dictaphones pour soutenir les étudiants dans des projets incluant, par exemple, l'enregistrement de son ou la création de documents audiovisuels. Ces services sont rares en BU, car c'est souvent un autre service de l'université (audiovisuel ou informatique) qui prend en charge la circulation de ce type de matériel, coûteux et nécessitant des compétences techniques spécifiques.

Enfin, quelques initiatives originales peuvent être mentionnées dans cet état des lieux : la BU du Havre prête des plaids en hiver, matérialisant l'attention portée aux usagers, et le SCD de l'Université de Haute-Alsace mène une réflexion sur un prêt de trousse pour usagers distraits.

Depuis peu, dans certaines bibliothèques universitaires, le prêt d'équipement se structure en un véritable service avec un budget et un personnel dédié, et s'accompagne d'une communication par une page spécifique sur le site internet. Sur les pages « Prêt de matériel » de la BU d'Angers²⁶ ou de la BU du Bouguen de Brest²⁷, l'utilisateur peut ainsi consulter la liste du matériel et connaître sa disponibilité.

d. Un panorama des objets prêtés en bibliothèque

« *Once entered into the circulation system, the sky's the limit* »²⁸

À partir des exemples relevés dans la presse professionnelle en France, mais aussi à l'étranger, cet inventaire des objets prêtés en bibliothèque n'a pas pour objectif d'établir un catalogue exhaustif, mais plutôt de voir quels sont les champs investis par les bibliothécaires.

Les catégories d'objets se rapportent à une large variété de domaines, ce qui suppose des publics et des usages très différents. Dès lors apparaît l'idée d'une nécessaire adaptation du service proposé en fonction du public auquel on s'adresse.

Domaine	Exemples
Outils pour l'entretien de la maison et les travaux	Perceuse, ponceuse électrique, clés de différentes tailles... Kit de ramonage, échelle, nettoyeur à haute-pression, pelle Tondeuse à gazon, outils de jardinage...

²⁶ Voir sur le site de la BUA : http://bu.univ-angers.fr/prest_materiel (Consulté le 02/03/2018)

²⁷ Voir sur le site du SCD de l'UBO : <http://ubodoc.univ-brest.fr/services/materiel/> (Consulté le 02/03/2018)

²⁸ « Une fois que vous entrez dans l'univers du prêt d'objets, le ciel est votre seule limite ». Source de la citation : MASSIS, Bruce E. From iPads to Fishing Rods: Checking out Library Materials. *New Library World*. 2013, vol. 114, n° 1/2, p. 80-83.

Ustensiles de cuisine	Moule à gâteau, fontaine à chocolat, déshydrateur alimentaire, rice cooker ²⁹ , friteuse saine...
Activités manuelles créatives	Machine à badges, machine à écrire, machine à coudre, métier à tisser...
Matériel audiovisuel	Caméra, appareil photo, console de jeu, lecteur dvd portable, convertisseur VHS-DVD, enceinte portable...
Matériel pour travailler (souvent en prêt sur place)	Souris, casque audio, ardoise effaçable, clé USB, chargeur...
Instruments de musique	Guitare, percussion, synthétiseur, pédale d'effet, thérémine ³⁰ ...
Vie quotidienne	Parapluie, vêtements...
Sport et extérieur	Vélo, raquettes de marche, raquette de tennis, frisbee, balles, corde à sauter... Jumelles, tente, cuisine de camping, boussole... Chronomètre, podomètre...
Sciences et loisirs	Télescope, robot, kit arduino, drone...
Fête	Machine à bulles, boule à facette...
Bien-être et santé	Tapis de yoga, tensiomètre...
Service	Spot internet mobile
Autres	Drapeaux

Figure 1. Tableau d'exemples d'objets prêtés en France ou à l'étranger, classés par domaines.

²⁹ Cuiseur de riz

³⁰ Un thérémine est un instrument de musique composé d'une enceinte avec des tubes radio produisant des ondes sonores dont la hauteur est contrôlée en approchant ou en éloignant la main d'une antenne.

B. UNE COLLECTION - PRESQUE - COMME UNE AUTRE : ASPECTS MATÉRIELS ET PRATIQUES

Le mot « collection » vient du latin *co-ligere*, qui désigne le fait de « choisir ensemble », et donc de créer un ensemble cohérent de documents choisis les uns en fonction des autres. Acquis et mis à disposition par les bibliothèques, les objets font partie de ses collections permanentes et peuvent être compris comme une composante de la politique documentaire : comme pour toute collection, la bibliothèque en gère l'acquisition, la conservation et la politique d'accès. Leur gestion se calque en partie sur le circuit classique du document ; ces collections posent toutefois des questions pratiques particulières en raison, par exemple, de leur volume, de leur fragilité ou de leur usage.

Les collections d'objets impliquent-elles de simples adaptations des pratiques existantes, ou obligent-elles à repenser tout le circuit des collections ? Quelle complémentarité envisager avec les autres collections ? Ce tour d'horizon de pratiques souvent expérimentales et évolutives est fondé sur notre enquête d'une part, sur des exemples issus de l'étranger d'autre part.

1. De l'acquisition à l'équipement

Acquisitions

Comme dans le cas des artothèques, les collections d'objets contraignent les bibliothécaires à se diriger vers des fournisseurs très variés, souvent hors des marchés publics traditionnels³¹. L'étape de la commande peut être fastidieuse : dans les collectivités territoriales, il est parfois possible de se rapprocher d'un autre service acquérant le même type d'objets (par exemple le Conservatoire dans le cas des instruments de musique), et ainsi d'inscrire les achats de la bibliothèque dans le même marché public. Lorsqu'il est possible de choisir un fournisseur, les commerçants d'un magasin spécialisé local peuvent être à la fois source de conseils et d'informations sur une clientèle qui est aussi potentiellement usagère de la bibliothèque ; la proximité avec la médiathèque peut aussi favoriser un partenariat pour l'entretien et la réparation des objets nécessitant une maintenance.

À l'achat, des critères de sélection bien différents de ceux du livre apparaissent, liés en partie à la valeur d'usage des objets. Comme le souligne A. Broner dans un article consacré à la Tool Library de Berkeley³², la solidité et la résistance à l'usage sont des critères majeurs ; pour certaines machines, la possibilité de trouver facilement des pièces détachées pour leur remplacement après usure peut être un atout. Il faut arrêter son choix sur un fabricant ou une marque, ou éventuellement choisir des exemplaires d'origine diverse lorsque l'on veut

³¹ Les objets, comme les jeux ou les DVD, ne relèvent pas du régime propre à l'achat de livres. Ils sont concernés par la récente réforme des marchés publics (Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics) qui instaure notamment que « pour les marchés d'une valeur inférieure à 25 000 € HT, l'organisme public a pour seule obligation de choisir une offre pertinente, de faire une bonne utilisation des deniers publics et de ne pas contracter systématiquement avec un même fournisseur lorsqu'il y a plusieurs offres susceptibles de répondre à son besoin ». Nous ne pouvons donner de règle générale dans ce domaine ; il est important de se rapprocher du service financier de sa collectivité ou de son Université pour connaître la procédure à respecter dans chaque cas particulier.

³² BRONER, Adam. *Measure Twice, Cut Once : A Long-Lasting Tool Lending Library in Berkeley*. In : ROBISON, Mark et SHEDD, Lindley, *op. cit.*, p. 29.

bénéficiaire de spécificités justifiant le choix de plusieurs marques pour un même type d'objet. Maniés avec discernement, des sites de consommateurs ou des forums d'utilisateurs peuvent devenir des outils d'acquisition utiles. Enfin, le meilleur moyen de choisir reste de tester soi-même l'objet, à condition toutefois posséder quelques connaissances dans le domaine concerné.

Catalogage

Le plus souvent, les bibliothèques font le choix d'intégrer les objets au Système Intégré de Gestion de la Bibliothèque (SIGB) pour deux raisons : donner une visibilité à l'objet, et permettre sa circulation. Mais cette adaptation peut s'avérer maladroite et donner lieu à une notice difficilement lisible, qui entraîne des incompréhensions pour l'utilisateur.

Le catalogage d'objets aux formats Unimarc ou RDA³³ dans certaines bibliothèques américaines nécessite un peu de créativité pour adapter les normes aux caractéristiques des objets. Dans les pratiques observées, les champs qui apparaissent dans la notice sur l'interface publique du catalogue sont renseignés en priorité : zone de titre (nom de l'objet), zone éditeur (le fabricant ou la marque), zone de description matérielle, de note ou de résumé (description physique, composants et conditions particulières s'appliquant au prêt). À la Library of Things de Sacramento, le personnel utilise un titre générique (« guitare ») et des titres spécifiques pour aider à la recherche (« Fender FA 100 »)³⁴. Dans le catalogue, la recherche d'un objet particulier permet de voir sa disponibilité ou de faire une réservation.

Dans une approche de découverte, il nous paraît plus probable qu'un usager souhaite « butiner » la collection d'objets. Il est donc utile de prévoir un même « type de document » (« objet », « objet en trois dimensions », « instrument de musique » ...) ou une indexation permettant d'isoler la collection, en fonction des possibilités de recherche offerte par le SIGB dans ses interfaces internes et publiques. Ces possibilités seront utiles pour le personnel dans le travail de gestion ou de renseignement. On peut toutefois douter de l'impact de cette indexation auprès des usagers, car son utilisation demande une bonne maîtrise de la recherche documentaire dans un catalogue.

De nombreuses bibliothèques assurent un point d'accès supplémentaire à la collection au moyen d'une page dédiée sur le site, complémentaire au catalogue. Ainsi, la page consacrée au prêt d'instruments sur le site de la médiathèque de Tarnos³⁵ présente l'ensemble des instruments sous forme de vignettes cliquables qui conduisent à la notice de l'objet sur le catalogue public, et permettent d'accéder à ses caractéristiques et à sa disponibilité.

Enfin, nous pouvons relever une initiative qui fait valoir la complémentarité des objets avec d'autres collections en créant des liens dans le catalogue : sur la notice du vélo de la Wilkinson Public Library apparaissent aussi, dans la rubrique

³³ Resource Description and Access.

³⁴ COLEMAN ALVAREDO, Michelle *et al.* Create, Share, Play : Sacramento's Library of Things. In : ROBISON, Mark et SHEDD, Lindley, *op. cit.*, p. 91.

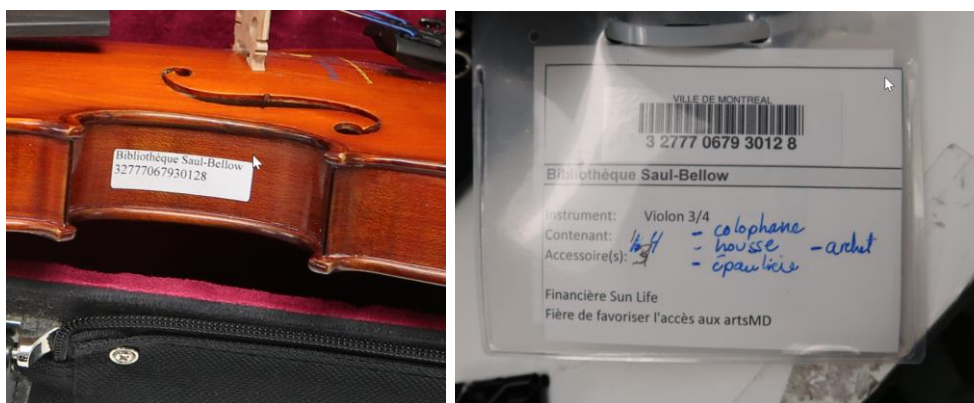
³⁵ Voir le site de la médiathèque de Tarnos : <http://mediatheque.ville-tarnos.fr/pre-t-d-instruments> (Consulté le 02/03/2018)

« More like this »³⁶, des livres en lien avec le vélo, sans doute de manière automatique via une indexation³⁷.

Équipement

Souvent coûteux mais indispensable pour maximiser la durée de vie des livres et autres supports, l'équipement est une étape importante dans le traitement des collections d'objets. Il vise d'abord à protéger les objets et à assurer leur transport dans de bonnes conditions. Lorsque c'est possible, le mieux est d'acheter la housse de protection correspondant à l'équipement, prévue à cet effet par le fabricant. Mais certains objets ne sont pas destinés à un usage en mobilité ; il faut alors trouver des solutions de remplacement durables, qui favorisent une manipulation rapide et un stockage permettant un gain de place. Des caisses en plastique transparent peuvent servir au conditionnement des kits de cuisine, qui contiennent plusieurs éléments et parfois des brochures de recettes³⁸. La Marvin Duchow Music Library se montre particulièrement créative pour le conditionnement des équipements audiovisuels fragiles réceptionnés dans des cartons (microphones, enregistreurs audio...) : des glacières souples isothermes, avec sangles et poches pour le petit matériel complémentaire, sont par exemple utilisées. Enfin, certaines bibliothèques prêtent des objets sous forme de pack : l'équipement doit alors rendre compte de l'ensemble des objets prêtés, avec par exemple une étiquette listant les différents éléments. C'est l'option choisie par la BM d'Angers, qui prête par exemple la guitare électrique avec ses accessoires (ampli et câble, accordeur, médiator).

Les objets sont souvent équipés au moyen d'étiquettes plastifiées comportant le nom ou le logo de la bibliothèque et le code-barres ou la cote de l'exemplaire. Certaines bibliothèques font le choix de marquer l'appartenance de l'objet directement sur celui-ci, en y inscrivant les informations nécessaires directement au marqueur ou sur une étiquette apposée.



³⁶ Que nous pouvons traduire par « Plus de documents sur le même thème ».

³⁷ Voir la notice sur le catalogue de la Wilkinson Public Library : <https://wilkinson.marmot.org/Record/b29889765> (Consulté le 02/03/2018)

³⁸ Des boîtes en plastique transparent sont ainsi utilisées à la médiathèque de la Verpillière et la médiathèque de la Grand'Mare.

Pour la circulation, de nombreuses bibliothèques privilégient le code-barre à la puce RFID³⁹ : d'une part, si l'objet est volumineux, le scan du code-barre avec la douchette est plus pratique que le passage de l'objet sur une platine. D'autre part, les composants métalliques de certains objets peuvent perturber le champ magnétique de la puce RFID, rendant la lecture impossible ; il faut alors éventuellement prévoir un autre dispositif antivol. Dans d'autres bibliothèques, à chaque instrument de musique correspondent deux fiches plastifiées contenant une puce RFID et la représentation de l'instrument et de tous ses accessoires. La fiche est scannée lors du prêt et est glissée dans la housse de l'instrument, faisant office d'antivol. La bibliothèque garde l'autre exemplaire.

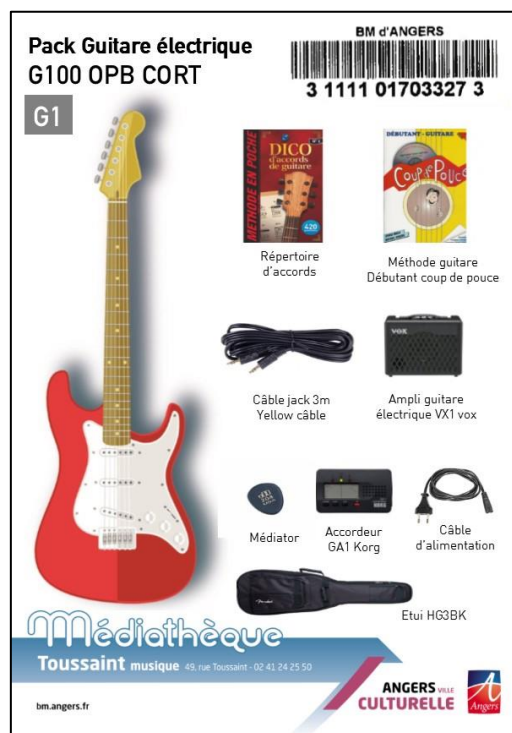


Figure 3 : Fiche servant au prêt à la BM d'Angers

La maintenance

Alors que les collections de livres ou multimédia ne demandent qu'un entretien relativement léger, certaines collections d'objets nécessitent une maintenance plus importante, coûteuse en budget et en temps. La maintenance peut avoir des répercussions sur la fluidité de la circulation des objets : le statut d'exemplaire doit ainsi être changé régulièrement dans le SIGB (« retiré temporairement », « en réparation »).

La maintenance doit s'envisager au cas par cas, mais doit être anticipée dans le projet. Une partie de la maintenance peut être effectuée sur place en fonction des compétences disponibles au sein de l'équipe. À la BM d'Angers, une certaine souplesse est de mise en cas de détérioration mineure : l'équipe répare elle-même une corde de guitare cassée, par exemple. Pour des dégradations plus importantes, la réparation doit être effectuée par un réparateur agréé, pour des raisons d'expertise,

³⁹ RFID : Radio Frequency Identification

de sécurité et de responsabilité. Pour des objets spécifiques, une externalisation de la maintenance pourra être envisagée.

Concernant la propreté des objets qui circulent de mains en mains, il est possible à un premier niveau de refuser le retour d'un objet sale. Les instruments ou le matériel électronique peuvent être nettoyés au retour avec un simple chiffon et un produit adapté. Dans le cas de prêt de textiles (plaids, déguisements), l'accès à une machine à laver est indispensable.

Il est aussi nécessaire de déterminer si les objets sont prêtés avec ou sans fongibles : les machines à coudre doivent-elles être rechargées en fil à chaque retour ? Faut-il fournir les piles dans les appareils ? Dans le même ordre d'idées, faut-il prêter les objets rechargés, prêts à l'utilisation ? La maintenance intègre toutes ces réflexions.

Plusieurs bibliothèques contactées soulignent toutefois le grand soin généralement apporté aux instruments de musique. La principale raison évoquée est la conscience du caractère exceptionnel du service.

Pour conclure, l'équipement et le catalogage des collections d'objets pose finalement des questions qui concernent également d'autres documents présents de longue date dans les bibliothèques : les livres hors-formats ou les séries de livres regroupées dans des coffrets obligent également à une certaine créativité en matière de stockage ou de description matérielle.

2. La gestion du prêt

Circulation des objets

La définition des modalités de circulation des objets peut donner lieu à des traitements particuliers. Il faut notamment décider si l'objet peut être acheminé d'un lieu à un autre : dans les pratiques observées, les bibliothèques ne font pas de transfert et demandent aux usagers d'emprunter et de rendre sur place. Le traitement dans le SIGB doit pouvoir en rendre compte. De même, les bibliothèques en réseau ne proposent généralement pas la réservation en ligne, dans un souci de simplification de la gestion, notamment afin d'éviter qu'un usager ne choisisse un lieu de retrait différent de la bibliothèque dans laquelle se trouve l'objet. La réservation se fait donc le plus souvent par téléphone ou sur place.

De façon très pratique, la circulation peut être facilitée par un système de fiches placées dans un classeur. Les bibliothèques de Montréal ont adopté ce système en répartissant les fiches correspondant à chaque instrument en trois sections : disponibles (instruments disponibles maintenant), instruments disponibles sur réservation seulement (en attente de retrait, prêté ou retiré pour maintenance), non-disponibles (instrument en réparation ou perdu).

La gestion du retour est un point de vigilance à prendre en compte. La vérification des objets peut devenir chronophage en raison du nombre d'éléments ou d'accessoires ; à la BU d'Angers, le personnel prévoit quinze minutes pour réaliser un inventaire complet, pièce par pièce : une caméra, par exemple, contient dix-neuf éléments à vérifier, tous étiquetés et inventoriés dans la convention. Une première vérification visuelle rapide est effectuée en présence de l'utilisateur, puis un inventaire complet pièce par pièce est réalisé avant la remise de l'objet en circulation. À la bibliothèque Marguerite Yourcenar de la ville de Paris, le personnel vérifie dans un

premier temps si tous les éléments sont dans le pack, puis vérifie dans un second temps si l'instrument n'est pas rayé ou abîmé, et s'il fonctionne ; les instruments électriques sont branchés et testés. Pour gagner du temps sur les objets comprenant des petits composants, une astuce de ludothécaire consiste à peser la boîte contenant l'objet avec une balance très précise pour vérifier si tous les composants y sont ; cela ne dispense cependant pas d'une vérification visuelle.

Enfin, le retour d'objets doit souvent se faire pendant les heures d'ouverture, les objets fragiles ne pouvant pas être déposés dans une boîte de retour. Le personnel doit également disposer d'un espace pour vérifier le contenu de l'objet, à la banque de prêt ou au bureau de renseignement. Ces deux considérations pratiques imposent des contraintes en termes d'organisation et d'aménagement des espaces.

Modalités de prêt

Pour des raisons de simplification, la plupart des bibliothèques alignent la durée de prêt des objets sur celle des documents. Supprimer les exceptions permet de simplifier le règlement, mais la question du nombre d'objets empruntables sur une seule carte est légitime : faut-il appliquer à l'objet les mêmes règles que celles qui s'appliquent aux documents traditionnels, ou restreindre l'emprunt à un, deux ou trois objets, considérant que le fonds est de petite taille et que l'établissement se doit d'organiser au mieux la circulation entre toutes les personnes intéressées ? La deuxième option est plus souvent constatée, comme à la BM de Saint-Avertin : sur des équipements très demandés, comme les consoles ou les casques de réalité virtuelle, le prêt est restreint à deux semaines, sans possibilité de prolongation.

Prêt direct et indirect

Lorsque le prêt est indirect, l'utilisateur doit s'adresser au personnel pour avoir accès à l'objet, et l'emprunter ou le réserver. Le prêt indirect présente des avantages certains en termes de gestion. À la BM d'Angers, les instruments sont stockés dans un local sécurisé à l'écart ; lorsqu'un usager demande un instrument, le personnel en poste fait appel à un « collègue volant » pour récupérer l'instrument. Les objets sont ainsi protégés du vol et ne sont pas soumis à la surveillance du personnel. Un catalogue papier représentant les objets disponibles (des instruments dans les cas rencontrés) est mis à disposition du public dans un classeur sur la banque d'accueil. Le service est alors signalé par une affichette à proximité du classeur, ou par d'autres dispositifs de communication. À la bibliothèque Saul Bello du réseau montréalais, le prêt d'objet est mis en avant par une vitrine aux couleurs du mécène du programme, à l'intérieur de laquelle sont exposés des instruments. Dans une autre bibliothèque, le service est matérialisé par une guitare hors d'usage et décorée, qui, accrochée à proximité d'un point de renseignement, attire l'attention.

Le prêt direct consiste au contraire à placer les objets dans l'espace de la médiathèque de façon à ce que l'utilisateur puisse y accéder par lui-même. Cette solution nécessite d'équiper les objets d'antivol, et suppose une vigilance des agents. Une solution intermédiaire serait l'utilisation de casiers de prêt transparents, auquel l'utilisateur a accès avec sa carte. Plus simplement, on peut envisager de laisser certains objets en accès direct et de garder les plus coûteux dans des armoires ou vitrines fermées.

La Library of Things d'Ann Arbor offre un exemple de service de prêt d'objets bien installé dans son fonctionnement. Les objets sont stockés sur des étagères, dans leur housse, à disposition des usagers⁴⁰, dans une recherche d'optimisation de l'espace et du stockage. Ici, la bibliothèque ne mise plus sur une présentation attractive mais privilégie un accès rapide et pratique à l'objet en libre-accès : les usagers peuvent emprunter les objets sur l'automate de prêt.

Une charte de prêt ?

Certains établissements conditionnent le prêt d'objets à la signature d'une charte ou convention de prêt⁴¹, qui précise la responsabilité de l'emprunteur. Elle contient :

- l'engagement de l'emprunteur à restituer le matériel complet et en bon état,
- les conditions d'accès et de prêt,
- les dispositions en cas de dégradation ou de non-restitution (perte ou vol),
- la description du matériel emprunté, son coût, et des précautions d'utilisation.

L'intérêt d'une telle charte est double : elle permet de formaliser l'engagement de manière claire, et, en conséquence, de responsabiliser l'utilisateur. Lors de l'abonnement, dans la plupart des médiathèques, l'utilisateur signe déjà un formulaire mentionnant l'obligation de rembourser tout document non restitué. Les objets peuvent donc relever, implicitement ou explicitement, de cet engagement ; mais la signature d'une charte peut clarifier les conditions s'appliquant au prêt d'objet spécifiquement, afin de protéger l'établissement, le principe de caution étant illégal dans les établissements publics. Certaines bibliothèques américaines, qui prêtent des objets avec lesquels l'utilisateur peut potentiellement se blesser (vélo, outils...), ajoutent une clause qui décharge la bibliothèque de toute responsabilité en cas d'accident.

Pour simplifier la gestion, la signature d'une charte peut ne concerner que les objets les plus onéreux, et la procédure peut être allégée en n'étant imposée que lors du premier emprunt : à la BM Toussaint d'Angers, un message indiquant que la charte a été signée est enregistré sur le compte du lecteur, et la charte est conservée au secteur Musique.

D'autres bibliothèques ont renoncé à la signature d'une charte et choisissent de privilégier le moment du prêt comme moyen de médiation et de responsabilisation. À la bibliothèques Marguerite Yourcenar, comme à Saint-Avertin, le personnel en charge du prêt lit à l'emprunteur un document d'information qui rappelle la responsabilité de celui-ci, et le lui remet. Le coût du matériel est évoqué lors de cet échange qui permet aussi de dispenser quelques conseils et précautions d'usage. C'est aussi la démarche défendue par Amandine Minnard à la médiathèque José Cabanis de Toulouse, où les instruments sont considérés exactement comme les autres documents, sans différence liée au prix : elle souligne qu'une série télévisée coûte parfois aussi cher qu'un instrument de musique, sans justifier pour autant des conditions de prêt différentes.

⁴⁰ Voir photographies de la Ann Arbor Library of Things en annexe 3.

⁴¹ Voir par exemple : La charte de prêt des instruments de musique à la BM d'Angers [en ligne]. Disponible sur : http://bm.angers.fr/fileadmin/plugin/tx_dcddownloads/chartemajeurs.pdf (Consulté le 02/03/2018)

La charte peut enfin être une barrière à l'accès pour de jeunes emprunteurs lorsque le prêt est conditionné à la signature d'un adulte. Elle ne correspond pas à la réalité d'une fréquentation autonome des jeunes, qui peut pourtant être un objectif recherché par la bibliothèque. Une solution peut alors consister à proposer une charte de prêt différenciée pour les majeurs et les mineurs, comme à la BM d'Angers.

3. Une présentation revisitée

a. Mise en scène : les leçons du merchandising

Les objets en trois dimensions, parfois volumineux, invitent à renouveler la présentation des collections en libre-accès. L'exposition des objets dans le commerce et les techniques de merchandising⁴² peuvent être des sources d'inspiration pour la mise en valeur des collections d'objets.

La bibliothèque Jacques Prévert de Cherbourg s'inspire ainsi de la présentation des instruments dans les magasins de musique : des supports pour guitares sont fixés au mur, derrière la banque de prêt.



Figure 4 : Le prêt d'instruments à la bibliothèque Jacques Prévert de Cherbourg.

⁴² Le merchandising regroupe l'ensemble des techniques visant à présenter le produit dans les meilleures conditions possibles, dans un objectif de maximiser les ventes dans un cadre commercial.

Un mobilier spécifique peut mettre en valeur les objets, sur le modèle des gondoles⁴³ utilisées dans les commerces. Le projet de la bibliothèque intercommunale de Bayeux prévoit ainsi la réalisation sur mesure, par l'architecte, d'une gondole haute, permettant la suspension des instruments de musique et le stockage, au niveau du sol, d'instruments plus volumineux comme les synthétiseurs. L'influence du merchandising se retrouve à la BM de Choisy-le-Roi, où la mise en scène s'inspire des piles de boîtes de chaussures dans les magasins. Mais ces solutions de mise en scène doivent tenir compte d'une différence essentielle avec le magasin, l'absence de stock. Il est nécessaire de prévoir des solutions de remplacement pour parer aux étalages vides : un panneau signalant la possibilité de réserver les objets absents ou des silhouettes des objets en carton plume peuvent être envisagés. Une autre solution consiste à remplacer les objets par une sélection de livres. La modularité du mobilier peut alors être un atout.



Figure 5 : présentation du matériel de sport à la bibliothèque de Choisy-le-Roi.

Le merchandising invite ainsi à optimiser les espaces et l'agencement des objets, et à soigner leur assortiment. La répartition des objets dans les différents espaces peut également être pensée en termes de zonages thématiques : elle renvoie ainsi au public le message d'une complémentarité entre les différentes collections. À Bayeux, les objets, représentatifs d'un large champ de savoirs, seront mêlés aux collections documentaires, répartis en quatre îlots dans les espaces : loisirs, savoirs, arts image et son, jeunesse. De même, à la médiathèque de la Verpillière, les moules à gâteau sont rassemblés sur une table dans le rayon cuisine, après avoir été exposés un mois à l'entrée de la bibliothèque au lancement du service. Concernant la question de l'assortiment, la valorisation des objets peut mêler différents types de documents, par le recours à des tables thématiques sur lesquels livres pratiques déclassés et objets correspondants seraient mis en valeur. Si la collection grandit, assigner une cotation, et donc une place fixe à l'objet, pourra être utile.

Il est aussi possible d'envisager de disséminer les objets sur les étagères, à l'endroit où cela paraît le plus adéquat en complémentarité avec les thématiques des collections imprimées. Les rayons de la bibliothèque Niemeyer au Havre, sur lesquels les rangées de livres alternent avec une vitrine éclairée et fermée à clé, donnent une idée de ce que pourrait rendre visuellement un tel panachage.

⁴³ Les gondoles sont des meubles qui permettent une présentation des produits sur plusieurs niveaux.



Figure 5 : les rayonnages de la bibliothèque Niemeyer au Havre intègrent des vitrines de présentation d'objets.

b. Une collection vouée à disparaître hors des murs ?

La question de la présentation amène enfin à s'interroger sur l'ensemble éphémère que représente la collection d'objets.

Une collection de livres sur un sujet garde son sens par la complémentarité qui existe entre les différents titres qui la compose. Le bibliothécaire responsable d'un fonds de livres recherche une couverture large de son sujet qui reflète une pluralité d'opinion ; il rechigne à acheter plusieurs fois le même titre. Lorsque plusieurs titres de la collection sont empruntés, celle-ci garde un sens. L'analogie peut se faire avec des collections d'objets qui ressortent tous d'une même catégorie, comme les vingt moules à gâteau de la Verpillière : il en reste toujours plusieurs, et la collection garde un sens. Or, dans la bibliothèque d'objets, la logique d'usage semble induire une politique d'acquisition en plusieurs exemplaires pour les objets qui sont le plus demandés. Le risque de voir les étagères dévalisées existe, et cela arrive souvent au lancement du service.

Mais est-ce réellement à craindre ?

L'étagère vide entre en contradiction avec une certaine vision de la collection de livres, dont il reste toujours une partie sur l'étagère, et dont les exemplaires empruntés ont vocation à revenir compléter l'ensemble. Quel sens peut avoir une offre invisible, accessible uniquement sur réservation et donc à nouveau dématérialisée ? À notre sens, il faut accepter l'idée d'une collection que l'on voit peu, qui trouve son sens dans une utilisation hors des murs de l'établissement. Cette « collection dans le flux » ne doit pas s'envisager comme le stock inépuisable d'un magasin ; hors du circuit marchand, le but de la bibliothèque n'est pas de répondre à la demande d'un marché, mais plutôt de fournir une possibilité dont chacun pourra bénéficier à un moment donné.

C. UNE LÉGITIMITÉ EN QUESTION

1. Regards sur le prêt d'objets par des professionnels des bibliothèques

La mise en place des services de prêt d'objet suscite fréquemment chez les professionnels des bibliothèques des réticences ou des interrogations, souvent centrées sur la crainte d'une perte d'identité de l'institution. Si ces interrogations s'expriment parfois au sein des équipes, comme le montrent certains témoignages, elles semblent s'affirmer avec davantage de force sur le web. Un post⁴⁴ sur un groupe Facebook dédié à la profession des bibliothécaires a ainsi suscité des débats sur le rôle et les missions des bibliothèques. Les arguments avancés sont de plusieurs ordres :

- Arguments qui se réfèrent à **une vision de la culture** : on s'interroge sur le décalage entre des objets de la vie quotidienne et le champ culturel. Pour une participante à la discussion, prêter des objets équivaut à « déclarer le livre impuissant à attirer par lui-même ». Pour un autre, « le métier de bibliothécaire c'est pas de prêter des trucs, c'est d'être un médiateur des ressources culturelles ».
- Arguments qui se réfèrent plus largement aux **missions des bibliothèques** en mettant en avant leur rôle de réseau de lecture publique : ici, on évoque un « éparpillement », une « dérive » des établissements, qui dépensent du temps et de l'argent public dans des missions qui relèveraient davantage d'autres institutions. Les ludothèques et les ressourceries⁴⁵ sont notamment évoquées ici.
- Le prêt d'objets autres que des produits culturels encourage une **attitude consommatrice** chez l'utilisateur. Le modèle est « calqué sur les grandes enseignes culturelles ».
- Enfin, certains arguments évoquent un « **plan de sauvetage** » des bibliothèques, un dernier recours pour une institution en crise. Dans un contexte où les bibliothèques doivent rendre des comptes à leurs tutelles, l'aspect innovant de ce type de service permet de se démarquer, et un « rendement immédiat » est privilégié à une action sur le long terme pour satisfaire à un « besoin de reconnaissance ».

Ces arguments sont révélateurs de tensions qui se cristallisent autour d'un modèle de bibliothèque. Nombre de ces arguments semblent s'insérer, de manière schématique, dans une querelle entre défenseurs et pourfendeurs de la notion de bibliothèque Troisième Lieu. D'autres font référence à des débats déjà anciens en bibliothèque, comme la question du champ de la culture, que nous nous proposons d'analyser dès maintenant en nous appuyant sur une étude menée en 2016 sur les représentations de la culture dans la population française⁴⁶. Celle-ci montre que pour

⁴⁴ Voir le post sur le groupe Facebook *Tu sais que tu es bibliothécaire quand...* Mis en ligne par Pauline Bosset le 01/09/2017. Disponible sur : <https://www.facebook.com/groups/tusaisquetuesbibliothecairequand/permalink/10154596074511148/> (Consulté le 02/03/2018)

⁴⁵ Les ressourceries sont des organismes qui gèrent la collecte de déchets ou d'objets inutilisés en vue de leur réutilisation ou de leur recyclage. (Source : Wikipédia)

⁴⁶ GUY, Jean-Michel. Les représentations de la culture dans la population française. Ministère de la Culture et de la Communication, Département des études et de la Prospective. Septembre 2016 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-de->

une partie de la population, les activités suivantes appartiennent au périmètre de la culture : la cuisine (62%), jouer d'un instrument de musique (53%), le design (39%), faire des photos (38%), faire du jardinage (28%), faire du sport (28%), aller à la pêche ou à la chasse (15%). On observe que ces activités, dont une grande partie impliquent dans leur intitulé une pratique active de la part du répondant, sont perçues comme culturelles par une partie des français lorsqu'elles sont pensées hors du domaine des bibliothèques.

2. Une vision élargie du rôle des bibliothèques

Ce que disent les textes : une mission au-delà du livre

Le débat se focalise donc sur la légitimité de prêter des objets à la bibliothèque. Qu'en disent les textes ?

En France, il n'existe pas de loi décrivant les missions des bibliothèques publiques ; chaque collectivité établit les missions assignées à sa bibliothèque, en écho à des textes de référence. Le manifeste de l'Unesco de 1994 définit des objectifs très larges pour la bibliothèque, décrite comme « une force vivante au service de l'éducation, de la culture et de l'information »⁴⁷. La Charte de 1991 évoque la lecture, en tant que moyen et non comme objectif : la bibliothèque « doit assurer l'égalité d'accès à la lecture et aux sources documentaires pour permettre l'indépendance intellectuelle de chaque individu et contribuer au progrès de la société »⁴⁸. Au sein de ces objectifs, les missions culturelles des bibliothèques sont affirmées : elles doivent « répondre aux besoins des individus et des groupes en matière d'éducation, d'information et de développement personnel, ceci incluant la détente et le loisir »⁴⁹. Ces objectifs vont donc plus loin qu'un impératif de diffusion de la lecture ou du livre.

Au-delà d'une collection de documents, la bibliothèque peut en effet être envisagée plus largement comme un lieu de savoirs et de connaissances. On remarque que, si les textes s'accordent sur les objectifs, ils restent ouverts quant aux moyens et aux dispositifs à mettre en œuvre pour y parvenir : ainsi, le livre n'est pas cité dans le manifeste de l'Unesco. La bibliothèque « doit recourir, pour les collections qu'elle constitue et pour les services qu'elle assure, à tous les types de médias appropriés ». Ainsi, si l'on s'en réfère aux textes, le recours à des objets autres que le livre, eux-mêmes vecteurs de savoirs et de connaissances, n'est pas exclu dans l'accomplissement des missions culturelles, éducatives et sociales des bibliothèques.

[synthese/Culture-etudes-2007-2017/Les-representations-de-la-culture-dans-la-population-francaise-CE-2016-1](#) (Consulté le 02/03/2018)

⁴⁷ ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE (UNESCO). Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique. Novembre 1994. Disponible sur : <http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001121/112122fo.pdf> (Consulté le 02/03/2018)

⁴⁸ CONSEIL SUPÉRIEUR DES BIBLIOTHÈQUES. Charte des bibliothèques adoptée par le Conseil supérieur des bibliothèques. 7 novembre 1991, article 3. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1096-charte-des-bibliotheques.pdf> (Consulté le 02/03/2018)

⁴⁹ INTERNATIONAL FEDERATION OF LIBRARIES ASSOCIATIONS (IFLA) et UNESCO. Les services de la bibliothèque publique : Principes directeurs de l'IFLA/UNESCO. 2001 [en ligne]. Disponible sur : <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001246/124654f.pdf> (Consulté le 02/03/2018)

Ces textes renvoient à une vision élargie des missions de la bibliothèque, telle que la défend David Lankes, théoricien américain des bibliothèques. Selon lui, les bibliothécaires sont des professionnels du savoir dont l'objectif est d'« améliorer la société en facilitant la production de connaissances »⁵⁰. Pour Nicolas Beudon, « Lankes détache l'institution bibliothèque de l'objet livre tout en affirmant sa mission culturelle, éducative et sociale unique ». La collection, et donc le prêt de livres, s'il a longtemps été le seul moyen d'accès à la culture, est aujourd'hui un moyen parmi d'autres d'assurer des missions de service public. Dans cette perspective, le prêt d'objets apparaît comme un service innovant, qui vise à assurer la continuité d'une mission tout en déployant de nouveaux dispositifs.

Les chartes et projets d'établissement des grandes bibliothèques américaines montrent bien le passage qui s'est opéré entre un savoir livresque et une notion élargie du savoir : ainsi, la New-York Public Library se fixe pour objectif d'« inspirer la formation tout au long de la vie, le développement de la connaissance, et de renforcer la communauté »⁵¹, et la Boston Public Library vise à « réunir les gens, les idées et les informations pour enrichir la vie de chacun »⁵².

Le cas des bibliothèques universitaires

Les bibliothèques universitaires ont un rôle plus ciblé : leur mission première est d'« accompagner et de soutenir les activités d'enseignement et de recherche »⁵³. Prêter des objets favorisant le travail sur place s'inscrit dans cette optique. Les objets accompagnent aussi des méthodes de travail actives qui passent par des pratiques de lecture et d'écriture à plusieurs : rétroprojecteurs, ardoises, feutres effaçables... D'autre part, les universités accordent une place de plus en plus grande aux compétences transversales, comme les compétences numériques ou la créativité qui fait partie des « *soft skills* »⁵⁴. Le prêt de matériel audiovisuel se justifie ainsi directement en lien avec la mission de soutien à l'enseignement.

La question de l'utilisation de ces objets dans un cadre non-pédagogique, et du prêt d'objets à des fins de loisir et de détente, est plus sensible. À l'étranger, certaines bibliothèques universitaires prêtent une gamme très large de matériel. Linda Keys⁵⁵, bibliothécaire au Spokane Community College, défend le droit des étudiants à emprunter des objets nécessaires aussi bien à leurs études qu'à leurs loisirs. Elle souligne que la frontière est floue entre les deux domaines : les étudiants peuvent emprunter des outils de jardinage ou de cuisine pour certains cours à visée directement professionnelle, mais la bibliothèque affirme également sa vocation à

⁵⁰ BEUDON, 2017, *op.cit.*, p. 94.

⁵¹ LANKES, David R. Expect More: Demanding Better Libraries for Today's Complex World. [S.I.] : R. David Lankes, 2012, p. 35.

⁵² Ibid.

⁵³ MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE. Décret n° 2011-996 du 23 août 2011 relatif aux bibliothèques et autres structures de documentation des établissements d'enseignement supérieur créées sous forme de services communs. Journal Officiel n°0196 du 25 août 2011, page 14406 [en ligne]. Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2011/8/23/ESRS1101850D/jo> (Consulté le 02/03/2018)

⁵⁴ « Compétences douces ». Voir : MADELINE, Béatrice. Les étudiants de plus en plus formés aux compétences douces. *Le Monde*. 25/01/2018.

⁵⁵ SOKOL, Chad. Books and laptops, soccer balls and garden rakes? Spokane Community College's Library of Things offers myriad items for students. *The Spokesman-Review*. 18/10/2017 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.spokesman.com/stories/2017/oct/18/books-and-laptops-soccer-balls-and-garden-rakes-sp/> (Consulté le 02/03/2018)

« améliorer la qualité de vie » des étudiants en prêtant aussi des accessoires de sport (balles, altères), ou encore des tentes de camping « [pour que les étudiants puissent profiter d'un week-end d'évasion dans la nature et revenir pleins d'énergie pour étudier] ». En France, la prise en compte du bien-être de l'étudiant est une préoccupation bien présente, que l'on constate notamment avec la multiplication d'espaces de loisirs⁵⁶ comportant des collections de bande-dessinées, romans, vie pratique, jeux vidéo... Le prêt d'objet pourrait rencontrer ces préoccupations.

Mais la frontière entre usage pédagogique et usage personnelle est fine ; le mouvement du BYOD (Bring Your Own Device)⁵⁷ montre bien que les objets de la vie quotidienne deviennent des outils de travail, et inversement. La BU d'Angers a rapidement abandonné l'idée de demander à l'emprunteur de justifier d'un usage pédagogique du matériel prêté, préférant s'aligner sur un principe de confiance et de responsabilisation. De même, à la bibliothèque de Musique de l'Université McGill à Montréal, l'« Open Lab », service de prêt de matériel audio-visuel de haute qualité, prend en compte l'activité semi-professionnelle des étudiants musiciens et ingénieurs du son, amenés à réaliser des captations dans les lieux où ils donnent des concerts (cafés, églises). La bibliothèque démontre ainsi une volonté de les accompagner dans leurs projets musicaux, qu'ils soient ou non liés au cadre scolaire, la frontière étant particulièrement ténue entre les deux dans le domaine de la musique.

Au-delà de la question de la légitimité, le prêt d'objets est une réalité en bibliothèque, et ce phénomène doit être analysé comme tel. Il ne s'agit donc pas de définir le périmètre des services à offrir en bibliothèque, mais plutôt de comprendre en quoi des collections d'objets peuvent répondre aux missions des bibliothèques, et conforter leur place dans la société.

⁵⁶ On peut citer la BU de Lyon 1 qui comporte une salle dédiée à la détente, ou à la bibliothèque de l'Atrium à la BUPMC.

⁵⁷ Le BYOD (« Bring your own device », ou « apportez votre appareil personnel »), est une pratique qui consiste à utiliser ses équipements personnels (smartphone, ordinateur portable...) dans un contexte professionnel. (Source : Wikipédia)

II. PRÊTER DES OBJETS EN BIBLIOTHÈQUE : OBJECTIFS ET MISE EN PRATIQUE

Introduction : l'accès, un enjeu symbolique

En France, les services de prêt d'objets sont plutôt récents et souvent perçus, nous l'avons vu, comme atypiques. Les bibliothécaires qui mettent en place ces collections axent donc leur discours sur la légitimité de leur action, justifiée par rapport à des missions envers des populations qu'elles desservent. Quels sont les objectifs des bibliothèques à travers le prêt d'objets ? Quels dispositifs mettre en place pour les mener à bien ?

De nombreux arguments se réfèrent à une poursuite des missions traditionnelles des bibliothèques, dans l'acception élargie que nous avons définie précédemment. D'autres arguments insistent sur le rôle de la bibliothèque comme outil de politique publique, en insistant sur la réponse à des besoins formulés par les usagers, ou à des demandes des tutelles.

Donner accès à des objets renvoie à une mission de démocratisation culturelle : le prêt d'objets garantit à tous un accès temporaire à des ressources acquises par la bibliothèque, dans une forme d'égalité d'accès à la culture, aux loisirs et aux savoirs. Cette garantie s'inscrit dans la mission sociale de la bibliothèque, comprise comme son implication dans la réduction des inégalités d'accès au savoir et à la culture, dont Fabrice Chambon a montré dans son mémoire qu'il est « au cœur des modèles successifs de bibliothèques élaborés depuis les bibliothèques populaires »⁵⁸. Si l'on ne tient pas compte des frais d'abonnement et du financement public de la bibliothèque, le prêt d'objets peut donc être considéré comme un service gratuit, offert au citoyen.

Mais il ne faudrait pas surestimer l'impact de ces services en termes d'économies pour les citoyens : d'une part, les objets sont acquis en petit nombre et n'ont pas vocation à équiper l'ensemble de la communauté ; d'autre part, si la gratuité peut dans un premier temps déclencher l'emprunt d'un objet désirable, cet emprunt obéit à une pulsion de consommation qui ne sera pas satisfaite par le caractère éphémère de la possession : la pulsion mènera éventuellement à l'achat de l'objet dans le commerce. Le prêt d'objets ne doit donc pas s'envisager comme une manne pour la réduction d'une « fracture sociale » : au-delà de la gratuité, c'est plutôt la facilité d'accès qui est à mettre en avant.

⁵⁸ CHAMBON, Fabrice. *Le rôle social des bibliothèques: quels terrains d'action et stratégies d'alliances pour la réduction des inégalités d'accès au savoir ?* Mémoire de Diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : Enssib, 2010 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48221-le-role-social-des-bibliotheques.pdf> (Consulté le 02/03/2018)

A. FAVORISER DES APPRENTISSAGES ACTIFS

Après l'accès se pose la question de l'appropriation de l'objet par l'utilisateur, et de l'acquisition de savoirs et de savoir-faire. La notion d'accès à des savoirs est souvent mise en valeur par les bibliothécaires qui se lancent dans le prêt d'objet, peut-être, dans une certaine mesure, parce qu'elle accentue leur utilité sociale ; toujours est-il que l'apprentissage, s'il peut être autonome, fait aussi partie des missions de la bibliothèque à travers son rôle de médiation des connaissances.

Dans son ouvrage *Les bibliothèques et la médiation des connaissances*, Bertrand Calenge plaide pour que l'objectif d'accroissement des connaissances devienne un élément moteur dans la stratégie de l'institution⁵⁹. Dans ce cadre, il défend l'idée d'une renaissance de l'éducation populaire, qui viserait à donner à la population les moyens d'apprendre, en dehors de toute prescription. Dans cette perspective, les bibliothèques deviennent motrices d'une éducation tout au long de la vie. Il souligne l'ambiguïté de la position du bibliothécaire, qui a une mission de conseil et d'assistance : il s'agit de « transmettre la connaissance en proposition ouverte, sans que cette action soit nécessairement inscrite dans un cursus pédagogique »⁶⁰. La vision de Calenge rejoint l'idée d'une éducation populaire, dans une perspective militante et citoyenne.

1. L'objet comme support d'apprentissage

a. L'objet à vocation documentaire

Dans certaines bibliothèques universitaires, les collections d'objets sont un support d'apprentissage par leur vocation directement documentaire : elles comprennent des objets qui visent à remplir un besoin lié à la pratique d'une discipline, et peuvent être considérées comme des supports d'étude. Ces bibliothèques ont une démarche de soutien aux enseignements dispensés à l'Université, notamment lorsqu'elles sont spécialisées dans une discipline.

Quelques exemples :

- La testothèque de la bibliothèque Dechaume de l'UPMC prête, sur place uniquement, des matériels de tests en psychomotricité⁶¹.
- La salle d'anatomie à la BU Santé Rockefeller de Lyon permet aux étudiants de « consulter » sur place des modèles humains en résine. La collection est composée de 29 modèles, réservables via l'application Affluence, et de deux squelettes grandeur nature. Les responsables du service soulignent l'importance de la manipulation pour l'apprentissage⁶².

⁵⁹ CALENGE, Bertrand. *Les bibliothèques et la médiation des connaissances*. Paris : Éd. du Cercle de la Librairie, 2015, p. 46.

⁶⁰ Ibid.

⁶¹ Voir la page consacrée à la bibliothèque Dechaume sur le portail documentaire de Sorbonne-Universités. Disponible sur : <http://documentation.sorbonne-universites.fr/bibliotheques/upmc/michel-dechaume.html> (Consulté le 02/03/2018)

⁶² BONTEMPS, Isabelle, et MALAGOLA, Marie-Jo. Une salle d'anatomie à la BU Lyon 1. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. Disponible sur : http://bbf.enssib.fr/contributions/une-salle-d-anatomie-a-la-bu-lyon-1?utm_content=bufferc78f5&utm_medium=social&utm_source=twitter.com&utm_campaign=buffer (Consulté le 02/03/2018)

- La Matériauthèque la Cité du design de Saint-Etienne, en mettant à disposition des collections d'échantillons de matériaux, permet aux étudiants ou professionnels designers ou ingénieurs de se renseigner sur les matériaux et leurs propriétés⁶³.

Dans ces différents exemples, les objets sont prêtés en « consultation sur place ». Ils sont eux-mêmes supports d'une information, qui se découvre non pas par la lecture, mais par la manipulation et l'observation : il s'agit donc d'une forme d'accès différente au savoir.

b. L'apprentissage par la pratique

Au-delà d'une collection documentaire, nous avons vu que la bibliothèque peut être envisagée comme un lieu de savoirs et de connaissances. Une personne peut acquérir du savoir par l'étude, mais aussi par l'observation, l'apprentissage actif ou l'expérience. Dans le milieu éducatif, la récente réforme⁶⁴ insiste fortement sur ces différentes dimensions du savoir qui s'envisage sous plusieurs formes : le savoir (la connaissance), le savoir-faire (connaissances pratiques) et le savoir-être (attitudes). Cette perspective met en valeur d'autres modes de transmission des savoirs que le livre : l'expérience, la fabrication, l'échange avec d'autres personnes sont autant de mediums pour l'acquisition de compétences, comme le montre le succès des Learning Centers⁶⁵ dans le monde des bibliothèques universitaires. Ces espaces, où la dimension collective de l'apprentissage est centrale, mettent en valeur, par leurs aménagements et équipements, l'apprentissage informel et l'échange de connaissances, avec ou sans l'aide de technologies.

Dans cette perspective, des objets, tels que les instruments ou le matériel audiovisuel, peuvent être support d'un apprentissage autodidacte : ce type d'objets permet une expérimentation empirique. Cette idée d'une expertise acquise par l'expérience se retrouve dans la sociologie des usages de Michel de Certeau, qui souligne la façon dont l'individu invente des « arts de faire », et « braconne dans les savoirs et développe des pratiques réfractaires et originales, des bricolages qui peuvent déboucher sur des trouvailles »⁶⁶.

L'appropriation de l'objet emprunté passe donc par une phase exploratoire en autonomie. Une enquête que nous avons réalisée auprès des emprunteurs d'un service de prêt de matériel audiovisuel en bibliothèque universitaire⁶⁷ met en évidence la prééminence d'une formation à la manipulation de l'objet en autonomie : sur quarante répondants, la moitié déclare n'avoir pas eu besoin d'aide, cinq ont eu recours à un ami, huit ont recherché de l'information en ligne. Treize répondants déclarent cependant avoir demandé conseil au personnel lors de l'emprunt, soulignant le rôle d'accompagnement joué par le bibliothécaire. Le besoin d'accompagnement varie cependant en fonction du contexte et de l'objet emprunté : à la BM d'Angers, à la question « Auriez-vous souhaité être davantage accompagné

⁶³ CITÉ DU DESIGN. Matériauthèque [en ligne]. Disponible sur : <http://www.citedudesign.com/fr/materiauthèque> (Consulté le 02/03/2018)

⁶⁴ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE. *Décret n°2015-372 du 31 mars 2015 relatif au socle commun de connaissances, de compétences et de culture*. Journal Officiel n° 0078 du 2 avril 2015, page 6034.

⁶⁵ littéralement : « centre d'apprentissage ».

⁶⁶ FLICHY, Patrick. *Le sacre de l'amateur : sociologie des passions ordinaires à l'ère numérique*. Paris : Seuil, 2010, p. 10.

⁶⁷ Enquête réalisée en novembre 2017 auprès des emprunteurs du service de prêt de matériel audio-visuel à la bibliothèque de Musique Marvin Duchow de l'Université McGill.

par le personnel de la médiathèque dans l'utilisation de l'instrument ? », 83% des personnes interrogées répondent négativement⁶⁸.

On peut souligner que l'appropriation d'un objet emprunté reste une zone d'ombre, difficile à cerner. Les motivations de l'emprunteur sont peu étudiées par la littérature professionnelle : une fois qu'il est emprunté, l'objet disparaît du champ de la bibliothèque. Pour Söderholm⁶⁹, notre perception des bibliothèques gagnerait à s'intéresser à l'utilisation qu'ont les usagers de ce qu'ils empruntent.

2. Accompagner l'utilisateur dans l'appropriation des objets

a. *Faire vivre la collection d'objets : ateliers et animations*

Dans les murs de la bibliothèque, il est possible d'accompagner les usagers dans l'utilisation des objets. L'intégration, dans la programmation culturelle, d'animations autour de la collection d'objets est la garantie d'une cohésion entre le service de prêt d'objets et le projet global de l'établissement. De l'atelier à la conférence, en passant par la projection documentaire, ces animations donnent du sens à la collection en la faisant vivre et en donnant à voir sa valeur d'usage.

Les instruments de musique en prêt réintroduisent la pratique à l'intérieur des espaces musique des bibliothèques, et créent un contexte favorable aux ateliers et animations. À la médiathèque Toussaint d'Angers, un atelier de démonstration des instruments a été animé par deux guitaristes lors du week-end d'inauguration du service. À la médiathèque José Cabanis de Toulouse, un étudiant en musique est intervenu pour animer des ateliers sur les techniques de jeu en jazz manouche et en métal. Plus largement, il est possible d'imaginer un vaste éventail d'animations, du concert participatif aux ateliers de fabrication d'instruments. Ces animations, occasionnelles, proposent davantage une découverte de l'instrument qu'une réelle formation avec un suivi individualisé.

Dans la lignée des ateliers créatifs qui ont lieu depuis longtemps en bibliothèque, une formation plus pratique à l'usage des objets prêtés peut avoir lieu dans le cadre d'ateliers pratiques, avec une dimension manuelle, scientifique ou encore culinaire. À Bratislava, la Bibliothek der Dinge⁷⁰, mise en place dans la bibliothèque de l'Institut Goethe, propose des ateliers pour découvrir le fonctionnement de quelques-uns des cinquante objets qu'elle prête : l'utilisateur peut apprendre à utiliser une machine à coudre, cuire du pain, fabriquer un sac à main à partir d'un emballage ou observer des étoiles avec un télescope. Au-delà d'un apprentissage fonctionnel, ces ateliers proposent une ouverture scientifique : l'initiation au télescope est prétexte à une introduction à l'astronomie, assurée par un astronome. De même, lors de la séance consacrée à l'utilisation d'un télescope, les jeunes participants peuvent découvrir la structure de la matière, observer des micro-organismes unicellulaires et construire un modèle d'ADN. L'objet est donc le point de départ d'une médiation scientifique.

⁶⁸ Source : Synthèse du questionnaire « Prêts d'instruments » à la bibliothèque municipale d'Angers, document interne communiqué par Anne Gautreau.

⁶⁹ SÖDERHOLM, Jonas. Borrowing Tools from the Public Library. *Journal of Documentation*. 2016, vol. 72, n° 1, p. 140-55.

⁷⁰ « Bibliothèque de choses ». GOETHE-INSTITUT SLOWAKEI. Bibliothek Der Dinge [en ligne]. Disponible sur : <https://www.goethe.de/ins/sk/de/kul/sup/ajn.html> (Consulté le 02/03/2018)

Dans la même idée, c'est sur le modèle des rendez-vous bibliographiques que la BU d'Angers envisage de proposer des formations individualisées au matériel audiovisuel prêté pour les étudiants qui en auraient besoin. Catherine Faïs, responsable du service Prêt de matériel à la BUA⁷¹, souligne que cette proposition est possible grâce à la présence, dans l'équipe, de deux audiovisuales. Ces « rendez-vous avec un audiovisuales », qui seraient accessibles via un formulaire de contact, permettraient une aide à l'utilisation et au montage.

Les ateliers de formation entrent-ils dans le cadre d'une médiation ? Tout dépend de l'intervenant et de la pédagogie employée. Nous prenons le parti de supposer que des ateliers autour de la découverte et de la manipulation d'objets favorisent une pédagogie active, le médiateur adoptant une position de facilitateur de découvertes, sans avoir recours à une pédagogie descendante qui le placerait uniquement en position de détenteur d'un savoir.

b. Un rôle de conseil et de médiation

Une médiation autour du prêt

Le bibliothécaire peut cependant jouer son rôle traditionnel de médiateur documentaire en fournissant des méthodes et des sources sélectionnées à un emprunteur, qui, s'il débute, peut être demandeur de prescriptions ou de conseils. À la BM d'Angers, les instruments sont prêtés dans des packs comprenant des documents tels que des répertoires d'accords et une méthode pour débutant ; l'idée est de fournir un instrument « prêt à jouer », et d'insister sur la complémentarité avec les livres pratiques qui font aussi partie des collections.

Lors du prêt, le bibliothécaire donne des conseils d'utilisation et d'entretien qui guident l'utilisateur dans une première utilisation. Cet échange est bénéfique aux deux parties : le bibliothécaire s'assure que l'objet sera correctement utilisé, et l'emprunteur est satisfait de son choix et initié aux bases du fonctionnement de l'objet. Certaines bibliothèques vont plus loin en créant elles-mêmes des notices de fonctionnement, en adaptant le mode d'emploi à leurs usagers ou au contexte local. À Choisy-le-Roi, ce sont des listes d'associations sportives de la municipalité qui sont glissées dans les boîtes du matériel de sport, afin de renseigner l'utilisateur et d'encourager son intérêt. L'accompagnement vise ainsi à ouvrir de nouvelles opportunités pour l'emprunteur, tout en inscrivant la bibliothèque dans un tissu local.

Prêt direct et prêt indirect changent les modalités de la médiation. Le prêt direct favorise les échanges informels avec les usagers, qui découvrent et peuvent tester l'objet avant de l'emprunter. À la médiathèque de Choisy-le-Roi, le matériel de sport, exposé dans un lieu de passage, suscite des questions : « C'est gratuit ? », « On peut vraiment l'emprunter ? ». Quant au prêt indirect, il donne au bibliothécaire l'occasion de se renseigner davantage sur le besoin de l'utilisateur et d'intervenir pour l'aider à faire son choix : l'emprunteur s'adresse au personnel pour avoir accès aux instruments présentés dans le catalogue papier, créant l'occasion d'un échange prolongé.

⁷¹ Dans le cadre d'un entretien téléphonique en mai 2017.

Jonas Söderholm rapporte que dans le cas des Tool lending libraries, le personnel va au-delà d'une simple explication technique en s'informant et en allant réellement à la rencontre des demandes des usagers, qui ont souvent besoin d'être confortés dans leur choix ; la discussion devient alors une situation d'apprentissage⁷². Deux restrictions s'opposent à cette interaction approfondie avec l'emprunteur :

- Il peut y avoir un problème de discrétion à évoquer son projet avec l'utilisateur : on se heurte au principe de respect de la vie privée dans le cadre d'une institution.
- Cette interaction est rendue possible dans le cadre de la Tool Library parce que son personnel est spécialisé : il n'est pas composé de bibliothécaires mais d'anciens professionnels du bâtiment.

En bibliothèque universitaire, un lieu désigné pour l'accompagnement

L'accompagnement est aussi un enjeu pour le prêt d'objet en bibliothèque universitaire. A la BU Lettres du SCD de Poitiers, le prêt de matériel audiovisuel est proposé au sein de la Ruche, un espace innovant situé au sein de la BU Lettres, dédié au « développement des pratiques numériques et des compétences informationnelles ». Il s'insère ainsi dans une dynamique d'apprentissage actif, qui met en valeur l'importance des compétences informationnelles et transversales. Le service permet d'acquérir, grâce au matériel de prise de vue et d'enregistrement sonore, des compétences transversales de création numérique, de montage audio ou vidéo ou de publication en ligne ; les étudiants peuvent bénéficier d'un accompagnement et d'une formation par le personnel.

Cet exemple nous fait entrevoir l'importance d'un lieu identifié au sein duquel le personnel peut former et accompagner les utilisateurs : la Ruche se définit comme « un lieu convivial d'accompagnement et d'animation, un espace de découverte et d'expérimentation, de rencontres et d'échange »⁷³.

3. Étude de cas. Le prêt d'instruments de musique : faciliter l'accès aux pratiques amateurs

Le prêt d'instruments de musique, qui se développe actuellement dans les bibliothèques publiques françaises, constitue un exemple de médiation des pratiques amateurs dans lequel l'accès à l'objet joue un rôle important.

Face à la montée en flèche des pratiques d'écoute en ligne, et à la baisse des prêts de CDs qui en découle, les sections Musique des bibliothèques mènent une réflexion importante sur les façons de repenser leur offre de service. Dans presque tous les cas que nous avons rencontrés, le prêt d'instruments de musique s'inscrit dans une complémentarité avec l'offre existante en musique. Ainsi, le projet du pôle musique de la BM de Toulouse repose sur l'idée que la bibliothèque propose déjà

⁷² SÖDERHOLM, Jonas. Tool Lending Librarianship. *Journal of Librarianship and Information Science*. Septembre 2016, p. 5.

⁷³ SCD DE POITIERS. La Ruche [en ligne]. Disponible sur : <http://scd.univ-poitiers.fr/a-votre-service/la-ruche> (Consulté le 02/03/2018)

de découvrir de la musique par ses animations, et favorise l'autoformation avec des fonds de tutoriels, partitions et formation musicale qui sont très empruntés ; faciliter la pratique est tout naturellement l'étape suivante, d'où la mise à disposition d'instruments et d'une station de Musique Assistée par Ordinateur (MAO) pour l'enregistrement audio. À la bibliothèque Marguerite Yourcenar, le projet est également parti du constat d'un fort taux de rotation des méthodes musicales, révélateur d'une attente du public. Enfin, la pratique musicale est déjà bien présente dans de nombreuses bibliothèques, à travers l'organisation de concerts ou plus récemment l'arrivée de jeux vidéo autour de la création musicale, comme *Guitar Hero* ou *Rockband*.

Le prêt d'instruments de musique en bibliothèque repose sur la volonté de développer la pratique amateur ; parmi les bibliothécaires contactés, plusieurs sont d'ailleurs eux-mêmes musiciens amateurs. Selon la dernière étude sur les pratiques culturelles des français, 23% de la population de plus de 15 ans déclarent jouer d'un instrument de musique⁷⁴, confirmant que l'intérêt pour la musique est bien présent, tous âges confondus. Demeure centrale et problématique la question de l'accès à l'équipement, selon le sociologue François Ribac⁷⁵. Cet équipement comprend les instruments, mais aussi le matériel et les techniques d'enregistrement, car le studio personnel (sur ordinateur) est utilisé comme un outil de composition, et joue un rôle crucial dans le processus créatif⁷⁶. F. Ribac défend l'idée qu'en ce qui concerne les musiques populaires, on « apprend rarement lors de situations explicitement éducatives »⁷⁷. Il situe les premiers apprentissages informels dans la sphère domestique, et plus particulièrement dans l'intimité de la chambre, avec le concours des nouveaux médias numériques : le web, les vidéos en ligne, les logiciels d'enregistrement... La bibliothèque semble avoir ici un rôle important à jouer, en fournissant simplement des outils, sans contrôle, avec la liberté de les utiliser ou non : elle se démarque du contexte éducatif de l'école ou du conservatoire, et permet, par le prêt, une exportation hors de ses murs d'un matériel qui peut rejoindre la sphère intime.

Les bibliothèques ont donc un rôle à jouer dans l'accès aux instruments : elles sont une institution culturelle ouverte à tous, un lieu neutre, peut-être moins intimidant pour certains qu'un magasin de musique, même si pour beaucoup il existe une barrière symbolique à la fréquentation de ces établissements institutionnels.

Déjà à l'œuvre dans les artothèques, une désacralisation de l'instrument apparaît nécessaire : à la médiathèque José Cabanis, l'instrument est réellement considéré comme un document équivalent à tous les autres. Aucune signature de charte n'est demandée, et les conditions et durée du prêt sont équivalentes à n'importe quel autre document. À la médiathèque Yourcenar, il s'agit de

⁷⁴ DONNAT, Olivier. Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique. *Culture études*. 2009, No 5, 12 p.

⁷⁵ Sociologue cité par Amandine Minnard, bibliothécaire qui a lancé le prêt d'instruments en novembre 2015 à la médiathèque José Cabanis de Toulouse. Source : BEUDON, Nicolas. Prêter des instruments de musique en bibliothèque. In : *Le Recueil Factice* [en ligne]. Mis en ligne le 23/03/2016. Disponible sur : <http://lrf-blog.com/2016/03/23/instruments/> (Consulté le 02/03/2018)

⁷⁶ RIBAC, François. L'autre musique de chambre, comment de jeunes adolescent-es ont appris la musique. *Enfance et Cultures : Regards Des Sciences Humaines et Sociales*. Décembre 2010. Disponible sur : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01327050> (Consulté le 02/03/2018)

⁷⁷ RIBAC, François. L'apprentissage des musiques populaires, une approche comparatiste de la construction des genres. In AYRAL, Sylvie et RAIBAUD, Yves. *Pour en finir avec la fabrique des garçons. Vol 2 : Sport, Loisirs, Culture*. Paris : MSHA, 2014. Disponible sur : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01135227> (Consulté le 02/03/2018)

décomplexer le rapport à l'instrument en privilégiant ceux favorisant un apprentissage autodidacte.

Autre élément important de ce service dans une perspective de « démocratisation de l'accès à la pratique musicale »⁷⁸, il donne la possibilité d'essayer un instrument pour savoir s'il correspond à l'attente de l'utilisateur avant l'investissement financier que représenterait un éventuel achat. Comme le souligne Stanislas Chapel de la bibliothèque de Cherbourg, « quand on n'a pas un grand frère, un cousin ou un copain pour être initié, c'est compliqué de découvrir un instrument, notamment les instruments de musique populaire. Un conservatoire peut fournir des instruments classiques mais une guitare électrique, où est-ce qu'on peut en essayer ? »⁷⁹. Enfin, les bibliothèques s'adressent à tous les publics, et notamment à un public adulte ayant une pratique de loisir, dans une complémentarité souhaitée avec d'autres acteurs de la formation musicale à l'échelle locale (conservatoires, écoles de musique etc.). Ainsi, à Toulouse, les emprunteurs sont aussi bien des néophytes que de personnes plus expérimentées, ayant interrompu leur pratique musicale et souhaitant reprendre sous une forme peu contraignante.

Le prêt d'instruments, qu'il est tentant de voir comme un terrain d'expérimentation du prêt d'objet pour les bibliothèques françaises, illustre bien la façon dont l'institution facilite l'accès à un objet nécessaire pour la pratique d'un art en le désacralisant et en assurant sa circulation entre tous.

⁷⁸ « Prêt d'instruments de musique à la médiathèque Yourcenar : bilan après un an de fonctionnement ». Document interne communiqué par Alice Le Sage De La Haye.

⁷⁹ BEUDON, Nicolas. Prêter des instruments de musique en bibliothèque. In : *Le Recueil Factice* [en ligne]. Mis en ligne le 23/03/2016. Disponible sur : <http://lrf-blog.com/2016/03/23/instruments/> (Consulté le 02/03/2018) 23/02/2018)

4. Vers une émancipation du citoyen

Tout comme le livre, l'objet, voie d'accès à des connaissances, peut jouer un rôle dans une émancipation du citoyen, soulignant l'implication de la bibliothèque dans la société et dans son amélioration.

a. Rendre l'utilisateur acteur et pas simplement consommateur : l'éthique Do-it-Yourself

Patrick Flichy, dans *Le sacre des amateurs*⁸⁰, souligne le rôle productif de l'amateurisme contemporain. L'amateur est à la fois « celui qui réalise et celui qui apprécie » et cultive une forme de « réception créatrice » et active. Il évoque le mouvement du Do-It-Yourself (DIY), un mouvement de société qui peut se traduire par « Fais-le toi-même ». Ce mouvement, à l'origine lié à une vision alternative de la consommation, valorise toute activité dans laquelle l'individu n'est pas simplement spectateur ou consommateur. Des convergences avec les valeurs des bibliothèques apparaissent :

* Une valorisation de la créativité : L'une des conséquences du DIY est la revalorisation des activités manuelles dans des domaines tels que le bricolage, la décoration ou la mode, domaines dont la popularité se mesure aux innombrables blogs et tutoriels qui fleurissent sur internet. Ces activités favorisent l'épanouissement personnel, un objectif soutenu par le Manifeste de l'Unesco : « favoriser l'épanouissement créatif de la personnalité », « stimuler l'imagination et la créativité chez les enfants et les jeunes ».

* Un partage et une mutualisation des connaissances : C'est grâce aux possibilités accrues de partage des savoirs que le mouvement DIY connaît un regain d'intérêt depuis une quinzaine d'années. Pour Flichy, les réseaux permettent l'émergence d'une intelligence collective. Il défend l'idée que les technologies de l'information et de la communication accentuent un phénomène d'apprentissage.

* Une inscription dans le développement durable : le DIY remet en question nos modes de consommation et met en valeur des modes de vie alternatifs. Or, cette thématique du développement durable est largement portée par les bibliothèques, dans un objectif de sensibilisation. Matt Enis⁸¹ fait le rapprochement entre le prêt d'objets et le mouvement « zéro déchets » : envisageant dans le futur un inévitable ralentissement de la production, il fait le lien avec la nécessité de moins consommer et de partager. Cette position peut toutefois être tempérée : le prêt d'objet en bibliothèque, n'opérant pas à une assez grande échelle, garde un impact environnemental mineur.

Le mouvement Do-it-Yourself, par son idéologie et par ses valeurs, s'accorde donc avec les objectifs de la bibliothèque. Nous pouvons toutefois nous interroger sur la prégnance de valeurs et d'idéologies sur l'acte d'emprunt. Söderholm remarque ainsi que les motivations idéologiques et politiques sont peu avancées par les emprunteurs d'outils à la Tool Library de Berkeley⁸² : seules une ou deux personnes font référence à la société de consommation.

⁸⁰ FLICHY, 2010, *op. cit.*, p. 12.

⁸¹ ENIS, Matt. « The Future of Stuff ». *Library Journal* 141, no 15, 2016.

⁸² SÖDERHOLM, 2016, *op. cit.*, p. 148.

b. Augmenter la capacité d'agir : l'empowerment

En favorisant l'action, le prêt d'objet peut s'envisager comme une étape vers une émancipation du citoyen, dans le sens d'un développement de sa capacité d'agir. La notion *d'empowerment*, parfois traduite par « autonomisation » ou « capacitation », désigne cette « possibilité de gagner en pouvoir pour les communautés, voire les individus, par le résultat d'un apprentissage, d'une éducation leur permettant d'améliorer leurs connaissances et compétences »⁸³. Une des visions de la notion *d'empowerment*, qualifiée de « socio-libérale », peut correspondre à ce qu'on appelle en France l'inclusion, « axée sur l'égalité et la possibilité d'une meilleure intégration à la société »⁸⁴. Cet accroissement de la puissance d'action du citoyen pourrait être un indicateur de l'impact des bibliothèques sur leurs usagers et leur quartier.

Pour un aperçu des enjeux d'un service public de prêt d'outils en bibliothèque, tournons-nous vers les *Tool Libraries* américaines. Celles-ci affirment leur objectif d'accompagnement des citoyens dans l'acquisition de compétences manuelles, et sont pensées comme de véritables leviers d'émancipation des communautés et des individus. J. Söderholm⁸⁵ cite des projets auxquels la bibliothèque a participé par le prêt d'outils : les usagers ont pu, par exemple, rénover leurs maisons selon certains standards adaptés aux tremblements de terre, ou pour être éligible à certaines exemptions d'impôts. Il souligne l'aspect social de ces travaux, souvent entrepris dans un cadre collectif. La bibliothèque apparaît ici comme un lieu de ressources pour le développement local durable, mais également comme un endroit de rencontre autour de préoccupations communes, où s'observe un mélange des classes socio-économiques et ethniques.

Sous un angle davantage politique, nous retrouvons cette idée d'émancipation par l'outil à l'œuvre dans l'idéologie *maker*, une émanation du mouvement DIY, qui combine fabrication artisanale traditionnelle et recours aux technologies du numérique et à la programmation. Pour Camille Bosqué⁸⁶, le mouvement *maker* va à l'encontre de la séparation, inhérente au capitalisme, entre un savoir, détenu par des ingénieurs, et la pratique, détenue par des ouvriers devenus simples extensions des machines. Les *makers*, en pensant leur propre travail, accèdent à une autonomie, et peuvent s'« organiser à un niveau global grâce au partage de communs de la connaissance, du code et du design ». La bibliothèque partage avec l'idéologie *maker* l'ambition d'une amélioration de la société par le partage des connaissances et par la promotion d'une société durable.

⁸³ Raphaëlle BATS, *Construire des pratiques participatives dans les bibliothèques*. Villeurbanne: Presses de l'Esssib, 2015, p. 22. Cette définition est proposée par Raphaëlle Bats dans le cadre d'une réflexion sur l'action collective par le biais de la participation.

⁸⁴ BACQUÉ, Marie-Hélène et BIEWENER, Carole. *L'empowerment, une pratique émancipatrice*. Paris, éd. La Découverte, 2012. Ouvrage cité par Raphaëlle Bats, *op. cit.*, p. 22.

⁸⁵ SÖDERHOLM, 2015, *op. cit.*, p. 151.

⁸⁶ BOSQUE, Camille et al. *FabLabs, etc: les nouveaux lieux de fabrication numérique*. Paris: Eyrolles, 2014.

B. ALLER À LA RENCONTRE DES BESOINS ET DES ATTENTES D'UNE COMMUNAUTÉ

En dehors d'une continuité avec les missions traditionnelles des bibliothèques, un autre argument de légitimation du prêt d'objet est la rencontre de ce service avec des besoins exprimés par une communauté. Cet argument nous semble aller de pair avec la volonté de mettre l'utilisateur au cœur de la bibliothèque et de son fonctionnement, mais aussi avec l'instauration d'une nouvelle relation à l'utilisateur. Raphaële Gilbert montre dans son mémoire qu'un service innovant transforme les relations entre la bibliothèque et ses usagers, analysant l'offre de service comme le « mode privilégié de rencontre entre l'utilisateur et la bibliothèque », à travers laquelle « se tisse leur relation »⁸⁷.

1. Du côté de l'utilisateur : une stratégie d'emprunt

Plaçons-nous un instant du côté de l'utilisateur. Emprunter un objet peut sembler contradictoire dans une société de consommation qui incite plutôt à une possession qui comporte une dimension affective. Au-delà de leur efficacité technique, les objets sont en effet des marqueurs culturels dont la possession est au cœur d'enjeux symboliques et sociaux. L'objet « consommable » que Baudrillard érige en symbole de la société de consommation, l'objet sacralisé par Georges Pérec dans *Les Choses* renvoient tous deux à une inscription culturelle de l'objet, personnel par essence. Quelle est la place de l'emprunt de l'objet, par rapport à sa propriété ou à sa location ?

Jonas Söderholm assimile l'emprunt d'un objet à une « stratégie d'acquisition parmi d'autres » dans la perspective de l'emprunteur, une stratégie complémentaire à l'achat qui répond à un besoin précis.

a. Un besoin ponctuel et précis

La fréquence d'usage et le coût de l'investissement sont les deux arguments qui sont mis en balance par l'emprunteur pour choisir entre le recours à l'achat ou à l'emprunt. Emprunter un objet évite d'investir dans un objet dont on n'aurait besoin que pour un temps limité et d'accéder à des objets parfois coûteux, qu'on ne peut pas forcément s'offrir ou dont l'achat ne se justifie pas. On peut ainsi emprunter l'un des vingt moules à gâteau différents proposés par la médiathèque de la Verpillière (aux choix, thème château-fort, Légo®, Reine des Neiges...) pour une occasion spéciale comme un anniversaire. On peut emprunter en complément à ce que l'on possède déjà : emprunter une console de jeu d'une autre marque que la sienne à la médiathèque de Saint-Avertin permet de découvrir des jeux différents.

Dans les bibliothèques d'outils, on emprunte souvent pour un besoin ponctuel et précis. Söderholm montre que pour les usagers de la Berkeley Library of Tools, l'emprunt est fréquemment perçu comme une « extension de leur propre collection d'outils », et correspond à un besoin qui a surgi d'un coup et dans l'urgence. Un

⁸⁷ GILBERT, Raphaële. Services innovants en bibliothèque : construire de nouvelles relations avec les usagers. Mémoire de Diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : Enssib, 2010 [en ligne], p. 12. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48197-services-innovants-en-bibliotheque-construire-de-nouvelles-relations-avec-les-usagers.pdf> (Consulté le 02/03/2018)

professionnel déclare emprunter surtout des « outils de taille inhabituelle dont l'usage est rare [ou] des outils volumineux, difficiles à stocker ». Cependant, la possession d'outils, par rapport à l'emprunt, reste perçue comme rassurante et sécurisante : on a confiance dans ses propres outils, on connaît leur histoire et leurs éventuels défauts.

b. Essayer sans acheter

Emprunter permet aussi d'essayer. Les neuf branches de la Chicago Public Library situées près du lac Michigan prêtent des cannes à pêche avec le matériel, ce qui donne aux habitants du centre-ville l'opportunité d'une activité nouvelle, comme l'explique la directrice de la *Sherman Park branch*⁸⁸. Cette fonction d'essai prend tout son sens avec des objets ou technologies peu répandues ou innovantes, comme certains ustensiles de cuisine (machine à déshydrater les fruits ou les légumes, friteuse saine...), mais aussi avec les objets liés aux loisirs ou à la science (le télescope, le microscope ou les raquettes de neige prêtés à la Wilkinson Public Library⁸⁹ par exemple).

c. Emprunter un objet... à la bibliothèque ?

Le recours au prêt se justifie donc par rapport à la possession ; mais en quoi l'emprunt en bibliothèque se démarque-t-il d'un autre moyen d'accès temporaire à un objet ?

Coût de l'abonnement mis à part, la bibliothèque supprime la barrière de l'achat, qui persiste à la location. La bibliothèque est un endroit naturel pour emprunter des « choses » : le prêt, nous l'avons vu, est une « marque de fabrique » prégnante dans l'imaginaire collectif. La complémentarité entre les objets et les autres collections en un même lieu simplifie la démarche d'acquisition, et favorise la curiosité, voire même un emprunt « compulsif » d'usagers qui viennent habituellement à la bibliothèque pour son offre documentaire : « puisque c'est là, je l'emprunte ». Les grandes enseignes culturelles, comme les librairies, nous ont habitués à trouver des objets dans leurs rayons, au même rang que livres et autres produits culturels : papeterie, kits de cuisine, électronique, cadeaux... L'utilisateur, guidé par ses habitudes, n'est peut-être pas tant dépaysé dans sa démarche d'acquisition que nous pourrions l'imaginer.

Söderholm fait également référence à l'image positive que véhicule l'institution bibliothèque, gage de confiance. Il évoque la qualité supposée des outils de la bibliothèque. Emprunter à une institution repose aussi sur des ressorts psychologiques favorisant : le prêt est moins personnel, et plus anonyme que l'emprunt privé auprès d'un ami ou d'un voisin. Pour certains, la peur d'abîmer ou de casser l'outil est moins dissuasive dans ce contexte que dans celui d'un emprunt auprès d'une tierce personne.

⁸⁸ Libraries : Beyond the books. *Wbez 91.5 Chicago* [en ligne]. Mis en ligne le 24/07/2013. Disponible sur : <https://www.wbez.org/shows/wbez-news/libraries-beyond-the-books/26cf8884-6084-4303-a70b-ecb37f7b1e12> (Consulté le 02/03/2018)

⁸⁹ Voir le catalogue de la Wilkinson Public Library : <https://wilkinson.marmot.org/> (Consulté le 02/03/2018)

2. Du côté de la bibliothèque : anticiper les besoins et répondre à la demande

a. Des critères d'acquisition fondés sur les usages

Ces considérations sur les besoins de l'utilisateur ont des conséquences sur le choix des objets à acquérir. Elles apparaissent dans les quatre critères de choix d'acquisition d'objets de la médiathèque de Bayeux⁹⁰ : « Les objets doivent :

- Coûter relativement cher : par exemple être trop chers pour un achat spontané.
- Être utile pendant une durée limitée : éviter les objets qui risquent d'être utilisés pendant plusieurs mois pour un seul projet.
- Correspondre à un besoin ponctuel : des objets dont on ne sert pas tous les jours.
- Être facilement transportables par les usagers. »

Ces critères visent à adapter l'offre d'objets aux besoins des usagers dans le cadre contraint d'un service qui s'adresse à tous. À partir du moment où l'objet est mis à disposition de l'utilisateur, le bibliothécaire peut jouer un rôle de médiateur, la médiation se définissant comme l'intervention d'un tiers entre l'utilisateur et l'objet.

b. Des demandes des usagers et de la tutelle

La mise en place d'un prêt d'objets peut correspondre directement à une demande, anticipée ou exprimée par le public ou par la tutelle.

Certains établissements rattachent leur service de prêt d'objets à une anticipation des besoins qui repose sur une bonne connaissance des usagers ou du territoire. À Toulouse, la médiathèque Cabanis a été confortée dans son projet par le fort taux de prêt sur la collection des méthodes musicales, ainsi que l'augmentation, chaque année, de l'utilisation des pianos numériques sur place ; à la médiathèque de Choisy-Le-Roi, le prêt de matériel de sport s'appuie, de même, sur le constat que le fonds sport est très emprunté : le prêt de matériel est donc envisagé comme un accompagnement des usagers dans leur pratique. À Saint-Avertin, le prêt de manettes de jeu vidéo, à partir de 2016, répond cette fois à une demande directement exprimée par les joueurs pour pouvoir jouer à plusieurs.

Une demande de la tutelle peut aussi être à l'origine du projet. En France, à Saint-Avertin, le prêt de jeux vidéo émane d'une volonté politique, et a permis le prêt de consoles de jeu à l'ouverture de la médiathèque en 2012. Plus loin de nous, en Suède, une bibliothèque prête des vélos à la demande et en collaboration avec la municipalité : le répondant évoque les larges heures d'ouverture de la bibliothèque qui en fait un lieu désigné pour cela⁹¹. Une autre bibliothèque prête des voltmètres pour accompagner la municipalité dans sa politique de préconisation d'économie

⁹⁰ « Projet de prêt d'objets », 2017. Document interne communiqué par Birdie Bineau.

⁹¹ MICHNIK, Katarina et ERIKSSON, Catarina. Non-traditional library collections – in digital and other worlds. *Interlending & Document Supply*. Novembre 2014, n° 4, p.168.

d'énergie. C'est également suite à une demande de sa tutelle, l'école de musique, que la bibliothèque de musique de l'université McGill prête du matériel audiovisuel, financé en partie par un mécénat. Le service ayant trouvé son public et étant apprécié de la communauté, la bibliothèque s'est vu proposer la gestion du prêt des instruments de musique des départements⁹². La bibliothèque a refusé en raison de la charge trop importante de travail que cela représentait pour le personnel. Cependant, cette demande prouve que pour l'école, la bibliothèque est un partenaire tout à fait légitime pour la circulation de matériel non documentaire, tant par son lieu physique que par la place qu'elle tient dans la communauté universitaire.

3. Associer les usagers : un « Instruremix » à la médiathèque de Vitré

Dans le cadre de la préfiguration du prêt d'instruments de musique, la médiathèque Madame de Sévigné de Vitré⁹³ a mis en place une soirée participative inspirée des méthodes du Biblio Remix⁹⁴, afin de consulter, mais aussi d'impliquer les publics dans la création de son service.

Une soirée conviviale de réflexion autour du projet a donc été organisée en juin 2017, à laquelle vingt-huit personnes ont participé, dont neuf bibliothécaires, huit enfants, dix musiciens amateurs et professionnels, et un élu. La discussion a porté sur la mise en pratique concrète et sur les bénéfices pour le public. Elle a permis un échange des points de vue entre acteurs internes et externes à la bibliothèque. Répartis en plusieurs groupes, les participants ont pu répondre successivement à une série de questions : pourquoi ce service ? Pour qui ? Quel matériel ? Quelles autres idées autour du projet ? Quel nom ? Les retours collectifs ont donné lieu à des moments de débat.

La participation du public, en même temps qu'une consultation, a aussi instauré une action de médiation : des échanges entre bibliothécaires et public, par exemple sur le système de caution ou sur la durée du prêt, ont permis d'aborder le fonctionnement de la médiathèque avec un public qui n'en est pas forcément conscient. La discussion sur le choix des instruments a fait émerger l'idée d'une sélection d'instruments permettant différentes approches : découverte ou confirmée voire professionnelle. Selon Isabelle Diet, organisatrice de l'« Instruremix », la séance n'a pas apporté de surprises de taille par rapport au projet imaginé, mais elle a fait ressortir des points importants, comme la confirmation de l'opportunité d'acheter des instruments pour enfants. De nombreuses idées ont également été évoquées autour du projet de prêt d'instruments, comme le « prêt de musiciens », la fabrication d'instruments avec des matériaux de récupération, ou encore des rendez-vous de musiciens emprunteurs-amateurs.

Cette démarche centrée utilisateur permet de créer une attente auprès du public, qui se sent impliqué dans le service. L'enjeu réside alors « dans la volonté

⁹² Source : Entretien avec Cynthia Leive, directrice de la Marvin Duchow Music Library, décembre 2017.

⁹³ Source : Entretien téléphonique avec Isabelle Diet, responsable de l'Espace des Arts à la médiathèque municipale Madame de Sévigné de Vitré, mai 2017.

⁹⁴ Née en juin 2013, la méthode Biblio Remix est « Biblio Remix est un dispositif d'expérimentation, d'invention et de création participatives, autour des services en bibliothèque. L'idée est de réunir des participants aux compétences diverses et de leur proposer d'esquisser leur vision de la bibliothèque idéale, à travers des questions, des problèmes concrets et des projets à réaliser ». Source : BIBLIO REMIX. Le Projet [en ligne]. Disponible sur : <https://biblioremix.wordpress.com/le-projet/> (Consulté le 02/03/2018)

d'impliquer les publics de bout en bout dans un projet, et pas seulement dans une phase de définition des besoins, [mais] jusqu'au fonctionnement qui suit l'ouverture du/des nouveau/x services »⁹⁵. Dans le cadre d'un projet de prêt d'objets, cette implication peut se poursuivre dans l'utilisation des objets à la médiathèque.

À travers cette expérience participative, les potentiels partenaires invités sont à même de mieux comprendre le fonctionnement et les missions de la bibliothèque. Enfin, le public renouvelle son regard sur la bibliothèque, et peut devenir à son tour médiateur du projet auprès de ses connaissances.

C. CHANGER L'IMAGE DE LA BIBLIOTHÈQUE

En dehors des objectifs qui se réfèrent aux missions des bibliothèques et à leur inscription dans une communauté, le prêt d'objets se justifie aussi par des considérations plus pragmatiques, qui insistent sur les bénéfices apportés à l'établissement en termes de publics et d'image. Faut-il regarder le prêt d'objet comme une tentative désespérée d'enrayer la chute des prêts ? Nous y voyons plutôt un plan de sauvetage assumé, qui peut, certes, viser à apporter des bénéfices directs à la bibliothèque en termes de nombres d'inscrits et de taux de rotation des collections, mais qui peut surtout changer l'image de la bibliothèque.

1. Attirer de nouveaux publics

La volonté de toucher de nouveaux publics est une raison souvent invoquée par les bibliothécaires interrogés. Cette problématique concerne tous les établissements, et connaît un regain d'intérêt avec les problématiques actuelles autour de l'évaluation de l'impact des bibliothèques.

En France, 13 % des habitants desservis par une bibliothèque municipale sont emprunteurs actifs⁹⁶ : on sait que ce chiffre est nuancé par le nombre de séjourneurs⁹⁷ non-inscrits, qui échappent aux statistiques. Pour ces séjourneurs, qui ont déjà un pied dans la bibliothèque, le prêt d'objets peut se révéler comme un déclencheur à l'inscription, comme à la médiathèque de Saint-Avertin, où la campagne de communication menée par la ville sur le prêt d'un casque de réalité virtuelle a amené plusieurs personnes à s'abonner pour pouvoir le réserver. Plus largement, le prêt d'objet est parfois envisagé comme une porte d'entrée vers les autres collections. La King Township Public Library (Canada) propose un abonnement à l'essai gratuit pour une semaine permettant au public d'emprunter des objets de sa collection. Cette démarche attire l'attention d'un public non

⁹⁵ MERRIEN Catherine. Biblio Remix : l'esprit Lab en bibliothèque [en ligne]. Mis en ligne le 15 avril 2014. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/biblio-remix-esprit-lab-en-bibliotheque> (Consulté le 02/03/2018)

⁹⁶ <http://www.enssib.fr/content/taux-dinscrits-en-bibliotheque-moyenne-nationale> MERRIEN Catherine. Biblio Remix : l'esprit Lab en bibliothèque [en ligne]. Mis en ligne le 15 avril 2014. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/biblio-remix-esprit-lab-en-bibliotheque> (Consulté le 02/03/2018)

⁹⁷ Les séjourneurs correspondent au "public sur place: autrement dit les séjourneurs qui n'ont pas forcément de carte d'abonné, pas forcément de consultation de documents, ils cherchent un lieu pour se reposer, se divertir, se rencontrer...". Source : Les publics en bibliothèque [en ligne], Marine Le Clanche, Antoine Prunier, 2015, ABF. Disponible sur : <http://www.abf.asso.fr/fichiers/file/Pays-de-Loire/Les%20publics%20en%20biblioth%C3%A8que%20-%20A.%20Prunier%20M.%20Le%20Clanche.pdf>

captif sur des objets inattendus, et donne parfois simplement l'occasion de franchir les portes de l'établissement et de voir ce qui s'y trouve⁹⁸. Le prêt d'objet joue un rôle dans la diversification des publics habituels. Selon Anne Gautreau⁹⁹, le service de prêt d'instruments de la BM d'Angers n'a pas pour cœur de cible les jeunes, mais contribue néanmoins à faire venir un public adolescent qui ne fréquentait pas l'espace musique auparavant.

Mais attirer de nouveaux publics ne peut constituer un objectif en soi dans la mise en place du prêt d'objets. Il nous semble important que le public assimile bien le lien entre le service proposé et le reste des collections et activités de la bibliothèque, et ne le perçoive pas comme un service isolé. La connexion avec les autres services et collections ne peut se faire que si la personne qui emprunte un objet le fait en ayant conscience d'être un usager de la bibliothèque. La communication a ici un rôle à tenir.

2. Quelle stratégie de communication externe pour une collection d'objets ?

a. Spécificités d'une communication sur le prêt d'objets

La communication autour des collections d'objets est-elle nécessaire ? Le questionnement est légitime, au vu de la popularité de certaines collections, empruntées dans leur totalité dès le lancement du service. Le besoin de communication peut cependant se faire sentir sur un temps plus long, pour maintenir l'intérêt au-delà d'un effet « nouveauté » et pour renouveler le public. De plus, elle permet d'établir une relation avec l'usager, et de donner du sens au service. Nous nous appuyons ici surtout sur des campagnes menées à l'étranger, dans des établissements où la « bibliothèque d'objets » consiste en un service à part entière.

D'autre part, la lisibilité du concept de « prêt d'objet » n'est pas toujours évidente pour l'usager : là où l'usager voit une réponse à un besoin précis et ponctuel, le bibliothécaire a peut-être tendance à vouloir raisonner en termes d'offre de service. Ainsi, Trevor Garcia rapporte que le nom de « Trucothèque », employé en interne à la BU de Brest lors de la réflexion sur le service, a été abandonné car il n'apparaissait pas transparent pour les étudiants¹⁰⁰. De même, le nom « Équipothèque » n'a pas été conservé à la BU d'Angers¹⁰¹. La communication s'avère donc parfois plus efficace que la dénomination d'un service pour faire comprendre ce qu'il peut apporter.

⁹⁸ FINNEY, Laura. Think Outside Box with Collection at King Township Public Library. *YorkRegion.Com* [en ligne]. Mis en ligne le 22/01/2018. Disponible sur : <https://www.yorkregion.com/whatson-story/8086133-think-outside-box-with-collection-at-king-township-public-library> (Consulté le 02/03/2018)

⁹⁹ Dans le cadre d'un entretien téléphonique, le 30 novembre 2017.

¹⁰⁰ Dans le cadre d'un échange de mails en mai 2017.

¹⁰¹ FAÏS, Catherine. De l'Équipothèque au prêt de matériel [en ligne]. Disponible sur : <http://blog.univ-angers.fr/buapro/2017/03/04/de-lequipotheque-au-pret-de-materiel/> (Consulté le 02/03/2018)

b. La médiatisation, un outil à double tranchant

Une médiatisation du service du prêt d'objets dans la presse ou sur des chaînes d'information locales permet d'attirer l'attention du grand public. Les médias traitent volontiers du prêt d'objets, car c'est un sujet inhabituel qui fournit des visuels attractifs. Dans toute médiatisation existe un risque de déformation et d'exagération du message. Ainsi, Colette Buhand-Thebaud rapporte qu'à Cherbourg, à l'occasion de la réouverture de la médiathèque, « les médias locaux ont beaucoup mis l'accent sur le prêt d'instruments alors qu'il était un peu noyé dans la masse des nouveautés »¹⁰². La médiatisation peut devenir nuisible à l'image de l'établissement, en faisant apparaître le prêt d'objets comme un service insolite ou superflu, dans un raccourci qui peut vider le service de son sens. Pour la bibliothèque, l'enjeu est de maîtriser la médiatisation autour de ce nouveau service pour saisir l'occasion de faire parler d'elle, de l'ensemble de ses services et de son actualité.

c. Le prêt d'objet, un argument pour l'advocacy ?

Plus largement, la communication vise à attirer l'attention des publics et des tutelles, pour les amener à s'interroger sur le potentiel de leur bibliothèque.

Elle comporte ainsi un aspect politique, directement dirigé vers les tutelles. Une communication positive sur le rôle des collections d'objets peut s'inscrire dans une démarche *d'advocacy*, qui vise à mesurer et démontrer l'impact des bibliothèques sur les populations. L'objectif est de justifier le rôle de la bibliothèque auprès des décideurs, et défendre son financement. Cette démarche rejoint, à l'étranger, la position du personnel de la Sacramento Library of Things, qui recommande de centrer la communication sur la façon dont le service rencontre les besoins des usagers plutôt que sur la nouveauté du service¹⁰³. La campagne de communication de la Sacramento Library of Things utilise le mot-dièse #librarybrag¹⁰⁴, qui met en avant l'action de la bibliothèque et souligne ce qu'elle fait pour sa communauté, en l'associant à des slogans percutants, tels que « Bien plus que des livres », ou encore « Tout ce que tu sais faire, ma bibliothèque peut m'apprendre à le faire encore mieux ».

¹⁰² BEUDON, 2016, *op. cit.*

¹⁰³ ROBISON et SHEDD, 2017, *op.cit.*, p. 96.

¹⁰⁴ « Brag » peut se traduire par « fanfaronner », « se vanter ».

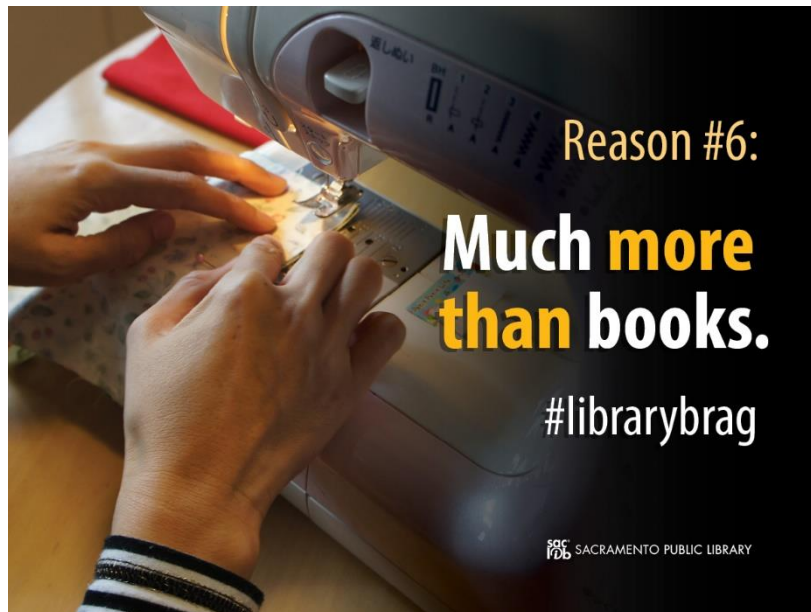


Figure 6 : Un des visuels de la campagne de communication de la Sacramento Public Library

En jouant sur un argumentaire présomptueux, l'objectif est d'amener la communauté à renouveler sa perception de la bibliothèque.

3. Deux ressorts de communication

a. Jouer sur l'humour et l'effet de surprise

Certains services de prêt d'objets sont eux-mêmes conçus comme des outils de marketing, destinés à moderniser l'image d'un établissement. Les bibliothèques de Bordeaux proposent ainsi, dans une démarche promotionnelle, le prêt de parapluies floqués au logo de l'institution¹⁰⁵, en jouant avec humour sur le côté utilitaire de cet objet dans une ville où il pleuvrait beaucoup. Tout comme les goodies, ces objets promotionnels (clés USB, sacs, badges...) édités par certaines bibliothèques, ce service décalé repose sur une vision de l'objet comme support, qui permet d'afficher de manière ludique son appartenance à une communauté, et qui peut ici être emprunté comme un document.

Au niveau de la communication, certaines bibliothèques utilisent l'humour pour délivrer leur message de façon décalée. La Hillsboro Public Library crée des parodies de films mettant en scène les objets prêtés : le prêt de kit de ramonages est ainsi le propos d'une courte vidéo reprenant l'univers de Mary Poppins¹⁰⁶. La Wilkinson Public Library joue sur un effet d'accumulation visuel, en listant tout ce qu'il est possible d'emprunter (« C'est fou, non ? »), et jouant sur la ressemblance

¹⁰⁵ Tweet de @Lo_Librarian, 22 avril 2016. Disponible sur : https://twitter.com/Lo_Librarian/status/723463619770474496

¹⁰⁶ HILLSBORO LIBRARIES. Library of Things – Chimney brush kit [en ligne]. Chaîne Youtube des Hillsboro Libraries. Mis en ligne le 27 décembre 2016. Disponible sur : https://www.youtube.com/watch?v=89t_klQuEK0 (Consulté le 02/03/2018)

avec une publicité commerciale (« disponible uniquement à la Wilkinson Public Library »).



Figure 7 : Communication de la Wilkinson Public Library.

Jouer sur l'effet de surprise peut s'avérer efficace, mais demande à repenser la communication une fois que le service n'est plus nouveau.

b. « Storytelling » : donner à voir la vie de la collection

Cette technique de communication, employée par plusieurs bibliothèques, repose sur l'idée de montrer ce qui se passe autour de l'objet une fois qu'il a quitté les murs de la bibliothèque. Il s'agit de raconter des histoires autour de l'objet et d'apporter la preuve de son utilité, pour susciter l'imagination et l'envie.

La communication de la Colorado State Library, qui repose sur le mot-dièse #checkoutcolorado, sollicite les usagers qui empruntent des sacs à dos « nature » (kits avec pass d'entrée dans le parc, jumelles et guides d'activités) en leur permettant de partager leurs photos avec la bibliothèque sur les réseaux sociaux. Autre exemple hors du monde des bibliothèques, le personnel de la *Library of things* de Londres a rapporté sur le facebook de l'association « une des histoires les plus improbables qu'[il ait] entendue »¹⁰⁷, celle de la fabrication d'une robe en tuyaux plastiques grâce aux outils empruntés, photos à l'appui. En France, le visuel utilisé par la médiathèque de Tarnos s'inspire enfin de l'idée de liberté qui fait écho au « hors les murs » : le flyer est illustré par une photographie d'un ukulélé dans un champ de fleurs.

La Marvin Duchow Music Library, afin de trouver de nouveaux financements pour son service de prêt de matériel audiovisuel, a ainsi cherché à valoriser l'impact

¹⁰⁷ Post Facebook de la Library of Things de Londres [en ligne]. Mis en ligne le 30/12/2017. Disponible sur : <https://www.facebook.com/libraryofgreatthings/posts/1686419241419204> (Consulté le 02/03/2018)

des objets prêtés sur la vie des étudiants en recueillant, à travers une enquête, des « histoires » liées au matériel. Il s'agissait de demander aux étudiants de remonter le fil de leur utilisation de l'objet : pour la réalisation d'un clip promotionnel, l'histoire peut ainsi revenir sur l'endroit du tournage, le scénario suivi, l'endroit où la vidéo a été postée. La narration rend l'expérience plus concrète, et fait appel à l'imagination du lecteur.

La communication des bibliothèques met donc en avant l'impact des objets prêtés sur la vie quotidienne des usagers. Au-delà des missions, elle met l'accent sur la valeur sociétale des bibliothèques, au sens de leur impact sur la société qui les entourent, à un niveau local.

L'inscription de la bibliothèque dans une communauté est donc un enjeu fort. Il nous semble important de préciser cette notion de communauté : en France, elle peut revêtir une connotation négative, liée au communautarisme qui induit l'idée d'un enfermement dans un « entre-soi ». Nous l'entendons ici dans son sens anglo-saxon, la « community » désignant ce qui rassemble un groupe de personnes autour d'un point d'intérêt commun. Anne-Marie Bertrand démontre ainsi que la notion de groupe ou d'association est valorisée aux États-Unis, alors qu'en France, « la norme est le rapport direct entre le citoyen et l'État »¹⁰⁸. Le terme de communauté ressurgit aujourd'hui dans la littérature professionnelle française¹⁰⁹, et présente l'intérêt d'insister sur la diversité des situations existantes, d'une communauté à une autre. Considérer la place de la bibliothèque au sein d'une communauté apporte à la bibliothèque de nouvelles perspectives qui touchent tout à la fois au lieu, au terrain d'action et aux représentations professionnelles et institutionnelles.

¹⁰⁸ BERTRAND, Anne-Marie. *Bibliothèque publique et Public Library : essai de généalogie comparée*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2010, p. 170.

¹⁰⁹ Il est notamment employé par Cécile Touitou dans l'ouvrage *La valeur sociétale des bibliothèques: construire un plaidoyer pour les décideurs* (2017).

III. PERSPECTIVES POUR LES BIBLIOTHÈQUES : VERS UNE PLACE RENFORCÉE AU SEIN D'UNE COMMUNAUTÉ

A. UNE BIBLIOTHÈQUE REMATÉRIALISÉE

Comment la présence d'objets dans les collections de la bibliothèque permet-elle une revalorisation de la bibliothèque comme lieu physique, en tant qu'espace d'échange et de rencontre entre des personnes ?

1. À contre-courant du numérique, valoriser le lieu physique

a. Une collection matérielle

Dans la société de l'information, le numérique apporte la solution à un grand nombre de questions, et la bibliothèque est concurrencée dans son rôle d'accès à l'information. La dématérialisation des supports exporte toute une partie de l'expérience proposée par la bibliothèque derrière l'écran d'un ordinateur, et la lisibilité de l'offre documentaire apparaît parfois comme un défi pour les professionnels. Le mémoire d'étude de Frédéric Souchon¹¹⁰, qui rend compte des stratégies déployées en bibliothèque universitaire pour matérialiser les ressources et pour inscrire le numérique au sein des espaces à travers des infrastructures matérielles, démontre une volonté de redonner à ces ressources une dimension physique. Cette rematérialisation touche les collections, mais également les services, comme au Canada où la BAnQ¹¹¹ propose à ses abonnés des entrées gratuites dans deux musées de Montréal partenaires de l'opération : ce partenariat se concrétise sous la forme de laisser-passer glissés dans des boîtiers de DVD, qu'il est possible d'emprunter comme un document.

Dans la même optique, le prêt d'objets peut s'envisager comme une stratégie de rematérialisation de la bibliothèque : dans un monde où le temps et l'espace ont de moins en moins d'importance, la bibliothèque peut se démarquer par l'expérience physique qu'elle propose aux visiteurs entre ses murs, en proposant un service auquel les usagers ne peuvent pas accéder par l'intermédiaire d'internet. Frédéric Lemaire, responsable du pôle musique à la bibliothèque municipale d'Issy-les-Moulineaux, compare ainsi le prêt d'instruments à l'accueil de concerts dans l'établissement : tous deux s'inscrivent dans une stratégie de développement des services qualitatifs, face à des habitudes musicales bouleversées par le streaming. Ce phénomène peut être éclairé par une comparaison avec l'économie de la musique : alors que le streaming absorbe la consommation de masse, le marché

¹¹⁰ BAnQ Services. *Empruntez un musée !* [en ligne]. Disponible sur : http://www.banq.qc.ca/services/prest/empruntez_musee.html (Consulté le 02/03/2018)

¹¹¹ Bibliothèque et Archive Nationales du Québec. Source : BAnQ Services. *Empruntez un musée !* [en ligne]. Disponible sur : http://www.banq.qc.ca/services/prest/empruntez_musee.html (Consulté le 02/03/2018)

physique se structure en marché de niche avec le retour, par exemple, du disque vinyle¹¹².

Les objets participent donc à un ancrage physique de la bibliothèque, et peuvent rappeler l'univers domestique, loin de l'image institutionnelle. Ils participent donc à proposer un lieu dans lequel on se sente bien, idée à laquelle a d'ailleurs souvent été réduit le concept de « bibliothèque troisième lieu », qui valorise l'expérience physique et sensorielle du visiteur. Le livre, comme le journal papier, a toujours ses adeptes, et l'attrait de l'objet tangible à l'heure du numérique peut se faire sentir à travers le retour commercial réussi du disque vinyle depuis une dizaine d'années¹¹³, ou la tendance de la « papyrophilie »¹¹⁴, sorte de fétichisme de la papeterie et du carnet de notes. Face au livre numérique, les Français affirment leur attachement à un objet livre à forte valeur affective¹¹⁵. La tendance du retour au support physique touche d'ailleurs aussi les bibliothèques, avec, par exemple, la réapparition des bacs à vinyles ou la matérialisation de la musique en ligne par des bornes d'écoute confortables.

b. Une dimension sociale renforcée

À l'heure du numérique, alors que les relations virtuelles entre personnes n'ont jamais été autant favorisées par le web, le lien social apparaît paradoxalement affaibli ; Mathilde Servet envisage ainsi le lien social comme « axe central de la bibliothèque troisième lieu » : « Comme l'a très bien dépeint Oldenburg, le contact régulier avec d'autres, les relations de voisinage, le fait de partager des pratiques [...] renforcent le sentiment d'appartenance dans une communauté, favorisent le bien vivre ensemble et nourrissent le sentiment de confiance »¹¹⁶.

Nombreux sont les professionnels interrogés qui insistent sur les enjeux sociaux qui se nouent autour du prêt d'objets. Le prêt est un moment d'échange réciproque entre l'utilisateur, parfois en attente de conseils, et l'agent, qui peut avoir besoin de s'assurer que l'objet sera utilisé en toute sécurité. Mais le caractère utilitaire des objets facilite aussi les échanges informels. Adam Broner, qui travaille à la Tool Library de Berkeley, se dit « surpris de tous les différents rôles qu'il a pu jouer, du monsieur météo au psychologue »¹¹⁷.

À la médiathèque de la Verpillière, la directrice, Catherine Dehée-Lagrelle, souligne l'impact positif du prêt de ces objets sur les relations quotidiennes avec les usagers : « Cela nous permet vraiment de créer un lien avec notre public, on échange vraiment [...]. Le public est divers, essentiellement des familles, mais j'ai vu une

¹¹² NEFF, Frédéric. Quand le support physique se cherche une place. Centre d'information et de ressources pour les musiques actuelles (Irma) [en ligne]. Mis en ligne le 24/01/2018. Disponible sur : <http://www.irma.asso.fr/Quand-le-support-physique-se?xtor=EPR-233> (Consulté le 02/03/2018)

¹¹³ CUNY, Delphine. Le retour du vinyle : l'étrange exception qui dure [en ligne]. *L'Obs*. Mis en ligne le 08/03/2016. Disponible sur : <https://www.nouvelobs.com/rue89/rue89-economie/20160308.RUE2377/retour-du-vinyle-l-etrange-exception-qui-dure.html> (Consulté le 02/03/2018)

¹¹⁴ MALISZEWSKI, Catherine. Papeterie : le papier fait de la résistance [en ligne]. *L'Opinion*. Mis en ligne le 07/12/2017. Disponible sur : <https://www.lopinion.fr/edition/autres/papeterie-papier-fait-resistance-139440> (Consulté le 02/03/2017)

¹¹⁵ SZADKOWSKI, Michaël. Débat : votre livre, au format poche ou numérique ? [en ligne]. *Résonances*. Mis en ligne le 22/03/2013. Disponible sur : <http://rezonances.blog.lemonde.fr/2013/03/22/debat-votre-livre-au-format-poche-ou-numerique> (Consulté le 02/03/2018)

¹¹⁶ SERVET, Mathilde. La bibliothèque troisième lieu loin des clichés : l'humain au cœur des bibliothèques. In JACQUET, Amandine (dir.). *Bibliothèques troisième lieu*. 2e éd. Paris : ABF, 2017, p. 30.

¹¹⁷ ROBISON et SHEDD, 2017, *op. cit.*, p. 38.

grand-mère qui empruntait pour ses petits-enfants, aussi. Je pense que c'est notre taille aussi qui nous permet de le faire : on connaît nos lecteurs, tout simplement [...]. Nous avons aussi des retours : certaines personnes nous envoient par mail des photos de leurs réalisations »¹¹⁸.

De manière plus anecdotique, amener et déposer un objet à la bibliothèque permet aussi à l'utilisateur de laisser sa trace et de s'approprier le lieu. Les usagers de la bibliothèque Louise Michel peuvent ainsi rapporter un petit objet souvenir de vacances pour constituer une « bibelothèque », rassemblant des « bibelots kitsh ou rigolos » du monde entier¹¹⁹. À la bibliothèque de l'École d'Architecture de Nantes, les élèves peuvent rapporter un souvenir d'un monument visité, qui est exposé dans la « Bibolbox » en lien avec une sélection d'ouvrages sur le monument ou sa mouvance architecturale. La présence de ces objets prêtés à la bibliothèque comporte une dimension affective et humanise le lieu.



Figure 8 : La bibelothèque (source : compte Instagram de la bibliothèque Louise Michel)



Figure 9 : la Bibolbox de la bibliothèque de l'École d'Architecture de Nantes

¹¹⁸ Dans le cadre d'un entretien téléphonique le 4 décembre 2017.

¹¹⁹ Compte instagram de la bibliothèque Louise Michel.

2. Transformer la bibliothèque en un lieu de production et de création

La bibliothèque, en légitimant les pratiques manuelles et créatives autour des objets, et en les accueillant au sein de ses espaces, s'affirme comme un lieu de production et de création.

a. Une expérience active de la bibliothèque

Le prêt des objets invite l'utilisateur à en exporter l'expérience hors les murs. Mais dans un esprit de complémentarité avec le prêt des objets, la bibliothèque peut en proposer une utilisation sur place, dans des locaux adaptés qui favorisent l'expérimentation et la création, seul ou en groupe, en autonomie ou avec l'aide d'un médiateur.

L'usage sur place d'objets, d'outils ou d'instruments permet ainsi de créer un milieu de vie, propice au partage, tout en favorisant un rapport actif à la connaissance. Le projet de la future médiathèque de Bayeux Intercom s'inscrit dans cette philosophie, en proposant un lieu de production où les usagers peuvent jouer un rôle actif et productif : pour Nicolas Beudon, « le développement des pratiques numériques abolit de plus en plus la frontière entre les producteurs et les consommateurs en permettant à chacun de créer, de mixer et de diffuser des contenus. La médiathèque reconnaît la légitimité de ces nouveaux usages, [en proposant] une offre documentaire où les pratiques amateurs et les loisirs créatifs occupent une place essentielle »¹²⁰. La programmation du *Lab* prévoit ainsi des ateliers autour de la production de contenus numériques et audiovisuels ou des loisirs créatifs.

b. Des équipements complémentaires au prêt d'objet

Les *makerspaces*¹²¹, dans le domaine de la fabrication, et les laboratoires musicaux dans le domaine de la musique, sont deux types d'équipements qui peuvent être pensés en complémentarité avec un service de prêt d'objets.

Les *makerspaces*

Une complémentarité pourrait être trouvée entre le *makerspace*, qui permet l'utilisation sur place d'outils dans un cadre collectif et encadré, et le prêt d'outils, « Fab Lab mobile » qui s'exporte à l'extérieur de la bibliothèque.

Dans la sphère privée, on imagine que les projets peuvent être plus individuels, plus personnels que ceux sur lesquels on travaille dans un lieu public et pour lesquels la mise en commun des compétences a un sens. L'atelier peut alors être envisagé comme un lieu de test des outils avant l'emprunt, ou un lieu de rencontre des emprunteurs autour d'ateliers coordonnés par la bibliothèque.

¹²⁰ « Une nouvelle médiathèque pour Bayeux Intercom » - Projet scientifique, culturel, éducatif et social (PSCES) 2017-2019. Document interne communiqué par Nicolas Beudon.

¹²¹ « Makerspace », terme générique, désigne tous types d'ateliers de fabrication numérique, font les Fablabs. (Source : Wikipédia)

D'autre part, alors que le *makerspace* nécessite un espace dédié, éventuellement sécurisé avec une isolation sonore, le prêt d'outils est un dispositif plus léger à mettre en place ; les outils peuvent éventuellement être retirés de la circulation le temps d'ateliers, pour constituer un *makerspace* temporaire.

Un laboratoire musical : l'exemple de la Music Box de Toulouse

La médiathèque José Cabanis comporte depuis 2016 une Music Box, salle dédiée à la pratique musicale amateur au sein du pôle musique. Ce projet s'inscrit dans la continuité d'actions menées pour favoriser la pratique sur place, avec l'installation en 2004 de pianos numériques, et le prêt d'instruments de musique en 2015. Isolée du reste de l'espace par des vitres, elle est équipée d'une batterie électronique, d'une guitare et d'une basse électriques avec amplis, d'une station de MAO avec des logiciels de composition, et d'une sélection de tutoriels sur YouTube¹²².

Elle est utilisée quotidiennement par des usagers, en autonomie (« nous ne sommes pas des musiciens »), et apparaît fortement complémentaire avec les autres services du pôle musique : selon Amandine Minnard¹²³, le fonds de partitions situé autour de la Music Box est davantage emprunté, et la Music Box a relancé l'utilisation des pianos numériques disponibles sur place en libre accès. Elle complète également l'animation « la Fabrique de la musique », qui propose des ateliers de deux heures consacrés à l'évolution des instruments de musique depuis le XIX^{ème} siècle jusqu'à la création de musique assistée par ordinateur. La création musicale numérique est une piste étudiée pour l'évolution de la Music Box : lors du lancement de la music box, la bibliothèque a ainsi invité un artiste, Sophonic, à composer en live et en public un morceau de musique sur le logiciel Ableton, tout en expliquant les procédés de création musicale. Elle envisage maintenant de proposer des ateliers de MAO encadrés par des intervenants pour apprendre à créer sa propre musique.

À travers ces équipements, l'objectif est d'offrir plusieurs niveaux de service, de la découverte à la pratique, en passant par l'autoformation. Sophie Cornière¹²⁴, évoquant le MusicLab de la bibliothèque de Saint-Sever de Rouen, souligne la part d'expérimentation et d'observation des usages inhérente à ce type de lieux : c'est finalement le public qui s'approprie l'espace, et le définit par ses usages.

3. Du Do-it-Yourself au Do-it-Together

a. La dimension sociale des activités créatives

En jouant sur la dimension sociale des activités créatrices, il est possible de faire de la bibliothèque un espace de régénération du lien social. Ce mouvement est

¹²² ACIM. Présentation de la Music Box de la Médiathèque José Cabanis de Toulouse [en ligne]. Mis en ligne le 21/04/2017. Disponible sur : <http://www.acim.asso.fr/2017/04/presentation-de-la-music-box-de-la-mediathèque-josé-cabanis-de-toulouse/> (Consulté le 02/03/2017)

¹²³ Dans le cadre d'un entretien téléphonique, le 24 janvier 2018.

¹²⁴ Dans le cadre d'un entretien, le 19 janvier 2018.

à l'œuvre dans les Fab Labs. La mise à disposition d'outils dans des lieux collaboratifs permet à des personnes de profils différents d'échanger des compétences tout en favorisant une mise en commun des savoirs au profit de tous, notamment grâce au numérique et aux réseaux sociaux¹²⁵ : on passe ainsi du Do-it-Yourself au Do-it-Together¹²⁶.

En Amérique du nord, l'exemple des Ruches d'Art souligne bien la valeur inclusive des ateliers collectifs : ce sont des lieux de création artistique à la visée communautaire très affirmée, créés dans un objectif de régénération du lien social et des solidarités dans la ville. Ces lieux « créent de multiples occasions de dialogue, de partage de savoir-faire et de création artistique, entre des gens de divers horizons socio-économiques, âges, cultures et capacités »¹²⁷.

Enfin, les vertus de la pratique musicale comme facteur d'identité sociale et individuelle pour l'individu sont connues. Stanislas Chapel voit le prêt d'instruments comme un retour à une dimension plus physique et concrète, par le partage et l'échange de savoirs, après l'exploration des possibilités offertes par le numérique dans le domaine de la musique¹²⁸.

b. La participation des usagers et le retour des savoirs à la bibliothèque

La participation des usagers est une évolution souhaitée par plusieurs bibliothécaires impliqués dans un service de prêt d'instruments. Inviter des usagers à animer la bibliothèque revient à envisager le public comme un « réservoir de connaissances qui peut être mobilisé, activé et mis en réseau »¹²⁹. Dans une perspective politique, Raphaëlle Bats met l'accent sur l'importance symbolique que revêt la légitimation de toutes les formes de savoirs : « c'est en s'attachant à [...] accueillir les savoirs autres qu'experts, « l'expertise profane », que [la bibliothèque] jouera pleinement son rôle institutionnel »¹³⁰.

En suivant cette voie, il est possible d'imaginer des modalités de réinjection des savoirs participatifs, construits ou transmis autour d'objets culinaires, musicaux ou créatifs, dans les collections de la bibliothèque. Des ateliers de création de tutoriels vidéo sur l'utilisation des objets de la collection pourrait être imaginés pour diffuser ces savoirs acquis par l'expérience. Une autre piste consisterait en la création d'une tutothèque, sur place ou en ligne, ou encore, simplement l'exposition des objets fabriqués dans la bibliothèque ou la diffusion de la musique créée.

La médiathèque de la Verpillière s'inscrit dans cette logique de diffusion de savoirs participatifs : lorsqu'ils empruntent un moule à gâteau, les usagers sont

¹²⁵ SIMON, Marjolaine. Fab Lab en bibliothèque. *Bulletin des Bibliothèques de France (BBF)*, Juillet 2015 [en ligne]. Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2015-06-0138-002> (Consulté le 02/03/2018)

¹²⁶ Littéralement : « Faites-le ensemble ».

¹²⁷ LES RUCHES D'ART. Qu'est-ce qu'une Ruche d'Art ? [en ligne]. Disponible sur : <http://lesruchesdart.org/%C3%A0-propos> (Consulté le 02/03/2018). Une première Ruche d'art a été installée en bibliothèque publique à Montréal en 2017.

¹²⁸ BEUDON, 2016, *op. cit.*

¹²⁹ « Une nouvelle médiathèque pour Bayeux Intercom », *op. cit.*

¹³⁰ BATS, Raphaëlle (dir.). *Construire des pratiques participatives dans les bibliothèques*. Villeurbanne : Presses de l'Esssib, 2015, p. 19.

invités à glisser une recette dans la boîte, faisant ainsi circuler des connaissances culinaires, selon une logique qui évoque celle des boîtes à livres¹³¹.

B. LA BIBLIOTHÈQUE ACTRICE D'UNE ÉCONOMIE DE PARTAGE

1. Envisager la bibliothèque comme une plate-forme de mise en relation

La théorie du Peer-to-Peer (pair-à-pair) a été définie par Michel Bauwens, théoricien de l'économie collaborative¹³². S'appuyant à l'origine sur une modélisation informatique, elle repose sur la capacité des personnes à se connecter entre elles, et promeut des nouvelles formes d'organisation citoyennes en réseau.

Le peer-to-peer est à l'œuvre dans le modèle de l'économie collaborative, qui « repose sur le partage ou l'échange entre particuliers de biens, de services ou de connaissances avec échange monétaire (vente, location, prestation de service) ou sans échange monétaire (don, troc, volontariat), par l'intermédiaire d'une plateforme numérique de mise en relation »¹³³. Dans cette optique, Amélie Barrio et Marie Garambois soutiennent que les bibliothèques « peuvent être actrices de l'économie collaborative »¹³⁴, point de vue jusqu'alors peu envisagé dans le cadre d'un secteur non marchand. Pour Nicolas Beudon, le prêt d'objets « répond à un besoin très actuel d'inventer de nouvelles façons de consommer : [Internet] a remis au goût du jour des pratiques très anciennes telles que le troc, le don, la location, l'échange ou le partage ». En organisant et en facilitant le prêt d'objets sur un territoire, la bibliothèque valorise la fonction d'usage des objets face à leur propriété individuelle. Elle peut alors être envisagée comme une plateforme au centre d'une communauté d'échange de biens, et comme l'acteur qui met des gens en relation.

Pourquoi passer par la bibliothèque pour échanger des objets avec une tierce personne ? La bibliothèque apparaît ici en concurrence, du point de vue de l'utilisateur, avec des sites internet qui participent à l'économie de partage. Un survol de quelques plateformes en ligne de partage d'objets¹³⁵ nous apprend que plusieurs de ces sites adoptent un modèle fondé sur le local : ainsi, *Sharevoisins* propose une fonctionnalité permettant d'afficher les annonces dans un rayon de 15 km autour de l'internaute ; de même, *Pretik* propose de prêter au sein d'une communauté familiale ou d'intérêt que l'on reconstitue en ligne. Ces sites reproduisent l'illusion d'une

¹³¹ Dépôts de livres souvent installés à l'initiative des habitants dans l'espace public, en vue de favoriser l'échange de livres et de promouvoir la lecture.

¹³² BAUWENS, Michel. *Sauver le monde: vers une économie post-capitaliste avec le peer-to-peer*. Paris, France: Éd. Les Liens qui libèrent, 2015.

¹³³ VIE PUBLIQUE. L'économie collaborative, un nouveau modèle socio-économique ? [en ligne]. Disponible sur : <http://www.vie-publique.fr/actualite/dossier/rub1859/economie-collaborative-nouveau-modele-socio-economique.html> (Consulté le 02/03/2018)

¹³⁴ GARAMBOIS, Marie, et BARRIO, Amélie. From peer economy to peer library, innovative French projects improving quality of life: common goods, creation, value. In *Bobcatsss* 2017. Tampere, Finlande, 2017. Disponible sur : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01494362> (Consulté le 02/03/2018)

¹³⁵ Cinq plateformes de prêt d'objets entre particuliers [en ligne] Mis en ligne le 28/05/2015. Disponible sur : <http://family-hub.fr/5-plateformes-de-pret-dobjets-entre-particuliers/> (Consulté le 02/03/2018)

proximité. À contrario, la bibliothèque, possède l'avantage d'offrir un lieu physique, espace de rencontre et d'échanges.

D'autre part, ces sites de partage reposent sur la notion de confiance, nécessaire pour échanger des biens avec des personnes que l'on ne connaît pas. C'est ce qui explique l'existence du système de commentaires et de profils qui renseignent sur les personnes proposant ou accédant aux services. La bibliothèque, en tant que service public, apparaît comme un médiateur digne de confiance.

a. Vers des collections participatives : l'exemple de la Médiathèque Musicale de Paris

Des bibliothécaires de la Médiathèque Musicale de Paris (MMP) envisagent, à l'horizon 2019, la création d'un service de « prêt d'instruments participatif » qui reposerait sur la mise en dépôt ou le don, par des usagers, de leur instrument pour que d'autres personnes puissent les emprunter¹³⁶. L'idée est donc de mettre à contribution la communauté de la médiathèque : celle-ci comprend de nombreux musiciens, qui possèdent parfois des instruments qui encombrant leur logement et dont ils ne se servent plus. En contrepartie, la MMP s'engagerait à faire entretenir les instruments prêtés. Le projet est encore en réflexion, mais s'appuie sur une enquête diffusée via l'infolettre, à laquelle plusieurs usagers ont répondu positivement.

Dans ce projet, la collection n'appartient donc pas à la médiathèque, qui gère simplement sa circulation et sa maintenance. L'utilisateur qui dépose un instrument est déchargé de la partie administrative, prise en charge par le bibliothécaire : chaque instrument ferait l'objet d'une « fiche de santé » établie lors d'un rendez-vous entre le propriétaire et un bibliothécaire, précisant les conditions du dépôt et un accord sur sa durée. Le projet repose peut-être aussi en partie sur une communauté d'« habitués », investis dans la vie de la médiathèque. À terme, l'objectif est de fédérer ces usagers autour d'une collection constituée par la participation de tous, et de renforcer le lien social.

b. Les apports d'un outil numérique dans l'animation d'une communauté : l'exemple de Steeple

La bibliothèque municipale de Languidic a établi un partenariat avec Steeple, une plateforme en ligne qui propose de faciliter les échanges de services de toute nature entre les membres d'une communauté. La médiathèque propose ainsi à tous ses adhérents une inscription gratuite sur le réseau : ils forment alors une communauté au sein de laquelle les adhérents peuvent échanger des objets¹³⁷, mais aussi des savoirs, des idées de sorties ou d'ateliers, des covoiturages et des offres d'emploi, en publiant des annonces précisant ce qu'ils proposent et ce qu'ils recherchent.

¹³⁶ Source : échanges de mails avec Jessie Michel, Médiathèque Musicale de Paris, novembre 2017.

¹³⁷ Dans la rubrique « objets », des usagers proposent ainsi de prêter un broyeur de végétaux ou une crêpière ; d'autres recherchent des objets aussi divers qu'une table à tapisser, des tricotins ou des chutes de tissus.

S'inspirant des Réseaux d'Échanges Réciproques des Savoirs (RERS)¹³⁸, la médiathèque « offre ainsi à ses adhérents un espace communautaire local [...] dont le centre et le point d'ancrage reste la médiathèque »¹³⁹. Elle se positionne comme un service de mise en relation entre des personnes qui ont « au moins un point commun : la médiathèque », point de départ d'une appartenance à une communauté et point d'ancrage physique. Une véritable complémentarité est mise en place entre le lieu et le réseau virtuel. La bibliothèque apparaît en effet comme un espace de matérialisation de la plateforme : une permanence Steeple est tenue une fois par semaine pour mettre en contact les adhérents, et les échanges et activités sont accueillis dans les locaux, y compris, sur rendez-vous, en dehors des heures d'ouverture au public. Dans les espaces publics, une borne tactile permet de publier des annonces sur place. Réciproquement, la plateforme devient un espace de médiation pour les bibliothécaires, qui y communiquent via des profils personnels.

Annie Le Guern-Porchet, directrice de la Médiathèque de Languidic, se sert également de la plateforme Steeple comme outil pour repérer les besoins des usagers. Elle garde en mémoire les besoins non satisfaits par la communauté, afin de réfléchir à une éventuelle généralisation de ce besoin et à l'opportunité pour la bibliothèque d'y répondre. La « parthèque » ou bibliothèque de partitions est ainsi née d'une demande récurrente, retenue parce qu'elle entre en complémentarité avec le conservatoire de musique voisin de la bibliothèque.

Cette expérience met donc en place une véritable animation de communauté, qui représente pour la directrice un investissement d'une heure par semaine.

2. Une collection d'objets vue sous l'angle des communs

Complétons l'idée d'un service public de prêt d'objets en approchant la notion de bien commun. Accueillante, ouverte et neutre, la bibliothèque est un lieu favorable au développement des communs. Pour Lionel Dujol, une collection d'objets pourrait être vue sous l'angle des communs. Cette idée repose sur un tryptique¹⁴⁰ : une ressource (dans notre cas, une collection d'objets), une communauté (qui utilise cette collection) et une gouvernance (qui définit la manière dont on va utiliser, préserver l'objet et en organiser l'accès). La ressource est considérée comme un commun si la gouvernance est décidée par la communauté elle-même. Suivant ce raisonnement, le prêt d'objets en bibliothèque peut être imaginé comme un commun à partir du moment où :

- Les objets sont mis à disposition par la communauté (et éventuellement par la bibliothèque),
- Toute la population peut y accéder,

¹³⁸ Les Réseaux d'Échanges Réciproques de Savoirs (RERS), créés dans les années 80, sont des réseaux de personnes dont les membres s'échangent entre eux des savoirs et des savoir-faire. Ils fonctionnent selon le principe de la réciprocité ouverte (il est possible de recevoir un savoir d'une autre personne que celle à qui l'on donne), et la transmission des savoirs ne donne lieu à aucune contrepartie financière. Source : FORESCO, *Charte des Réseaux d'Échanges Réciproques de Savoirs* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.rers-asso.org/charte.htm> (Consulté le 02/03/2018)

¹³⁹ LIVRE ET LECTURE EN BRETAGNE. Médiathèque municipale de Languidic : Steeple [en ligne]. Disponible sur : https://www.livrelecturebretagne.fr/wp-content/uploads/2016/03/Guide-initiatives-LLB_09032016_Steeple_Languidic.pdf (Consulté le 02/03/2018)

¹⁴⁰ DUJOL, Lionel (dir.). *Communs du savoir et bibliothèques*. Paris : éd. du Cercle de la Librairie, 2017, p. 155.

- Les modalités de gestion de la collection (organisation, coût ou gratuité du service...) sont décidées non pas par la bibliothèque, mais par la communauté elle-même. La bibliothèque peut être un des éléments décisionnaires dans la gestion de ces objets, mais ne doit pas être le seul.

La bibliothèque pourrait alors s'envisager comme une « maison des communs », sa contribution au système consistant à fournir un lieu où la collection est gérée, stockée et mise en circulation.

L'étude du prêt d'objets sous le prisme de ces deux modèles de l'économie du partage et des communs invite à une relecture du champ d'action de la bibliothèque, dans une interaction renforcée avec la société qui l'entoure. Quelles sont les perspectives professionnelles soulevées par ces changements ?

C. QUELLES PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES ?

1. Quelle(s) posture(s) professionnelle(s) ?

La gestion et la médiation de certaines collections d'objets font appel à des compétences spécifiques (bricolage, musique, électronique...), qui ne font pas partie des compétences classiques du métier de bibliothécaire. Quelles sont les conséquences d'une vision élargie des missions des bibliothèques sur le métier, et sur les compétences souhaitables chez les agents pour exercer au mieux leur rôle de médiateur ? Au-delà de questions d'évolution du métier, nous touchons ici à la question de l'accompagnement des usagers et du mélange entre compétences professionnelles et personnelles : jusqu'où faut-il aller dans l'accompagnement du prêt d'une guitare, notamment si l'on est soi-même musicien ?

a. Une posture d'accompagnement : miser sur l'autonomie de l'utilisateur

La spécialisation liée au fonctionnement ou à la manipulation d'objets complexes ou fragiles peut susciter des craintes dans les équipes : « Est-ce que les gens vont me poser des questions, me demander d'accorder la guitare ? ». À la médiathèque Yourcenar, l'autonomie de l'utilisateur est mise en avant : « On a mis les choses au clair : on donne aux gens le mode d'emploi de l'accordeur électrique, et ils se débrouillent seuls. On explique dès le début qu'on est pas professeur de musique. Le pack est constitué pour que la personne soit autonome »¹⁴¹. Pour des raisons d'équité entre les différents statuts des agents, mais aussi parce que la taille de l'établissement ne permet pas le développement de relations interpersonnelles suivies, certaines bibliothèques choisissent de mettre tout le personnel à égalité devant les questions du public : « on dit qu'on ne sait pas jouer de guitare quand on est guitariste on ne le dit pas et on fait semblant de ne pas savoir ». Cette position s'appuie sur la mise à disposition, au sein du pack, de méthodes pour débutants.

Il est donc possible de délimiter clairement la façon dont le personnel intervient, en précisant bien ce positionnement auprès des usagers. Cette posture peut éviter certaines craintes et présente l'avantage de positionner la bibliothèque dans ses missions.

b. Une évolution de la relation à l'utilisateur : vers une relation plus personnelle

Même sans spécialisation accrue dans un domaine spécifique aux objets prêtés, le médiateur peut tenir un rôle de conseil et d'accompagnement pour aider l'utilisateur dans son appropriation. Bertrand Calenge envisage le médiateur comme « neutre dans sa position d'intermédiaire »¹⁴². Il « laisse libre place au choix de chacun et n'apporte pas lui-même une solution clé en main ; [...] il n'est pas dans une position hiérarchique d'arbitrage ». C'est bien cette position que le bibliothécaire semble pouvoir adopter ici : il est neutre, puisqu'il n'a pas, a priori, de qualification professionnelle dans l'utilisation de cet objet. Il intervient « en facilitateur de découverte et de compréhension, et non en détenteur d'un savoir qu'il imposerait ». Pour accompagner le développement de savoir-faire, le bibliothécaire doit donc

¹⁴¹ Dans le cadre d'un entretien téléphonique avec Alice Le Sage De La Haye, le 30 novembre 2017.

¹⁴² CALENGE, 2015, *op.cit.*, p. 30.

s'inscrire dans ce que Jacky Beillerot décrit comme une « éducation informelle »¹⁴³, qui se situe à la croisée des visées éducatives, récréatives et citoyennes. L'accompagnement s'opère dans une interaction individuelle, à travers la discussion, dans un système d'échange que Bertrand Calenge décrit comme « beaucoup plus subtil » que la « prescription de celui qui sait ».

Cette valorisation d'une médiation interpersonnelle pose la question d'une certaine désinstitutionnalisation de la bibliothèque. Pour Raphaële Gilbert, les services innovants induisent une nouvelle relation de service entre l'utilisateur et le bibliothécaire, et une évolution du rôle de ce dernier : « pour pouvoir jouer pleinement le rôle de médiateur culturel, il est essentiel d'être identifié comme tel et donc de modifier l'image parfois statique ou institutionnelle associée au métier de bibliothécaire »¹⁴⁴. C'est le mécanisme qui est à l'œuvre lorsque le bibliothécaire devient animateur d'une communauté d'intérêt qui se crée autour d'objets. Ainsi, sur la plateforme Steeple, les membres du personnel de la médiathèque de Languidic qui choisissent de s'impliquer dans la plateforme sont identifiés par leur nom, au même titre que les usagers. De même, lorsque l'utilisateur peut devenir partie prenante du service en proposant des animations. La relation devient moins anonyme.

c. Vers une professionnalisation du prêt d'objets ?

Le besoin de compétences spécialisées peut se faire sentir si le projet de la bibliothèque inclut sur le long terme un accompagnement plus poussé. Il peut être utile de repérer les compétences en interne, ou de réfléchir à la formation d'agents motivés sur un domaine spécifique. À l'étranger, ce sont parfois des professionnels issus d'autres secteurs, et donc recrutés pour leurs compétences spécialisées, qui s'occupent de services de prêts d'objets. Le personnel de la Berkeley Tool Library est composé de spécialistes, anciens plombiers ou charpentiers. Autre exemple, dans le cadre d'un programme de prêt d'instruments d'ampleur financé par une compagnie d'assurance, le réseau des bibliothèques de Montréal a recruté un expert musical à temps partiel¹⁴⁵. Ses missions consistent à :

- Assurer la maintenance des instruments en effectuant des tournées chaque semaine dans les treize bibliothèques participant au programme. Il achète du matériel de remplacement (cordes, accordeurs et piles, médiateurs, sangles...), vérifie chaque instrument à son retour (immobilisé le temps de l'opération), nettoie l'instrument, change les cordes cassées et effectue de petites réparations.
- Conseiller et partager son expertise dans l'acquisition et le traitement documentaire des instruments ; accompagner le personnel dans sa familiarisation avec les instruments.
- Proposer des animations et des ateliers de médiation de la pratique instrumentale.

¹⁴³ CALENGE, 2015, *op. cit.*, p. 65.

¹⁴⁴ GILBERT, Raphaële. Inscrire la démarche d'innovation au cœur du projet de service : faire de la prospective et imaginer un nouveau modèle de médiathèque. In JACQUINET, Marie-Christine, *op. cit.*, p. 31.

¹⁴⁵ Source : entretien avec Oscar Salazar Varela, spécialiste en instruments et en ressources d'apprentissage musical, réseau des Bibliothèques de Montréal, novembre 2017.

Il prend donc en charge la maintenance de manière coordonnée, et endosse un rôle de référent technique, proposant un soutien peut-être rassurant pour les équipes. Les visites hebdomadaires dans les bibliothèques lui permettent de tisser des liens et de partager ses compétences avec les équipes. Nous soulignerons que dans ce cas précis, le financement du poste est assuré par l'entreprise privée à l'origine du programme.

Si la profession, en France, s'ouvre à la diversification des profils et reconnaît les bénéfices des croisements de compétences, elle reste attentive, comme le souligne Gaëtane Perrault, au risque d' « utiliser ces compétences de manière inadaptée, sans coller aux missions » propres aux bibliothèques : elle insiste sur la nécessité d'un socle commun de connaissances, comportant « un certain nombre de notions liées à la culture territoriale et aux missions des bibliothèques de lecture publique »¹⁴⁶. La gestion du prêt d'objets par un professionnel des bibliothèques permet aussi d'assurer un fonctionnement en synergie avec le reste de l'établissement.

Ces questions professionnelles conduisent à s'interroger sur la façon dont l'équipe s'organise autour du prêt d'objet : quels sont les enjeux et les conséquences du prêt d'objets sur l'organisation interne de l'établissement ?

2. Empirisme, souplesse et transversalité : des conditions favorables à un projet innovant

Gérer un projet innovant nécessite de s'acclimater à de nouvelles façons de travailler, que ce soit au niveau de l'agent chargé du projet, ou du responsable qui, plus largement, coordonne les équipes autour du projet au sein de l'établissement.

a. Une démarche empirique

Les expériences de prêt d'objets sont récentes et peu nombreuses en France, et sont caractérisées par une démarche empirique, qui nécessite des réajustements et une prise en compte des retours des usagers. Deux responsables de section insistent sur la culture de l'expérimentation qui infuse dans leur établissement, créant selon elles un environnement propice au lancement du service de prêt d'objets, que ce soit à Choisy-le-Roi, où l'expérimentation et l'innovation font partie du projet de service des médiathèques, ou à la bibliothèque Marguerite Yourcenar que Alice Le Sage de la Haye décrit comme une « bibliothèque laboratoire ».

« Start small ! » : C'est le conseil du personnel de la Longmont Public Library aux bibliothécaires qui voudraient se lancer dans le prêt d'objets. Et c'est aussi la voie choisie par de nombreuses bibliothèques publiques dans leur proposition de collections d'objets. À Choisy-le-Roi, le prêt de matériel de sport a ainsi été envisagé non pas comme un projet construit à l'échelle de l'établissement, mais plutôt comme une petite expérimentation à l'échelle d'un fonds, un « test » qui pourrait être envisagé sur d'autres segments de collection par la suite, une

¹⁴⁶ PERRAULT, Gaëtane. Diversifier les profils, croiser les compétences : le réseau des médiathèques de Champigny-sur-Marne. *Bulletin des Bibliothèques de France (BBF)*, décembre 2017, n°13.

« première étape... ou pas » vers un projet plus vaste¹⁴⁷. La collection, qui se compose de cordes à sauter, de ballons de gymnastique (Swiss Balls) et d'élastiques de musculation, a été constituée avec un budget de 115 euros. L'expérimentation a été menée sur un fonds à fort taux de rotation, témoignant d'un intérêt du public pour cette thématique : elle a donc été conçue comme un petit dispositif de médiation, une « porte d'entrée au fonds » destinée à surprendre et à établir le contact avec les usagers, qui associent habituellement peu la médiathèque et le sport.

À Bayeux, le plan de développement des collections intègre la dimension expérimentale du projet, et prévoit une observation des tendances sur deux ans avant une éventuelle augmentation du fonds. De même, au lancement de prêt d'instruments de musique, la plupart des bibliothèques contactées avaient acquis un petit nombre d'instruments (entre 8 et 20 instruments), pour des budgets allant de 2500 à 4000 euros, puis ont complété leur collection.

b. Un projet de veille à réadapter au contexte

En dehors d'une médiatisation auprès du grand public, les expériences de prêt d'objets en France ont été diffusées au sein de la communauté professionnelle, relayées dans des articles de Livres Hebdo, sur des blogs professionnels ou dans les congrès de l'ACIM et de l'ABF. Le passage de la veille au projet nécessite cependant de prendre en compte l'adéquation entre une idée séduisante et la réalité du contexte de l'établissement, de sa stratégie et de ses publics. Marie-Christine Jacquinet met en garde contre la tentation de l'innovation, exhortant « à ne pas souhaiter « créer un service innovant » à tout prix : il vaut mieux saisir l'occasion, choisir le bon moment et transformer un obstacle en opportunité », et éviter la « tentation de survaloriser des fonctionnements dépayés » en tenant compte du fait que ce qui fait sens dans un établissement ou pour une culture professionnelle étrangère ne fonctionne pas forcément ailleurs. Il s'agit donc, pour les responsables, d'organiser l'innovation et d'en faire une démarche stratégique.

À Choisy-le-Roi comme à Caen, les responsables soulignent les retombées positives des projets de prêts d'objets en termes de management. Les initiatives sont venues des agents, ce qui a favorisé une bonne appropriation du projet par l'équipe. À Choisy-le-Roi, Raphaële Gilbert insiste sur le rôle du nouvel organigramme mis en place en 2013 qui favorise la transversalité et donne aux agents une grande liberté pour monter un projet. Sans constituer de groupe de travail spécifique, la responsable de médiation et marketing et la référente du pôle Loisirs ont ainsi réfléchi au projet de façon informelle, en associant leurs compétences. Au sein des Bibliothèques de Rouen, l'idée a germé lors d'une formation CNFPT sur l'innovation en bibliothèque, qui a donné lieu à des groupes de travail sur huit projets dont le prêt d'instruments. Ici aussi, la transversalité favorise une certaine souplesse : les chefs de projet ont un budget indépendant et sont rattachés à la direction pendant toute la durée du projet.

c. Impliquer les équipes : points de vigilance

Nous l'avons vu, les projets de prêt d'objets bousculent l'image que la profession peut avoir d'elle-même. Plusieurs responsables font état d'un accueil mitigé du

¹⁴⁷ Sources : Entretiens téléphoniques avec Raphaële Gilbert, le 29 novembre 2017, et Pauline Bosset, le 6 décembre 2017.

projet par les équipes. Comment fédérer l'équipe autour du projet et coordonner son action ?

Dans certains cas, cette interrogation des pratiques professionnelles quotidiennes permet de briser la routine et de renouveler l'intérêt et la motivation des collaborateurs. Lorsque l'initiative vient des équipes, le prêt d'objets est l'occasion de favoriser l'initiative personnelle et le partage des compétences entre agents.

En amont du projet, impliquer les équipes dans la mise en place d'une procédure de circulation des objets permet d'aborder chaque étape de la gestion et de minimiser le risque d'omission de détails. Des dispositifs participatifs comme celui déployé dans l'expérience de l'Instruremix de Vitré permettent d'associer le personnel à la réflexion et de désamorcer par le dialogue les craintes éventuelles.

Il est enfin essentiel de veiller à la diffusion de l'information. À Toulouse, seuls les dix-sept agents du pôle musique prêtent des instruments ; il est cependant important de maintenir un niveau d'information minimal pour tous afin de renseigner le public. La rédaction et la mise à disposition d'une procédure (« Les instruments pour les nuls » à la médiathèque José Cabanis) sont nécessaires. Cette procédure doit envisager tous les cas de figure et être compréhensible par toutes les personnes concernées. La plupart des établissements mettent en place une formation en interne.

Enfin, il faut porter une attention particulière à l'articulation du prêt d'objet avec les autres services de la bibliothèque. Dans le cadre d'un organigramme transversal, il est possible de créer des liens entre le prêt d'objets et différents services, comme les collections ou l'action culturelle, dans un objectif de complémentarité. L'idée est de ne pas isoler le projet à l'échelle d'une section ou d'un petit groupe d'agents.

d. Et après ? Faire évoluer le projet et dépasser l'effet de nouveauté

En raison de leur caractère expérimental, les services de prêt d'objets gagnent à intégrer, dès leur conception, une phase d'évaluation qui, en interne, confortera ou non les objectifs du projet, et permettra de justifier de résultats en externe. Elle peut s'appuyer sur les statistiques de prêt ; une grande partie des retours qualitatifs des usagers passent toutefois par le canal d'une discussion informelle qu'il est difficile de restituer à l'écrit. Plusieurs bibliothèques ont mis en place un système d'évaluation du service par des questionnaires distribués aux emprunteurs. La médiathèque Toussaint d'Angers pose ainsi des questions relatives au profil de l'emprunteur, à l'utilisation de l'instrument, à l'autonomie dans l'apprentissage et à l'utilisation des dispositifs d'accompagnement, et sonde d'éventuelles pistes d'amélioration¹⁴⁸. Ces questionnaires participent à l'instauration d'une relation entre les publics et le personnel. Leur analyse doit considérer l'effet trompeur tenant au caractère inattendu du service, et doit surtout déboucher sur une prise en compte des avis qui sera concrètement perçue des utilisateurs.

Sur la base d'une évaluation, le projet peut être adapté, ou évoluer dans différentes directions. La médiathèque José Cabanis de Toulouse, qui a commencé à prêter des instruments en 2015, possède suffisamment de recul pour constater récemment un essoufflement de l'effet de nouveauté, et l'entrée du service dans une phase de stabilisation. Dépasser le stade de la nouveauté permet de confirmer l'adéquation entre le service et les besoins du public, qui eux aussi peuvent changer. Le service

¹⁴⁸ Questionnaire auprès des emprunteurs d'instruments de musique. Document interne communiqué par Anne Gautreau.

peut évoluer par l'accroissement de la collection (exemplaires supplémentaires des objets les plus empruntés, et remplacement des objets détériorés). Il peut également aller dans le sens d'une diversification des objets prêtés, en fonction des demandes ou des projets culturels de l'établissement. Une autre piste d'évolution serait l'instauration du don d'objets, qui, sous certaines conditions et restrictions, peut devenir une ressource précieuse pour la bibliothèque.

3. Quels terrains d'action pour la bibliothèque ?

Pour éviter la fragmentation de ses missions et disposer au mieux de ses financements et de ses énergies, il est important que la bibliothèque puisse se situer par rapport à sa communauté, comprise non seulement comme l'ensemble de ses publics, mais incluant également les acteurs qui jouent un rôle sur son terrain : autres organisations, autres pouvoirs publics, associations, entreprises... Où s'arrête son champ d'action ? Quelle complémentarité trouver avec d'autres acteurs ?

a. Une complémentarité à trouver avec l'environnement de la bibliothèque

Une synergie à l'échelle locale

En dehors des bibliothèques, de nombreuses associations prêtent des objets. Elles empruntent aux bibliothèques leur terminologie en se nommant bricothèques, outillthèques, instrumenthèques... et proposent, à l'instar de celles-ci, une « collection » mise à disposition d'une communauté, souvent sous condition d'une adhésion à l'association, en général sous forme d'une cotisation peu élevée. Leurs objectifs sont proches de ceux des bibliothèques, avec un rôle de prêt, d'animation et de mise à disposition d'un espace d'échanges et de création. La Bricothèque de Saint-Fons, mise en place par l'association d'insertion sociale Espace Créateur de Solidarités, se définit ainsi comme un « espace dédié au prêt d'outils et à l'apprentissage du bricolage », et propose des ateliers de couture, de réparation de vélos et de réparation d'appareils électriques. Le rôle d'animation et de conseil est mis en avant : « Nous proposons un atelier bricolage avec une animatrice, et petit à petit des habitants prennent le relai et ont peut-être plus de compétences que nous »¹⁴⁹.

La présence d'une association dans l'environnement de la bibliothèque peut présenter une opportunité de partenariat. Loin de concurrencer ces acteurs associatifs, la bibliothèque peut devenir un lieu d'accueil occasionnel pour leurs activités. L'organisation de Repair Cafés¹⁵⁰ peut par exemple être envisagée. Le partenariat avec la bibliothèque permet de mélanger les publics traditionnels des deux structures. La bibliothèque peut également devenir un lieu de dépôt pour les ressourceries, comme à la Médiathèque Louis Aragon de Martigues où une « fringothèque »¹⁵¹, dispositif de récupération des vêtements dont les usagers veulent se séparer, a été installée à l'initiative d'un agent. Une autre piste pourrait être le développement d'un fonds d'objets en complémentarité avec ceux proposés par l'association, afin de se faire mutuellement connaître auprès des publics respectifs et de s'inscrire dans une complémentarité. Enfin, sur le modèle de certaines ludothèques, une proximité géographique des deux acteurs peut être bénéfique à l'un comme à l'autre.

Une synergie est également envisageable dans le contexte plus concurrentiel des différents services d'une université. Depuis le passage en 2009 aux responsabilités et compétences élargies, la bibliothèque est placée en concurrence avec d'autres

¹⁴⁹ ESPACE CRÉATEUR DE SOLIDARITÉS. La Bricothèque [en ligne]. Disponible sur : <http://assoecs.wixsite.com/asso/bricotheque> (Consulté le 02/03/2018)

¹⁵⁰ Ateliers organisés autour de la réparation d'objets dans un cadre convivial.

¹⁵¹ MÉDIATHÈQUE LOUIS ARAGON. La Fringothèque, un nouveau service à découvrir [en ligne]. Disponible sur : <http://www.mediathèque-martigues.fr/opacwebaloes/index.aspx?IdPage=661> (Consulté le 02/03/2018)

services de l'université avec lesquels elle partage ses moyens et son budget. Cette concurrence n'empêche pas des partenariats qui favorisent une gestion efficace des besoins des étudiants. À la BU d'Angers, le prêt d'objets tire ainsi son origine d'un partenariat avec le SUIO-IP (Service Universitaire d'Information, d'Orientation et d'aide à l'insertion professionnelle). Catherine Faïs rapporte que le service avait fait l'acquisition de matériel (caméras, trépieds, micros et vidéoprojecteurs) dans le cadre d'un appel à projets lié à l'entrepreneuriat. Rapidement confronté aux problèmes de gestion de la circulation du matériel, le directeur du SUIO-IP a contacté la bibliothèque « en supputant fort justement que [leur] pratique quotidienne du prêt de documents, d'ordinateurs portables et de liseuses [...] pouvait [en] faire un partenaire compétent et efficace »¹⁵² ; autre opportunité, la bibliothèque avait des horaires plus larges que le SUIO-IP, et comptait des compétences d'audiovisualistes en interne. Le projet a été élargi avec un budget de 6000 euro apporté par la bibliothèque pour compléter l'offre et constituer un véritable service de prêt de matériel.

À l'étranger : vers de nouveaux terrains d'action

À l'étranger, de nombreuses initiatives de prêt d'objet prennent vie dans le cadre d'un partenariat. Ce sont les associations ou institutions partenaires qui décident du projet et financent les collections d'objets : la bibliothèque n'est que le service qui met en circulation la collection. Ainsi, en Caroline du Nord, les bibliothèques sont associées avec l'Université d'Etat et le Museum d'Histoire Naturelle dans le cadre du projet Candid Critters¹⁵³. Afin de participer au recensement des mammifères de la région, les habitants peuvent emprunter les pièges photographiques¹⁵⁴ mis à leur disposition dans les bibliothèques de l'État par les deux institutions à l'origine du programme. Une grande diversification des champs d'actions est ainsi possible.

Le domaine du social est également investi par le prêt d'objets. M. Robison et L. Shedd¹⁵⁵ soulignent que les bibliothécaires qui mettent en place ces services se réfèrent parfois aux valeurs de la justice sociale et environnementale dans leur discours : ces services semblent relever d'une volonté de s'investir dans les besoins de leurs communautés. Les bibliothèques de la région du Queensland (Australie) prêtent ainsi des kits comprenant quatre objets connectés médicaux de la marque iHealth, une entreprise qui se définit comme pionnière de la santé connectée¹⁵⁶. Un certain rôle social est également mis en exergue à travers les bibliothèques d'outils. Söderholm souligne en effet l'aide qu'elles apportent à des personnes qui se lancent dans l'auto-entrepreneuriat, leur permettant d'apprendre un métier et de choisir un outillage minimal pour débiter une activité.

¹⁵² FAÏS, Catherine. De l'Équipothèque au prêt de matériel [en ligne]. Disponible sur : <http://blog.univ-angers.fr/buapro/2017/03/04/de-lequipotheque-au-pret-de-materiel/> (Consulté le 02/03/2018)

¹⁵³ Get Your Camera for Candid Critters Study [en ligne]. News & Records, 29/03/2017. Disponible sur : http://www.greensboro.com/life/community_news/get-your-camera-for-candid-critters-study/article_a6634f6a-d090-5bca-b60f-7fead2bbc2fc.html (Consulté le 02/03/2018)

¹⁵⁴ Un piège photographique est un appareil photo qui se déclenche au mouvement.

¹⁵⁵ ROBISON et SHEDD, 2017, *op. cit.*, p. 5.

¹⁵⁶ Public Libraries Connect. Kits for loan [en ligne]. Disponible sur : <http://plconnect.slq.qld.gov.au/resources/digital-literacy/kits-for-loan> (Consulté le 02/03/2018)

À travers une telle diversification des domaines d'action peut apparaître le risque, pour la bibliothèque, d'une perte de contrôle sur ses activités, caractérisée par une passivité face à des programmes qui lui sont proposés de l'extérieur.

Décider ce qui rentre ou non dans une offre culturelle élargie repose sur la responsabilité des bibliothécaires, dans une vue d'ensemble sur l'établissement, ses collections et son public, et dans un effort pour ne pas déconnecter la bibliothèque de ses objectifs. C'est ce que préconise Mathilde Servet lorsqu'elle évoque les mesures extrêmes auxquelles certaines bibliothèques américaines ont recours pour attirer le public : « à nous de faire preuve de bon sens et de déterminer pour chaque établissement ce que nous souhaitons proposer, déclinons qui là encore doivent varier en fonction des contextes »¹⁵⁷.

b. Veiller à garder une indépendance dans les orientations stratégiques

Au Canada, depuis 2016, la société d'assurance Financière Sun Life finance un programme de prêt d'instruments de musique dans les bibliothèques de plusieurs grandes villes canadiennes, dans le cadre de son programme « Fière de favoriser l'accès aux arts », qui « donne aux personnes et aux familles un accès aux arts, quelque soient leurs moyens financiers »¹⁵⁸. Nous ne nous engageons pas sur la forme prise par ce financement, ni sur son équivalence en droit français ; Le programme est conçu par la société et fait l'objet d'un partenariat avec la Ville de Montréal, qui en délègue la gestion aux bibliothèques volontaires. À Montréal, la dotation initiale s'élève à plus de 108000 CAD, et comprend un don d'une centaine d'instruments. Il faut souligner que le programme « s'inscrit directement dans l'un des cinq axes d'intervention de la nouvelle Politique de l'enfant de Montréal, soit l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs », selon les mots du maire de Montréal. Le programme entre donc en cohérence avec les orientations stratégiques des bibliothèques de la ville ; nous pouvons toutefois nous demander dans quelle mesure le risque est présent d'un manque d'appropriation du projet en interne, au sein des équipes concernées qui ne sont pas à l'origine de ce programme « clés en main », et qui n'ont pas pris part au choix des instruments.

Marielle de Miribel rappelle que le monde des bibliothèques, « par son aspect culturel et démocratique, est extrêmement valorisant pour de multiples partenaires privés, qui si on les sollicitait, seraient prêts à investir de l'énergie, des moyens, dans des actions de mécénat ou de partenariat ». Face à ce constat, elle met en valeur la nécessité de bien veiller à garder son indépendance dans ses choix stratégiques : « Il est prudent de garder en mémoire que les organismes privés ne sont pas des philanthropes, qu'ils ont des comptes à rendre et doivent y trouver leur intérêt »¹⁵⁹.

Cette préconisation ne doit pas empêcher les bibliothèques d'élargir leurs horizons : selon Annie Le Guern-Porchet, il peut être nécessaire pour les bibliothèques d'aller

¹⁵⁷ SERVET, 2015, *op. cit.*, p. 47.

¹⁵⁸ FINANCIÈRE SUN LIFE. Emprunter un instrument de musique comme on emprunte un livre [en ligne]. Disponible sur : https://www.sunlife.ca/ca/Learn+and+Plan/Health/Community/Emprunter+un+instrument+de+musique+comme+on+emprunte+un+livre?vgnLocale=fr_CA (Consulté le 02/03/2018)

¹⁵⁹ DE MIRIBEL, Marielle. Pourquoi utiliser les principes du marketing en bibliothèque ? *Lecture Jeune*, n° 103, septembre 2002. Disponible sur : <http://www.lecturejeunesse.org/articles/pourquoi-utiliser-les-principes-du-marketing-en-bibliotheque-2/> (Consulté le 02/03/2018)

chercher ce qui se fait ailleurs, auprès de sociétés qui ont parfois une vision plus large des besoins sociétaux et avec lesquelles nous partageons un même terrain d'action et une même philosophie. Mais elle souligne l'importance d'une prise en compte, par ces sociétés, des spécificités des bibliothèques. Ainsi, dans la discussion avec son partenaire Steeple, la BM de Languidic a su imposer ses conditions et ses valeurs. La négociation portait notamment sur la sortie du domaine marchand, afin de favoriser le don, le prêt et le troc d'objets et de services en supprimant les transactions monétaires.

C'est également cette question de la conservation des valeurs du service public et d'une indépendance qui semble en jeu dans les pratiques du mécénat et du parrainage¹⁶⁰, courantes en Amérique du Nord, mais qui sont aujourd'hui, en France, davantage investies par les musées que par les bibliothèques. Ces sources de financement pourraient représenter une opportunité pour le prêt d'objets : ces collections fournissent facilement un argumentaire séduisant pour du mécénat d'entreprise, car elles agissent, nous l'avons vu, sur l'amélioration de la qualité de vie des individus, et valorisent ainsi le geste financier.

¹⁶⁰ En France, le mécénat consiste en un « soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général » ; le parrainage se distingue du mécénat par le fait que l'entreprise a pour objectif de retirer un bénéfice direct. Source : <http://www.associations.gouv.fr/definition.html>

CONCLUSION

Notre étude permet de constater que la simple mise en place de collections d'objets est une question que les bibliothèques sont en train de dépasser. Aujourd'hui, au-delà de l'idée de donner accès à des objets, l'enjeu autour de ces nouveaux services se déplace vers des problématiques de circulation des savoirs et des savoir-faire par la mise en relation des personnes et la création de communautés d'intérêt.

En concluant ce mémoire, nous souhaitons mettre l'accent sur le caractère extrêmement contemporain du sujet : encore expérimentaux aujourd'hui pour la plupart, ces services nous semblent portés par des dynamiques favorables à trois niveaux. Au niveau de l'utilisateur, le prêt d'objets rencontre un intérêt, perceptible dans la société, pour de nouveaux modes de consommation et pour des pratiques culturelles de plus en plus partagées et transversales. Du côté de la gouvernance, il accompagne le recentrement des politiques sur le local, et le décloisonnement des services à l'Université. Enfin, il rencontre la volonté de l'institution bibliothèque de renouveler ses relations aux usagers ; la bibliothèque devient, selon l'expression qui nous est suggérée par Lionel Dujol, un « lieu des possibles »¹⁶¹, ouvert à tous, qui peut tenir une place centrale dans la communauté si elle se l'approprie. Dans ce lieu, chacun peut emprunter, apprendre ou partager autour d'objets, indifféremment achetés, déposés ou donnés.

En étudiant la place de ces collections aujourd'hui, nous avons interrogé les missions des bibliothèques et leur place dans la société ; mais nous n'avons pas cerné tous les enjeux du prêt d'objets. Nous manquons aujourd'hui de sources sur le sujet de la perception de ce type de services par les usagers : son étude pourrait être approfondie dans le contexte français. D'autre part, nous n'avons abordé qu'un aspect de ce que pourrait être une bibliothèque au-delà du livre et de l'information ; les récents débats autour de la mutualisation des bibliothèques avec d'autres services de la ville ou de l'université étendent son rôle bien au-delà d'une dynamique sociale, qui se joue encore autour des collections avec le prêt d'objets. Enfin, l'aspect économique de l'implication de la bibliothèque dans sa communauté pourrait être davantage développé. L'enjeu nous apparaît ici très large : quelle place pourrait tenir un service public de prêt dans une économie reposant sur le partage des ressources ? Quel en serait alors le rôle ? Le modèle de « Peer Library »¹⁶², qui, dans un environnement économique compétitif, propose un modèle alternatif d'échanges pour répondre aux besoins d'aujourd'hui, nous fournit un début de réponse.

¹⁶¹ Source : entretien téléphonique avec Lionel Dujol, le 2 février 2018.

¹⁶² BARRIO et GARAMBOIS, *op. cit.*

SOURCES

Raphaëlle Bats, doctorante au LCSP (Paris 7), travaux de recherche sur le rôle politique des bibliothèques et les pratiques participatives, entretien en avril 2017.

Isabelle Diet, responsable de l'Espace des Arts à la médiathèque municipale Madame de Sévigné, Vitré, entretiens téléphoniques, mai 2017.

Catherine Faïs, responsable du service Prêt de matériel, Bibliothèques et Archives – Université d'Angers, entretien téléphonique en mai 2017.

Trevor Garcia, ex-conservateur stagiaire au département Accompagnement des publics du SCD de Brest, échanges de mails en mai 2017.

Benoît Vallauri, responsable du Ti Lab, Laboratoire régional d'innovation publique en Bretagne, entretien en juin 2017.

Raphaële Gilbert, directrice du réseau des médiathèques de Choisy-le-Roi, entretien téléphonique le 29 novembre 2017.

Anne Gautreau, responsable du secteur Musique, Médiathèque Toussaint, Angers, entretien téléphonique le 30 novembre 2017.

Alice Le Sage De La Haye, responsable du secteur Musique, Médiathèque Marguerite Yourcenar, Paris, entretien téléphonique le 30 novembre 2017.

Jessie Michel, Médiathèque Musicale de Paris, échanges par mail en novembre 2017.

Oscar Salazar-Varela, spécialiste en instruments et en ressources d'apprentissage musical, réseau des Bibliothèques de Montréal, accompagnement lors d'une tournée d'entretien des instruments, novembre 2017.

Catherine Dehée-Lagrelle, directrice Médiathèque André Malraux, La Verpillière, entretien téléphonique le 4 décembre 2017.

Frédéric Lemaire, responsable Espace Musique, Médiathèque Centre-Ville, Issy-les-Moulineaux, entretien téléphonique le 5 décembre 2017.

Pauline Bosset, référente Arts, loisirs et vie pratique, médiathèque de Choisy-le-Roi, entretien téléphonique le 7 décembre 2017.

Alice Bernard, chargée du numérique, Médiathèque de Cangé (Saint-Avertin), entretien téléphonique le 8 décembre 2017.

Cynthia Leive, directrice de la Marvin Duchow Music Library, Université de McGill, Montréal, entretien en décembre 2017.

Christelle Di Pietro, directrice du réseau des bibliothèques de Rouen, entretien le 19 janvier 2018.

Françoise Monnier, responsable de la bibliothèque municipale de la Grand'Mare de Rouen, responsable d'un projet de prêt d'ustensiles de cuisine, entretien le 19 janvier 2018.

Sophie Levasseur, bibliothèque municipale de Rouen, chargée de la mise en place d'un service de prêt d'instruments de musique, entretien le 19 janvier 2018.

Sophie Cornière, responsable de la bibliothèque de Saint-Sever de Rouen, entretien le 19 janvier 2018.

Amandine Minnard, responsable du Pôle Musique, Médiathèque José Cabanis, Toulouse, entretien téléphonique le 24 janvier 2018.

Lenaïk Le Duigou, responsable Services aux Publics et Adjointe à la Directrice du SCD, Université de Haute-Alsace, entretien téléphonique le 25 janvier 2018.

Lionel Dujol, chargé du développement numérique, Médiathèques Valence Romans Agglo, entretien téléphonique le 2 février 2018.

Hélène Brochard, responsable de la Médiathèque Jean Lévy, Lille, échanges de mails, février 2018.

Birdie Bineau, responsable Lab, prêt d'objets et culture numérique, Médiathèque de la Ville de Bayeux, entretien et échanges de mails entre mars 2017 et février 2018.

Nicolas Beudon, directeur de la Médiathèque de la Ville de Bayeux, échanges téléphoniques et mails entre mars 2017 et février 2018.

Stéphanie Dupuis, directrice de la MÉMO (Médiathèque Municipale d'Osny). Entretien téléphonique le 20 février 2018.

Annie Le Guern-Porchet, directrice de la médiathèque de Languidic, entretien téléphonique le 22 février 2018.

Post sur le groupe Facebook *Tu sais que tu es bibliothécaire quand...* Mis en ligne par Pauline Bosset le 01/09/2017. Disponible sur : <https://www.facebook.com/groups/tusaisquetuesbibliothecairequand/permalink/10154596074511148/>

Enquête réalisée par la BM d'Angers en 2017 auprès des emprunteurs d'instruments de musique. Document interne communiqué par Anne Gautreau.

Enquête réalisée en novembre 2017 auprès des emprunteurs du service de prêt de matériel audio-visuel à la Bibliothèque de Musique Marvin Duchow de l'Université McGill.

BIBLIOGRAPHIE

LES BIBLIOTHÈQUES : GÉNÉRALITÉS

- ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE. *Le métier de bibliothécaire*. 7^e éd. Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 2013. 565 p.
- CALENGE, Bertrand. *Les bibliothèques et la médiation des connaissances*. Paris : Éd. du Cercle de la Librairie, 2015. 147 p.

PRÊT D'OBJETS EN BIBLIOTHÈQUE

- BEUDON, Nicolas. Prêter des instruments de musique en bibliothèque. In : *Le Recueil Factice* [en ligne]. Mis en ligne le 23/03/2016. Disponible sur : <http://lrf-blog.com/2016/03/23/instruments/> (Consulté le 02/03/2018)
- BEUDON, Nicolas. Les collections atypiques : prêter autre chose que des produits culturels ? In : *Le Recueil Factice* [en ligne]. Mis en ligne le 25/08/2015. Disponible sur : <http://lrf-blog.com/2015/08/25/atypiques/> (Consulté le 02/03/2018)
- BEUDON, Nicolas. Le prêt d'objets : chant du cygne ou renouveau des bibliothèques publiques ? *Nectart*. Juin 2017, n° 5, p. 87-97.
- BONTEMPS, Isabelle, et MALAGOLA, Marie-Jo. Une salle d'anatomie à la BU Lyon 1. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. Disponible sur : http://bbf.enssib.fr/contributions/une-salle-d-anatomie-a-la-bu-lyon-1?utm_content=bufferc78f5&utm_medium=social&utm_source=twitter.com&utm_campaign=buffer (Consulté le 02/03/2018)
- CHERBUY, Elsa. *Les objets en bibliothèque*. Mémoire de Diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : Enssib, 2017.
- COLORADO STATE LIBRARY. Check Out an Experience ! CSL In Session [en ligne]. Mis en ligne le 07/18/2017. Disponible sur : <http://cslinsession.cvlites.org/past/check-out-an-experience> (Consulté le 02/03/2018)
- FAÏS, Catherine. De l'Équipothèque au prêt de matériel [en ligne]. Disponible sur : <http://blog.univ-angers.fr/buapro/2017/03/04/de-lequipotheque-au-pret-de-materiel/> (Consulté le 02/03/2018)
- MINNARD, Amandine. Instruments de musique en bibliothèques : retours d'expériences. In : *ACIM* [en ligne]. Mis en ligne le 17/07/2014. Disponible sur : <http://www.acim.asso.fr/2014/07/instruments-de-musique-en-bibliotheques-retours-dexperiences/> (Consulté le 02/03/2018)
- MASSIS, Bruce E. From iPads to Fishing Rods: Checking out Library Materials. *New Library World*. 2013, vol. 114, n° 1/2, p. 80-83.
- MICHNIK, Katarina et ERIKSSON, Catarina. Non-traditional library collections – in digital and other worlds. *Interlending & Document Supply*. Novembre 2014, n° 4, p.165-70.
- ROBISON, Mark et SHEDD, Lindley. *Audio Recorders to Zucchini Seeds: Building a Library of Things*. [S.I.] : ABC-Clio, 2017. 271 p.

- SÖDERHOLM, Jonas. Borrowing Tools from the Public Library. *Journal of Documentation*. 2016, vol. 72, n° 1, p. 140-55.
- SÖDERHOLM, Jonas. Tool Lending Librarianship. *Journal of Librarianship and Information Science*. Septembre 2016, p. 1-12.
- SÖDERHOLM, Jonas et NOLIN, Jan. Collections Redux: The Public Library as a Place of Community Borrowing. *The Library Quarterly*. 2015, vol. 85, n° 3, p. 244-260.
- SOKOL, Chad. Books and laptops, soccer balls and garden rakes? Spokane Community College's Library of Things offers myriad items for students. *The Spokesman-Review*, 18 octobre 2017 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.spokesman.com/stories/2017/oct/18/books-and-laptops-soccer-balls-and-garden-rakes-sp/> (Consulté le 02/03/2018)

LE MODÈLE DE BIBLIOTHÈQUE

- BERTRAND, Anne-Marie. *Bibliothèque publique et Public Library : essai de généalogie comparée*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2010.
- BERTRAND, Anne-Marie. La médiathèque questionnée. *Bulletin des Bibliothèques de France (BBF)*. Mars 1994 [en ligne]. Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1994-02-0008-001> (Consulté le 02/03/2018)
- JACQUET, Amandine (dir.). *Bibliothèques troisième lieu*. 2^e éd. Paris : ABF, 2017. 220 p.
- LANKES, David R. *Expect More: Demanding Better Libraries for Today's Complex World*. [S.I.] : R. David Lankes, 2012. 118 p.

DISCOTHÈQUES, ARTOTHÈQUES ET LUDOTHÈQUES

- DAUDRIX, Jean-Marie. À Propos Des Discothèques Publiques de Prêt. *Le Bulletin de l'ABF*. 1976. Disponible sur : http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=54692 (Consulté le 02/03/2018)
- INSPECTION GÉNÉRALE DES BIBLIOTHÈQUES. Jeu et Bibliothèques : Pour Une Conjugaison Fertile. Rapport No 2015-009. Février 2015 [en ligne]. Disponible sur : http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2015/89/0/Le_jeu_dans_les_bibliotheques-igb_446890.pdf (Consulté le 02/03/2018)
- MORLOT, J. et DOUAN, Gérard. Les discothèques comme prolongement et comme enrichissement de l'action des bibliothèques [en ligne]. 1968. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/52714-les-discotheques-comme-prolongement-et-enrichissement-de-l-action-des-bibliotheques.pdf> (Consulté le 02/03/2018)
- PETIT, Christelle. Une artothèque à la bibliothèque. *Bulletin des Bibliothèques de France (BBF)*. Juillet 2015. Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2015-06-0104-011> (Consulté le 02/03/2018)
- ROUX, Maïté. Ma BU pour une tablette. In : *L'Alambic numérique* [en ligne]. Disponible sur : <http://alambic.hypotheses.org/6309> (Consulté le 02/03/2018)
- SANZ, Pascal. Les discothèques dans les bibliothèques centrales de prêt [en ligne]. *Bulletin d'information de l'ABF*, 1977. Disponible sur :

http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=55096
(Consulté le 23/02/18)

L'INNOVATION EN BIBLIOTHÈQUE

- DE MIRIBEL, Marielle. Pourquoi utiliser les principes du marketing en bibliothèque ? *Lecture Jeune*, n° 103, septembre 2002. Disponible sur : <http://www.lecturejeunesse.org/articles/pourquoi-utiliser-les-principes-du-marketing-en-bibliotheque-2/> (Consulté le 02/03/2018)
- GILBERT, Raphaële. *Services innovants en bibliothèque : construire de nouvelles relations avec les usagers*. Mémoire de Diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : Enssib, 2010 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48197-services-innovants-en-bibliotheque-construire-de-nouvelles-relations-avec-les-usagers.pdf> (Consulté le 02/03/2018)
- JACQUINET, Marie-Christine (dir.). *Créer des services innovants : stratégies et répertoire d'actions pour les bibliothèques*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2011. 172 p.
- MERRIEN Catherine. Biblio Remix : l'esprit Lab en bibliothèque [en ligne]. Mis en ligne le 15 avril 2014. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/biblio-remix-esprit-lab-en-bibliotheque> (Consulté le 02/03/2018)
- PERRAULT, Gaëtane. Diversifier les profils, croiser les compétences : le réseau des médiathèques de Champigny-sur-Marne. *Bulletin des Bibliothèques de France (BBF)*, décembre 2017, n°13.

PRATIQUES AMATEURS

- BOSQUE, Camille et al. *FabLabs, etc: les nouveaux lieux de fabrication numérique*. Paris: Eyrolles, 2014. 207 p.
- DONNAT, Olivier. Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique. *Culture études*. 2009, No 5, 12 p.
- FLICHY, Patrick. *Le sacre de l'amateur : sociologie des passions ordinaires à l'ère numérique*. Paris : Seuil, 2010. 96 p.
- RIBAC, François. L'apprentissage des musiques populaires, une approche comparatiste de la construction des genres. In AYRAL, Sylvie et RAIBAUD, Yves. *Pour en finir avec la fabrique des garçons. Vol 2 : Sport, Loisirs, Culture*. Paris : MSHA, 2014. Disponible sur : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01135227> (Consulté le 02/03/2018)
- RIBAC, François. L'autre musique de chambre, comment de jeunes adolescent-es ont appris la musique. *Enfance et Cultures : Regards Des Sciences Humaines et Sociales*. Décembre 2010. Disponible sur : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01327050> (Consulté le 02/03/2018)

BIBLIOTHÈQUES ET SOCIÉTÉ

- BATS, Raphaëlle (dir.). *Construire des pratiques participatives dans les bibliothèques*. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2015. 157 p.

CHAMBON, Fabrice. *Le rôle social des bibliothèques: quels terrains d'action et stratégies d'alliances pour la réduction des inégalités d'accès au savoir ?* Mémoire de Diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : Enssib, 2010 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48221-le-role-social-des-bibliotheques.pdf> (Consulté le 02/03/2018)

DUJOL, Lionel (dir.). *Communs du savoir et bibliothèques*. Paris : Éd. du Cercle de la Librairie, 2017. 190 p.

TOUITOU, Cécile (dir.). *La valeur sociétale des bibliothèques: construire un plaidoyer pour les décideurs*. Paris : Éd. du Cercle de la Librairie, 2017. 214 p.

ÉCONOMIE DU PARTAGE ET ÉCONOMIE COLLABORATIVE

BAUWENS, Michel. *Sauver le monde: vers une économie post-capitaliste avec le peer-to-peer*. Paris, France: Editions les Liens qui libèrent, 2015.

ENIS, Matt. « The Future of Stuff ». *Library Journal* 141, n° 15, 2016.

GARAMBOIS, Marie, et BARRIO, Amélie. « From peer economy to peer library, innovative French projects improving quality of life: common goods, creation, value ». In *Bobcatsss 2017*. Tampere, Finlande, 2017. Disponible à l'adresse : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01494362>.

VIE PUBLIQUE. L'économie collaborative, un nouveau modèle socio-économique ? [en ligne]. Disponible sur : <http://www.vie-publique.fr/actualite/dossier/rub1859/economie-collaborative-nouveau-modele-socio-economique.html> (Consulté le 02/03/2018)

ANNEXES

Table des annexes

ANNEXE 1 : DONNÉES ISSUES DE L'ENQUÊTE.....	86
ANNEXE 2 : GUIDE D'ENTRETIEN.....	88
ANNEXE 3 : L'AMÉNAGEMENT DE LA LIBRARY OF THINGS D'ANN ARBOR	89

ANNEXE 1 : DONNÉES ISSUES DE L'ENQUÊTE

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS : BIBLIOTHÈQUES PROPOSANT UN SERVICE DE PRÊT D'OBJETS OU AYANT UN PROJET DE PRÊT D'OBJETS EN FRANCE – JANVIER 2018

Bibliothèques territoriales

Bibliothèque	Objets	Date de lancement
Prêt d'objets mis en place		
Médiathèques Plaine Commune - Flora Tristan	Instruments	2010
Médiathèques Plaine Commune - Centre-Ville	Instruments	2010
Médiathèques Plaine Commune - Persépolis	Instruments	2010
Médiathèque de Cangé - Saint-Avertin	Casques de réalité virtuelle, consoles de jeu	2013
Médiathèque José Cabanis - Toulouse	Instruments	novembre 2015
Bibliothèque Jacques Prévert - Cherbourg-Octeville	Instruments	novembre 2015
Bibliothèque Marguerite Yourcenar - Ville de Paris	Instruments	juin 2016
Bibliothèque Jean Lévy - Lille	Instruments	mars 2017
Médiathèque Les Temps Modernes - Tarnos	Instruments	avril 2017
Médiathèque Toussaint - Angers	Instruments	mai 2017
Médiathèque André Malraux - La Verpillière	Outils de cuisine	mai 2017
Médiathèque Centre-Ville - Issy-Les-Moulineaux	Instruments	septembre 2017
Bibliothèque de la Grand'Mare - Rouen	Instruments	décembre 2017
Bibliothèque de la Grand'Mare - Rouen	Outils de cuisine	décembre 2017
Médiathèque Aragon - Choisy-le-Roi	Matériel de sport	janvier 2018
MéMO - Osny	Machines à coudre, déguisements pour enfants, consoles de jeux, transat (sur place)	date inconnue
Bibliothèque Meriadeck - Bordeaux	Parapluie	date inconnue
Projet de prêt d'objets		
Médiathèque Madame de Sévigné - Vitré	Instruments	juin 2018
Médiathèque Musicale de Paris	Instruments (prêt participatif)	2019 ?

Projet de la Bibliothèque Intercommunale - Bayeux Intercom	40 objets différents, répartis en 4 thématiques : Loisirs, Savoirs, Arts Image et Son, Jeunesse.	2019
--	--	------

Bibliothèques universitaires

Nous n'avons pas pris en compte dans ce tableau les bibliothèques prêtant du petit matériel qu'il est fréquent de retrouver dans les bibliothèques universitaires en prêt sur place.

Bibliothèque	Objets
SCD Université de Poitiers - La Ruche	<u>Prise de vue / prise de son</u> : appareils photo numérique, caméra GoPro, webcam, enregistreur audio numérique, kits de prise de son, mini caméras pédagogiques <u>Projection, présentation</u> : vidéoprojecteur, casque de réalité virtuelle pour smartphone, télécommande laser pour diaporama, tableaux blancs sur roulettes, rouleaux de feuilles à adhérence électrostatique. <u>Petit matériel</u> : disques durs externes, clés USB, chargeurs pour téléphones portables, câbles réseau, casques audio, lecteurs DVD externes, souris
Bibliothèque Universitaire d'Angers	<u>Sur place</u> : feutres, casques audio, calculatrices, souris Bluetooth, chargeurs de téléphone, antivols PC, antivols vélo <u>À emporter</u> : caméras, pico projecteurs, appareils photo, dictaphones, micro-casques, pointeurs laser, clés Chromecast, ardoises effaçables
BU du Havre	Plaids, crayons de couleur, calculatrice, casques, câble ethernet, feutres, tableau blanc, écran mobile à l'étude : kits Arduino
BU Haute-Alsace	En projet : chargeur de téléphone, clé usb, casque audio, clavier bluetooth, pico projecteur, trousse "de secours" en cas d'oubli.
BU Droit Proudhon	Lampes USB. En projet : grilles d'exposition, vitrines, vidéoprojecteur.
BU du Bouguen (Brest) - Université de Bretagne Occidentale	Casques audio, clés USB, vidéoprojecteur portable, claviers, souris, chargeurs et adaptateurs...

ANNEXE 2 : GUIDE D'ENTRETIEN

Le projet et ses objectifs

- Quelle est l'origine du projet ?
- Quelle est l'envergure du projet et sa place dans la médiathèque ? Est-ce que c'est une expérimentation, un service un peu à part, ou est-ce c'est une évolution inscrite dans le projet de service de la bibliothèque / du secteur ?
- Quel est le regard des tutelles sur le projet ?

Travail en équipe

- En terme de management, est-ce que le projet vous apporte quelque chose de particulier ?
- Quelles sont les réactions de l'équipe ?
- Qui s'en occupe ? Cette (ces) personnes a(ont)-elle(s) des qualifications particulières ?
- Quels ont été les besoins de formation ?

Questions générales

- Pour vous, quelle est la légitimité de la médiathèque dans le prêt d'objet ? Quelle est la plus-value ?
- Thème de la bibliothèque sans livres ?

Le projet en pratique

- Date de lancement ?
- Quels objets ? en combien d'exemplaires ? quels ont été les critères de choix ?
- Modalités du prêt ? Document, charte à signer ?
- Que se passe-t-il en cas de perte ou dégradation ?
- Budget
 - o De lancement
 - o Annuel / maintenance
- Gestion, équipement, stockage
- Communication sur le service ?

Médiation et accompagnement

- Matériel d'accompagnement ?
- Aide à l'utilisation lors du prêt ?
- Animations et actions de médiation ?

Évaluation et perspectives

- Retours de la part du public ?
- Est-ce que vous rencontrez des problèmes ?
- Comment évaluez-vous le service ?
- Quelle évolution du prêt par la suite ?

ANNEXE 3 : L'AMÉNAGEMENT DE LA LIBRARY OF THINGS D'ANN ARBOR

Photos : Ann Arbor Public Library.

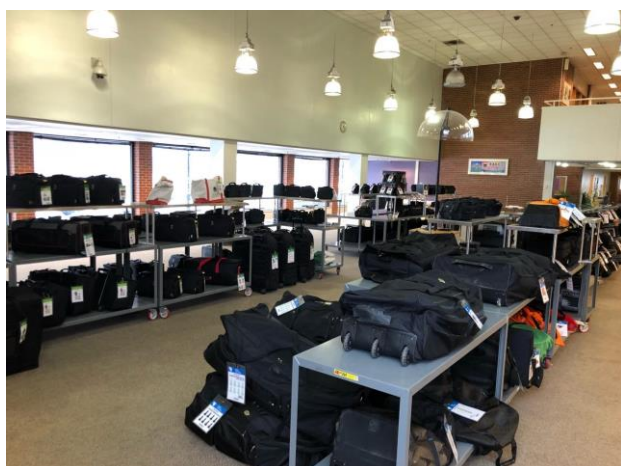


TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1. Tableau d'exemples d'objets prêtés en France ou à l'étranger, classés par domaines.

Figure 2 : Équipement d'un violon, Réseau des bibliothèques publiques de Montréal (photo : J. Le Montagner)

Figure 3 : Fiche servant au prêt à la BM d'Angers (photo : Bibliothèque municipale d'Angers)

Figure 4 : Le prêt d'instruments à la bibliothèque Jacques Prévert de Cherbourg (photo : Birdie Bineau)

Figure 5 : présentation du matériel de sport à la bibliothèque de Choisy-le-Roi (photo : Pauline Bosset)

Figure 6 : Un des visuels de la campagne de communication de la Sacramento Public Library (Source : site de la Sacramento Public Library)

Figure 7 : Communication de la Wilkinson Public Library (Source : site de la Wilkinson Public Library)

Figure 8 : La Bibelothèque (Source : compte Instagram de la bibliothèque Louise Michel)

Figure 9 : la Bibolbox de la bibliothèque de l'École d'Architecture de Nantes (photo : J. Le Montagner)

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ABRÉVIATIONS	9
INTRODUCTION.....	11
I. UNE COLLECTION D’OBJETS ? PÉRIMÈTRE ET DÉFINITION	13
Introduction : Inclassables, insolites, illégitimes : histoire des objets en bibliothèque	13
A. L’extension du domaine du prêt	14
1. <i>Une progressive extension du domaine du prêt</i>	<i>14</i>
a. Le disque	14
b. Les œuvres d’art	15
c. Les jeux et les jouets	15
d. Les ordinateurs, tablettes et liseuses	16
Conclusion	16
2. <i>L’explosion actuelle du prêt d’objets : un état des lieux.....</i>	<i>18</i>
a. Périmètre de l’étude et méthodologie de l’enquête.....	18
Périmètre de l’étude.....	18
Méthodologie de l’enquête.....	18
b. Regards sur une pratique venue de l’étranger	19
c. Et en France ?.....	21
Bibliothèques municipales	21
Bibliothèques universitaires	21
d. Un panorama des objets prêtés en bibliothèque.....	22
B. une collection - presque - comme une autre : aspects matériels et pratiques	24
1. <i>De l’acquisition à l’équipement.....</i>	<i>24</i>
Acquisitions	24
Catalogage	25
Équipement	26
La maintenance	27
2. <i>La gestion du prêt</i>	<i>28</i>
Circulation des objets	28
Modalités de prêt.....	29
Prêt direct et indirect	29
Une charte de prêt ?.....	30
3. <i>Une présentation revisitée.....</i>	<i>31</i>
a. Mise en scène : les leçons du merchandising	31

b. Une collection vouée à disparaître hors des murs ?.....	33
C. Une légitimité en question.....	34
1. <i>Regards sur le prêt d'objets par des professionnels des bibliothèques</i>	34
2. <i>Une vision élargie du rôle des bibliothèques.....</i>	35
Ce que disent les textes : une mission au-delà du livre	35
Le cas des bibliothèques universitaires	36
II. PRÊTER DES OBJETS EN BIBLIOTHÈQUE : OBJECTIFS ET MISE EN PRATIQUE.....	38
Introduction : l'accès, un enjeu symbolique	38
A. Favoriser des apprentissages actifs.....	39
1. <i>L'objet comme support d'apprentissage</i>	39
a. L'objet à vocation documentaire	39
b. L'apprentissage par la pratique	40
2. <i>Accompagner l'utilisateur dans l'appropriation des objets.....</i>	41
a. Faire vivre la collection d'objets : ateliers et animations.....	41
b. Un rôle de conseil et de médiation	42
Une médiation autour du prêt	42
En bibliothèque universitaire, un lieu désigné pour l'accompagnement	43
3. <i>Étude de cas. Le prêt d'instruments de musique : faciliter l'accès aux pratiques amateurs.....</i>	43
4. <i>Vers une émancipation du citoyen</i>	46
a. Rendre l'utilisateur acteur et pas simplement consommateur : l'éthique Do-it-Yourself	46
b. Augmenter la capacité d'agir : l'empowerment	47
B. Aller à la rencontre des besoins et des attentes d'une communauté	48
1. <i>Du côté de l'utilisateur : une stratégie d'emprunt</i>	48
a. Un besoin ponctuel et précis	48
b. Essayer sans acheter	49
c. Emprunter un objet... à la bibliothèque ?	49
2. <i>Du côté de la bibliothèque : anticiper les besoins et répondre à la demande.....</i>	50
a. Des critères d'acquisition fondés sur les usages	50
b. Des demandes des usagers et de la tutelle.....	50
3. <i>Associer les usagers : un « Instruremix » à la médiathèque de Vitré</i>	51
C. Changer l'image de la bibliothèque	52
1. <i>Attirer de nouveaux publics.....</i>	52
2. <i>Quelle stratégie de communication externe pour une collection d'objets ?.....</i>	53

a. Spécificités d'une communication sur le prêt d'objets	53
b. La médiatisation, un outil à double tranchant	54
c. Le prêt d'objet, un argument pour l'advocacy ?	54
3. Deux ressorts de communication	55
a. Jouer sur l'humour et l'effet de surprise	55
b. « Storytelling » : donner à voir la vie de la collection	56
III. PERSPECTIVES POUR LES BIBLIOTHÈQUES : VERS UNE PLACE RENFORCÉE AU SEIN D'UNE COMMUNAUTÉ	58
A. Une bibliothèque rematérialisée	58
1. À contre-courant du numérique, valoriser le lieu physique.....	58
a. Une collection matérielle	58
b. Une dimension sociale renforcée.....	59
2. Transformer la bibliothèque en un lieu de production et de création	61
a. Une expérience active de la bibliothèque.....	61
b. Des équipements complémentaires au prêt d'objet.....	61
Les makerspaces.....	61
Un laboratoire musical : l'exemple de la Music Box de Toulouse	62
3. Du Do-it-Yourself au Do-it-Together.....	62
a. La dimension sociale des activités créatives	62
b. La participation des usagers et le retour des savoirs à la bibliothèque.....	63
B. La bibliothèque actrice d'une économie de partage	64
1. Envisager la bibliothèque comme une plate-forme de mise en relation	64
a. Vers des collections participatives : l'exemple de la Médiathèque Musicale de Paris.....	65
b. Les apports d'un outil numérique dans l'animation d'une communauté : l'exemple de Steeple	65
2. Une collection d'objets vue sous l'angle des communs.....	66
C. Quelles perspectives professionnelles ?	68
1. Quelle(s) posture(s) professionnelle(s) ?	68
a. Une posture d'accompagnement : miser sur l'autonomie de l'utilisateur	68
b. Une évolution de la relation à l'utilisateur : vers une relation plus personnelle	68
c. Vers une professionnalisation du prêt d'objet ?	69
2. Empirisme, souplesse et transversalité : des conditions favorables à un projet innovant	70
a. Une démarche empirique	70
b. Un projet de veille à réadapter au contexte.....	71

c. Impliquer les équipes : points de vigilance	71
d. Et après ? Faire évoluer le projet et dépasser l'effet de nouveauté	72
3. <i>Quels terrains d'action pour la bibliothèque ?</i>	74
a. Une complémentarité à trouver avec l'environnement de la bibliothèque.....	74
Une synergie à l'échelle locale.....	74
À l'étranger : vers de nouveaux terrains d'action	75
b. Veiller à garder une indépendance dans les orientations stratégiques	76
CONCLUSION	78
SOURCES.....	79
BIBLIOGRAPHIE.....	81
ANNEXES.....	85
TABLE DES ILLUSTRATIONS	91
TABLE DES MATIÈRES.....	93